Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis juridiques

119e année

11 avril 1987
No 15

Québec

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

119e année
11 avril 1987
No 15

Sommaire

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, Loi sur l'
Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'
Avis divers
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Code de procédure civile
Compagnies, Loi sur les
Divers
Compagnies étrangères, Loi sur les
Compagnies minières, Loi sur les
Coopératives, Loi sur les
Curatelle publique, Loi sur la
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les
Inspecteur général des institutions financières
Liquidation des compagnies, Loi sur la
Ministères, Avis concernant les
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les
Société d'habitation du Québec, Loi sur la
Syndicats professionnels, Loi sur les
Vente(s) par licitation
Ventes par shérif
Ventes pour taxes, avis de publication

Dépôt légal — 1er trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Québec
© Éditeur officiel du Québec, 1987

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 16 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,63 **$ la ligne** agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 $ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 $ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4 $.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Pierre Lauzier
Division de la Gazette officielle
1279, boul. Charest ouest
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 643-9918

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 48 $ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 70 $ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 70 $ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Ministère des Communications
Secteur des abonnements
C.P. 1005
Québec G1K 7B5
Téléphone: (418) 643-5150

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

TABLE DES MATIÈRES

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'

COLLÈGE DE VALLEYFIELD (*Délégation*) 1675

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

M.R.C. DE DRUMMOND (*Nouveau délai pour l'adoption d'un schéma d'aménagement*) 1675
M.R.C. DE VAUDREUIL-SOULANGES (*Nouveau délai pour l'adoption d'un schéma d'aménagement*) 1675
M.R.C. DU BAS-RICHELIEU (*Nouveau délai pour l'adoption d'un schéma d'aménagement*) 1675

AVIS DIVERS

CONGRÉGATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH ALMA DU LAC 70045 INC. (*L.P.*) 1675
CONGRÉGATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE LONGUEUIL MÉTRO (*L.P.S.*) 1676
ÉGLISE DE LA PENTECÔTE ROCKFIELD (*L.P.S.*) 1676
ÉGLISE VIE ET RÉVEIL DU QUÉBEC (*L.P.*) 1676
L'ASSOCIATION RÉCRÉATIVE RIVIERA (*Changement de nom*) 1676
ROCKFIELD PENTECOSTAL CHURCH (*L.P.S.*) 1676
SUCCESSION JEAN-EMMANUEL ALFRED (*Bénéfice d'inventaire*) 1676
SUCCESSION JEAN-GUY RICHARD (*Bénéfice d'inventaire*) 1677
SUCCESSION PAULINE GARIÉPY (*Bénéfice d'inventaire*) 1677
SUCCESSION YVON RACINE (*Bénéfice d'inventaire*) 1677
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (*Modification aux statuts*) 1677
VILLE DE CHÂTEAUGUAY (*Rachat d'obligations*) 1678
VILLE DE LONGUEUIL (*Rachat d'obligations*) 1679
VILLE DE SAINT-LAURENT (*Rachat d'obligations*) 1679

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Anik Miriam Michaud-Ahmed 1679
Anne Marie Yolande Dostaler 1680
Antonios Spiros Damourakis 1680
Charlotte Gertrude Beauvais 1680
Cyril Bryan Cohen 1680
Daphné Bonneau 1680
Elizabeta Vinka Francis 1680
Éric Ernest Lloyd Alcock 1680
Felicia Zabo 1680
Georges Prekas 1680
Joseph Albéric Armand Raymond Tremblay 1681
Joseph Armand Robert Millaire 1681
Joseph Frank Aimé Bertrand Coulombe 1681
Joseph Hervé Daniel Bérubé 1681
Joseph Raynald Stéphane Bourgeois 1681
Linas Romuald Nikodème Gaurys 1681
Marie Andrée France Verdon 1681
Marie Christine Margaret Marchand-White 1681
Marie Esther Arilda Rita Chapdelaine 1682
Marie Éva Louisève Fontaine 1682
Marie Fernande Alida Rita Duchesne 1682
Marie Manon Joan Leduc 1682
Marie Noëlla Grégoire 1682
Marie Renée Claudette Dufour 1682
Marie Rhéa Françoise France Giroux 1682
Marie Simonne Gertrude Brigitte Beaulieu 1682
Marie Thérèse Louise Lise Lussier 1682
Marie Yvonne Huguette Joyce Lavallée 1683
Mark Saks 1683
Melanie Carol Kaufman 1683

DEMANDES

Albert Adam 1683
Alexandre Audet 1683
Aline Boyer 1683
André Adam 1683
André-Jesse Hardy 1684
Angiolina Luisa Antonietta Ventresca 1684
Antoine Dottore 1684
Audette Perreault 1684
Bertie Beaulieu 1684
Camille Billette 1684
Carole Lacroix 1684
Dominique Cousineau 1684
Fouad Abdalla 1685
Francine Higgins 1685
Jacob Suissa 1685
Joseph Daniel Clodimir Porlier 1685
Joseph Émile Émery Giguère 1685
Joseph Fernand Marcel Richard Gobeil 1685
Joseph Léonce Roger 1685
Joseph Marcel Christian Laferrière 1685
Joseph Odilon Gaston Fournier 1686
Joseph Philippe Gaston Beaumont 1686
Joseph Rosario Martel 1686
Joseph Théophile Jacques François Hamel 1686
Marcel Tenny 1686
Marie Denise Jacinthe Blanchard 1686
Marie Denyse Raymonde 1686
Marie Josée Jocelyne Lucie Nathalie Dubois 1686
Marie-Berthe Marion 1687
Maurice Roy 1687
Mélinette Borange 1687
Moe Gazinsky 1687
Monique Dubé 1687
Nicholas Nikiforakis 1687
Nicole Desjardins 1687
Odette Arseneau 1687
Robert Adam 1688
Serey Vuth Yean 1688
Sophie Grygiel 1688
Stéphane Kurylo 1688
Steven Donovan Butt 1688
Suzanne Lowndes Raymond 1688
Sylvain Rhéaume-Fortier 1688
Vera Jankovic 1688

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. BERNADETTE CARINI (*Assignation*) 1689
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CHRISTINE WROBEL (*Assignation*) 1689

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CLAREL JOSEPH (*Assignation*) 1689
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. EILEEN MC FADDEN (*Assignation*) 1689
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. GABRIELLA RUHL (*Assignation*) 1690
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. GEORGIA TSALTAS (*Assignation*) 1690
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. GILBERT DROUIN (*Assignation*) 1690
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. GINETTE LEGRIS (*Assignation*) 1690
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. GORDÉON ROBINSON (*Assignation*) 1691
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ISABELLE LÉGER (*Assignation*) 1691
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JACQUES INKEL (*Assignation*) 1691
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JANIS COBB (*Assignation*) 1691
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JEANNOT O'CONNOR (*Assignation*) 1691
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JUAN ANAYA (*Assignation*) 1692
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. LISE MERCIER (*Assignation*) 1692
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. LUCIE CHARBONNEAU (*Assignation*) 1692
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MICHAEL PYNE (*Assignation*) 1692
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MICHEL CÔTÉ (*Assignation*) 1693
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MICHÈLE BOUZIGON (*Assignation*) 1693
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ROSA SAHLANI (*Assignation*) 1693
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. SHIRLEY ENGSTROM (*Assignation*) 1693
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. THOMAS HOCHMAN (*Assignation*) 1693

COMPAGNIES (PARTIE I) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES 1695

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES — AVIS DE CONVERSION (Article 17) 1695

COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION 1695

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION 1724

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION 1727

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION 1727

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES 1736

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES 1741

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87) 1743

CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL — ÉTABLISSEMENT OU (Article 32) 1743

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87) 1745

DISSOLUTION (Article 28) 1745

DISSOLUTION — DEMANDES DE

1857-6496 QUÉBEC INC. 1750
AMIOR 1750
ASSOCIATION DE BASKET-BALL DE VERDUN INC. 1750
ATELIER LAVOYE INC. 1750
BRASSERIE ROBERT BURNS INC. 1750
CAFÉ CHRÉTIEN DE VALLEYFIELD INC. 1750
CESACEMA 1750
CLUB DE CAMPING ET DE CARAVANING LANAUDIÈRE INC. 1751
COMITÉ D'ENTRAIDE ST-GÉRARD MAGELLA INC. 1751
COMPAGNIE DE GESTION SORELOISE INC. 1751
COMPOSITION RMF LTÉE 1751
CUISINES 2000 LTÉE 1751
EXCAVATIONS ROGER DUBOIS INC. 1751
FERME PHINO INC. 1751
GESTION R. CASAVANT INC. 1752
GESTION ROBERT MORIN LTÉE 1752
HAUTERIVE CONSTRUCTION INC. 1752
INFORMATIQUE SHL INC. 1752
LA FÉDÉRATION DES GARDES PAROISSIALES INC. (AGENCE DE SÉCURITÉ) 1752
LA GRIFFE COMITÉ CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL DE VALLEYFIELD 1752
LES ACUPUNCTEURS UNIS DU QUÉBEC 1752
LES AMÉNAGEMENTS RÉSIDENTIELS S.H. LTÉE 1752
LES COEURS D'OR DE STE-FOY INC. 1753
LES ÉLEVAGES UPTON INC. 1753
LES ENTREPRISES CAMILLE THIBAULT INC. 1753
LES ENTREPRISES JACQUES DORÉ INC. 1753
LES ENTREPRISES LEGAULT ET CÔTÉ INC. 1753
LES PLACEMENTS JEAN-LOUIS HENRICHON INC. 1753
LES PLACEMENTS NICOLE ET ANDRÉ INC. 1753
MACHINERIES ARATOIRES LEBCO INC. 1754
NETTOYEUR RÉTRO INC. 1754
OPTION CRT (CANADA) INC. 1754
ORGANISATION DES FÊTES DE LA TERRASSE DUVERNAY INC. 1754
ORGANISATION LAURENTIENNE POUR LES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL 1754
RENÉ POIRIER TRANSPORT INC. 1754
SALON DU LIVRE DU CENTRE DU QUÉBEC INC. 1754
S.H. RESIDENTIAL DEVELOPMENT LTD. 1752
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA SEIGNEURIE DE BEAUHARNOIS INC. 1755
SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DU VIEUX PRESBYTÈRE DE RIVIÈRE-OUELLE 1755
STEFANOS RESTAURANT INC. 1755
T. & T. LEATHER BAGS LTD. 1755
TRANSPORTS ÉVARISTE MORIN INC. 1755
VACANCE NAUTIQUE PRIVÉE LA BELLE CARAVELLE INC. 1755
VARY REALTIES CORP. 1755

DIVERS

LA COMPAGNIE DE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER CITÉ ET DISTRICT LTÉE (*Assemblée*) 1756

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

CHANGEMENTS 1756

PERMIS DE FAIRE AFFAIRES 1756

PERMIS DE FAIRE AFFAIRES 1757

COMPAGNIES MINIÈRES — LOI SUR LES

AVIS DIVERS

LES MINES MONETA PORCUPINE INC. (*Autorisation*) 1757

COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE LA RÉGION LANAUDIÈRE (*Défaut de respecter la proportion des opérations totales*) 1757
COOP DE BUREAUTIQUE ET D'INFORMATIQUE BISE (*Constitution*) 1759
COOP ÉTUDIANTE JEANNE MANCE (*Constitution*) 1759
COOPÉRATIVE ANTENNE T.V. ST-ZACHARIE (*Erratum*) 1796
COOPÉRATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE «LES FOUFLEURS» DE ST-FÉLICIEN (*Défaut de respecter la proportion des opérations totales*) 1758
COOPÉRATIVE D'HABITATION COMMUNAUTAIRE «BEAU-SOL» (*Constitution*) 1760
COOPÉRATIVE D'HABITATION «FIRCADER DE LYVRONCHE» (*Constitution*) 1759
COOPÉRATIVE D'HABITATION L'OASIS DU SUD-OUEST (MONTRÉAL) (*Constitution*) 1759
COOPÉRATIVE D'HABITATION PAXANE MIT (*Constitution*) 1759
COOPÉRATIVE D'HABITATION PLACE DE LA DRAFFIGIE (*Constitution*) 1759
COOPÉRATIVE D'HABITATION ROSSIGNOL (*Constitution*) 1759
COOPÉRATIVE DE COMMERCE D'ALIMENTS NATURELS «L'ESSENTIELLE» (*Erratum*) 1759
COOPÉRATIVE DE COMMERCE «LES GRAINES D'ALMA» (*Modification*) 1759
COOPÉRATIVE DE COMMERCE «LIBRAIRIE DE MONTRÉAL» (*Constitution*) 1760
COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION DE L'ÎLE D'ANTICOSTI (*Défaut de respecter la proportion des opérations totales*) 1758
COOPÉRATIVE DE PÊCHEURS DE GROS-CAP (*Continuation*) 1758
COOPÉRATIVE DE TRAVAIL RÉCUPÉRATION DES LAURENTIDES (*Continuation*) 1759
COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS D'ÉQUIPEMENT DE SPORT ARTISANAL DE L'ESTRIE (*Constitution*) 1760
COOPÉRATIVE DES ÉTUDIANTS EN INGÉNIERIE DE TROIS-RIVIÈRES (*Constitution*) 1760
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE APIT-SEE-WIN DE WASWANIPI (*Constitution*) 1760
MAGNA, COOPÉRATIVE D'EXPLORATION MINIÈRE D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (*Défaut de respecter la proportion des opérations totales*) 1758
PROCURE COOPÉRATIVE DE MATÉRIEL ÉTUDIANT LAVAL (*Constitution*) 1760
WASWANIPI APIT-SEE-WIN FORESTRY COOPERATIVE (*Constitution*) 1760

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ

Claude Viau 1760
Gaston Pleau 1760
Jacob Davidovici 1760
Jacques Lussier 1760
Robert Picard 1761
Rolande Labrecque Audet 1761

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE LA RAISON SOCIALE (Article 1879 du Code civil)

LES FILMS ROMANCE, 1987, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1761
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 7000 DES ROSERAIES 1761
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DESAULNIERS 1761

CHANGEMENT DANS LA NATURE DE LEURS AFFAIRES

LANTHIER ROYAL, LIMITED PARTNERSHIP 1762
LANTHIER ROYAL, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1762
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 7000 DES ROSERAIES 1762
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CHAUVIN 1762
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DESAULNIERS 1762
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA BANDE À OVIDE 1762
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE MUR 1762

CHANGEMENT DE L'ÉPOQUE OÙ LA SOCIÉTÉ DOIT SE TERMINER

CANADIAN ENTERTAINMENT INVESTORS (C.E.I.) MANAGEMENT INC. 1762
SOCIÉTÉ DE GESTION (C.E.I.) EN DIVERTISSEMENT CANADIEN INC. 1762

CHANGEMENT DANS LEUR ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

1987 ROMANCE FILMS AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP 1763
CANADIAN ENTERTAINMENT INVESTORS NO. 1 AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP 1763
INVESTISSEURS EN DIVERTISSEMENT CANADIEN NO.1, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1763
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE S.M.Q. 1987 1763
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MARINA CENTRE PIERREFONDS 1763
LES FILMS ROMANCE, 1987, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1763
S.M.Q. (1987) MINERAL EXPLORATION & COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP 1763
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA BANDE À OVIDE 1763
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ROUYN 1987 1764

DISSOLUTION

LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 11ième CIEL INFOGRAPHIE ENR. 1764
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE COGESCO 1986 1764
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MSV 1986 1764
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D.G.M.M. 1983 1764

FORMATION

39e AVENUE, LACHINE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1766
AEROLIFT RESEARCH 1987, AND COMPANY LIMITED 1766
AYREX 1987 - 1 PARTNERSHIP AND COMPANY LIMITED 1767
BARRAUTE PARTNERSHIP AND COMPANY LIMITED 1765
BRESEA 1987-1 PARTNERSHIP AND COMPANY LIMITED 1767
CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS I AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP 1767
CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS II AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP 1767
CENTRE COMMERCIAL REID, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1766
F & G 1987 MINING EXPLORATION AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP 1766
FIRST EXPLORATION FUND 1987 AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP 1768
FONDS DE RECHERCHE AEROLIFT 1987, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1766
FONDS DE RECHERCHE NU TECH, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1766
FONDS DE RECHERCHE PRIME GRO, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1766
GESTION A.B.L., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1766
GESTION ANDO, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1766
GESTION CAGEN, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1766
GESTION I.P.G., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1766
GESTION J.P.D., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1766
GOLDEN HOPE MINES AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP 1767
KNIGHT'S II MINERAL EXPLORATION AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP 1767
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BARRAUTE 1765
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BRUGES-LONGUEUIL 1766
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE F & G 1987 1766
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE KNIGHT'S II 1767
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION OR FIN 1767
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GOLDEN HOPE MINES 1767
LES PLACEMENTS PERRIE THERRIEN, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1767
LES STUDIOS CANADIENS INTERNATIONAUX I, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1767
LES STUDIOS CANADIENS INTERNATIONAUX II, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1767
MCP RESEARCH, AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP 1767
NU TECH RESEARCH, AND COMPANY LIMITED 1766
OR FIN EXPLORATION & COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP 1767
PRIME GRO RESEARCH AND COMPANY LIMITED 1766
RECHERCHE MCP, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1767
REID COMMERCIAL CENTRE & COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP 1766
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 3535 ST-LAURENT 1767
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 605-625 BRUGES 1767
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AYREX 1987 - 1 1767
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BRESEA 1987-1 1767
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXPLORATION CAMCHIB 1987 1767
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXPLORATION CAMPBELL 1987 1768
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FEMFRIC 1768
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE F.O.I.S. IMMOB1523 1768
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE F.O.I.S. IMMOB1556 1768
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE F.O.I.S. IMMOB1564 1768
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS D'EXPLORATION PREMIER 1987 1768
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GOLDEN RAY 1986 1768
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GOLDEN STALLION 1986 1768
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES INVESTISSEMENTS C.G.B. 1768
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MANOIR JEANNE MANCE 1768
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MANOIR OLIVIER 1768
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MONT-ROUGE ENR. 1765
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAPINEAU ENR. 1765
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE ANDREW PATON SHERBROOKE 1768
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RASOL I 1768
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SICOUR 1765

REMPLACEMENT D'UN COMMANDITÉ

8917 LASALLE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1769
CANADIAN INTERTAINMENT INVESTORS NO. I AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP 1769
INVESTISSEURS EN DIVERTISSEMENT CANADIEN NO. I, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1769
S.M.Q. (1987) MINERAL EXPLORATION & COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP 1769
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANADIAN INTERTAINMENT INVESTORS NO. I AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP 1769
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE S.M.Q. 1987 1769
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HORTENSE 1769
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA BANDE À OVIDE 1769
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NEO 1769

COMMANDITAIRES

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAVILLON 1770
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PBL 1770

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

LA CAPITALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE (*L.P.S.*) 1770

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

H.L. BEAUCHAMP INC. (*Dissolution*) 1770

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

MUNICIPALITÉ D'IRLANDE (*Changement de nom*) 1770

ÉNERGIE ET RESSOURCES

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

MISE EN VIGUEUR DU CADASTRE DE CERTAINES PARTIES DE TERRITOIRE 1771

CADASTRES

DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MÉGANTIC 1772

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE) 1772

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BARRAUTE (*L.P.*) 1773
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA VILLE DE LA POCATIÈRE (*L.P.S.*) 1773
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ (*L.P.*) 1773
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-DAVID (*L.P.*) 1773
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX (*L.P.*) 1773
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-URBAIN-PREMIER (*L.P.*) 1774
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-MADELEINE (*L.P.*) 1774

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

SYNDICAT DES AGRICULTRICES D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (*Formation*) 1774

VENTES PAR LICITATION

ELBAZ c. DAYAN *ET AL.* 1774

VENTES PAR SHÉRIF

ABITIBI

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. MORIN 1775

GASPÉ

SYNNETT c. DUFRESNE 1777

HULL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LAUZON *ET AL.* 1778

IBERVILLE

CAISSE POPULAIRE DE ST GEORGE D'HENRYVILLE c. ST JEAN 1780

JOLIETTE

GAGNÉ c. CAMPBELL (*Erratum*) 1796
LAVENTHOL & HORWATH LIMITED c. BEAUCAIRE *ET AL.* 1781
PAROISSE DE SAINT-LIN c. HAMEL 1781
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE L'ASSOMPTION c. GROULX 1782

LABELLE

ADEL HAUTE-GATINEAU INC. c. R. NADEAU INC. 1782
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. R. NADEAU INC. 1783

MINGAN

VILLE DE PORT-CARTIER c. GESTION SEPT-ÎLES INC. 1783

MONTMAGNY

OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC c. GODBOUT 1784

MONTRÉAL

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE c. F.M. COVERINI INVESTMENTS LTD. *ET AL.* 1785
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. DEMERS 1786
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LES IMMEUBLES LES ABYMES INC. *ET AL.* 1787
CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU c. DUMBERRY 1787

QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉMILE c. JARDINS BEAUX LIEUX INC. 1788
SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC INC. c. MAURICE COLLIN INC. *ET AL.* 1790
VILLE DE QUÉBEC c. MONTMINY 1792

ROUYN-NORANDA

DÉZIEL c. GAGNON GUITARD 1793

TERREBONNE

VANASSE c. DISTRIBUTIONS PA-LI-PER LTÉE *ET AL.* 1794

VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

M.R.C. D'ARGENTEUIL 1795
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER 1795
M.R.C. DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU 1795
M.R.C. DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE 1795
M.R.C. LA CÔTE-DE-GASPÉ 1795
VILLE DE SAINT-HUBERT 1795
VILLE DE SAINT-LUC 1795

AVIS JURIDIQUES

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels — Loi sur l'

Collège de Valleyfield

Je, Jean-Claude Marchand, président du conseil d'administration, étant la plus haute autorité au sein du Collège de Valleyfield, dont l'adresse est 169, rue Champlain, Valleyfield, QC, J6T 1X6, désigne, par la présente, la personne ci-après identifiée, responsable au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels: Marcien Proulx, directeur général, 169, rue Champlain, Valleyfield, QC, J6T 1X6, tél.: 373-9441, poste 240, responsable de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.

Valleyfield, le 26 janvier 1987

Le président du conseil d'administration,
50568 JEAN-CLAUDE MARCHAND

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Municipalité régionale de comté de Drummond

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 30 avril 1987, à la municipalité régionale de comté de Drummond afin de lui permettre d'adopter son schéma d'aménagement.

Québec, le 30 mars 1987

Le ministre des Affaires municipales,
85 ANDRÉ BOURBEAU

Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 30 avril 1987, à la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges afin de lui permettre d'adopter son schéma d'aménagement.

Québec, le 30 mars 1987

Le ministre des Affaires municipales,
85 ANDRÉ BOURBEAU

Municipalité régionale de comté du Bas-Richelieu

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 31 mai 1987, à la municipalité régionale de comté du Bas-Richelieu afin de lui permettre d'adopter son schéma d'aménagement.

Québec, le 30 mars 1987

Le ministre des Affaires municipales,
85 ANDRÉ BOURBEAU

Avis divers

La Congrégation des Témoins de Jéhovah Alma du Lac 70045 Inc.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1987 03 18, constituant en corporation les requérants suivants: M. Yves Bouffard, contracteur en conciergerie, 1452, rue Hermel Nord, Alma; M. Jacques Lambert, ferblantier, 1450, rue Hermel Nord, Alma, et M. Gaston Murray, entrepreneur en réfrigération, 88, 1re Rue, L'Ascension, sous la dénomination sociale « La Congrégation des Témoins de Jéhovah Alma du Lac 70045 Inc. ».

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 1 000 000,00 $.

Le siège social de la corporation est situé à Alma, district judiciaire d'Alma.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
81 2428-6742

La Congrégation des Témoins de Jéhovah de Longueuil Métro

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71) et de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 1987 03 18, à la corporation « La Congrégation des Témoins de Jéhovah de Longueuil », changeant sa dénomination sociale en celle de « La Congrégation des Témoins de Jéhovah de Longueuil Métro ».

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

81 1634-6496

L'Église de La Pentecôte Rockfield
Rockfield Pentecostal Church

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71) et de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 18 mars 1987, à la corporation « Église italienne de La Pentecôte de ville Émard—Italian Pentecostal Church of ville Émard » changeant sa dénomination sociale en celle de « L'Église de La Pentecôte Rockfield—Rockfield Pentecostal Church ».

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

81 1464-2136

Église Vie et Réveil du Québec

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1987 03 11, constituant en corporation les requérants suivants: MM. Alberto Carbone, pasteur, 888, boulevard Taschereau, Longueuil, Alain Barrette, avocat, 850, Sainte-Élizabeth, La Prairie, et Mme Brigitte Verville, technicienne, 6335, Sulte, Saint-Léonard, sous la dénomination sociale « Église Vie et Réveil du Québec ».

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 5 000 000,00 $.

Le siège social de la corporation est situé au 1840, rue Sainte-Catherine Est, Montréal, district judiciaire de Montréal.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

81 2421-6459

L'Association Récréative Riviera

Avis est, par les présentes, donné que la corporation civile connue sous la raison sociale de « L'Association communautaire St-Matthieu de Touraine Inc. », constituée en vertu de la Loi sur les clubs de récréation, a modifié sa dénomination sociale en « L'Association Récréative Riviera » suivant résolution en date du 5 novembre 1986.

Gatineau, le 5 mars 1987

Le procureur,

50569 MARIE COURTEMANCHE, *notaire*

Succession Jean-Emmanuel Alfred

Avis est, par les présentes, donné que dame Yolette Lévy, ès qualités de tutrice à l'enfant mineur Henri-Philippe Alfred, héritier de Jean-Emmanuel Alfred, en son vivant domicilié au 892, rue Bérard, Val-d'Or, province de Québec, décédé le 12 novembre 1986 sans avoir laissé de testament, a accepté la succession de feu Jean-Emmanuel Alfred, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Joseph Morin, notaire, 602, 3e Avenue, Val-d'Or, QC, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi à Amos, le 18 mars 1987, sous le numéro 247315.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire ci-dessus mentionné et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Val-d'Or, le 20 mars 1987

Le procureur,

50501 JOSEPH MORIN, *notaire*

Succession Jean-Guy Richard

Avis est, par les présentes, donné qu'Alain Richard, demeurant au 635, boulevard Olympique, Pincourt, QC, tuteur à Isabelle Richard, mineure, a accepté la succession de son père Jean-Guy Richard, décédé à Lachine, le 13 octobre 1986, sous bénéfice d'inventaire, pour et au nom de la mineure, aux termes d'un acte fait devant le notaire Samuel Gaskin, le 6 mars 1987, et enregistré à Vaudreuil, le 16 mars 1987, sous le numéro 211078.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant ledit notaire et peut être consulté à ses bureaux au 5074, des Cageux, Pierrefonds, QC, H9J 3C3.

Pierrefonds, le 19 mars 1987

Le procureur,
50502 SAMUEL GASKIN, *notaire*

Succession Pauline Gariépy

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Marcel Coulombe, ès qualités de tuteur à ses enfants mineurs Mélissa Coulombe et Éric Coulombe, héritiers de Pauline Gariépy, en son vivant domiciliée à Val-Senneville, province de Québec, décédée le 26 novembre 1986, sans avoir laissé de testament, a accepté la succession de feue Pauline Gariépy, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Joseph Morin, notaire, 602, 3e Avenue, Val-d'Or, QC, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi à Amos, le 17 mars 1987, sous le numéro 247300.

Un inventaire des biens de la défunte a été fait devant le notaire ci-dessus mentionné et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Val-d'Or, le 19 mars 1987

Le procureur,
50503 JOSEPH MORIN, *notaire*

Succession Yvon Racine

Avis est, par les présentes, donné que Rosanne Vachon, demeurant au 888, Wilfrid-Laurier, Chomedey, Laval, nommée tutrice de Sylvie Racine, mineure, héritière pour un quart (¼) indivis de la succession de son père Yvon Racine, en son vivant chômeur, domicilié au 180, Hamelin, Chertsey, décédé, le 24 octobre 1986, à Chertsey, sans laisser de testament, par conseil de famille tenu, le 25 février 1987, devant Claude Drapeau, notaire, et dont les délibérations seront homologuées sous peu par la Cour supérieure, a accepté la succession de Yvon Racine, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Claude Drapeau, notaire, 643, Marie-Victorin, Boucherville, J4B 1X7, en date du 25 février 1987, enregistré à Montcalm sous le numéro 231753.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Claude Drapeau, notaire, et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois de cet avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Boucherville, le 27 mars 1987

Le procureur,
50549 CLAUDE DRAPEAU, *notaire*

Université de Montréal
Modifications aux statuts

Avis est donné en vertu de l'article 35 de la Charte de l'Université de Montréal (1966/67, c. 129) que les statuts de l'Université de Montréal sont modifiés de la façon suivante:

1. En remplaçant l'article 37.03 par le suivant:

« La nomination de membres de l'assemblée universitaire par un conseil représentant le personnel de l'université est faite par le Conseil du personnel de l'Université de Montréal.

À cette fin, le personnel de l'université comprend les personnes qui ont le statut d'employé régulier au moins à mi-temps, et qui appartiennent à l'un des groupes suivants:

a) le groupe du personnel de bureau;

b) le groupe du personnel d'encadrement administratif et du personnel professionnel;

c) le groupe du personnel de métier et de service;

d) le groupe du personnel technique;

Le conseil se compose d'au moins cinq membres et d'au plus dix-sept membres.

Le nombre de membres du conseil élus par chacun des quatre groupes est égal à quinze fois le nombre de

membres de ce groupe divisé par le nombre total de membres des quatre groupes; le quotient est arrondi au plus proche nombre entier, et à l'entier supérieur si sa partie fractionnaire est une demie.

Le mandat des membres de ce conseil est de quatre ans à compter du jour de leur élection et il n'est renouvelable consécutivement qu'une fois.

Une démission prend effet à compter de la date fixée dans la résolution d'acceptation de celle-ci.

Le remplacement donne lieu à une nouvelle élection et en conséquence, à un nouveau mandat.

L'élection des membres du conseil représentant le personnel se fait par courrier.

Les modalités de cette élection sont les suivantes:

a) le secrétaire général dresse la liste des membres de chacun des groupes du personnel;

b) après avoir établi le nombre de membres que chaque groupe peut élire au conseil, le secrétaire général adresse aux membres de ces groupes un avis les informant du nombre de postes à pourvoir au conseil par leur groupe et leur transmettant un bulletin de mise en candidature que chacun retourne au secrétaire général, dans le délai fixé par ce dernier, après y avoir inscrit le nom des personnes qu'il propose; les candidats doivent indiquer sur le bulletin qu'ils acceptent d'être mis en candidature;

c) le secrétaire général dresse la liste des personnes mises en candidature;

d) si le nombre de candidats pour chacun des groupes est égal ou inférieur au nombre de postes à pourvoir, ces candidats sont déclarés élus;

e) si le nombre de candidats dans un groupe est supérieur au nombre de postes à pourvoir, le secrétaire général doit tenir un scrutin auprès des membres de ce groupe; à cette fin, il adresse aux membres de ce groupe la liste des candidats ainsi qu'un bulletin de vote que chacun retourne au secrétaire général dans le délai fixé par ce dernier; sont déclarés élus les candidats qui ont reçu le plus grand nombre de voix.

Malgré l'article 37.09 des statuts, les scrutins tenus aux fins de l'élection des membres du conseil représentant le personnel sont valides quel que soit le nombre des membres participant à ces scrutins.

Le secrétaire général convoque la première réunion des membres de ce conseil, lesquels choisissent alors parmi eux un président et un secrétaire.

Le conseil du personnel adopte les règlements de régie interne qui le concernent. À moins de dispositions contraires dans ces règlements, les dispositions suivantes reçoivent application:

a) le président convoque les réunions du conseil chaque fois qu'il le juge opportun ou qu'au moins le quart des membres du conseil en font la demande;

b) le quorum est le tiers des membres;

c) outre le droit de vote qu'il peut exercer à titre de membre, le président dispose d'un vote prépondérant en cas d'égalité des voix;

d) le conseil dresse procès-verbal de ses délibérations.

2. « En ajoutant au sous-alinéa *ii* de l'alinéa *a* de l'article 37.08, le mot « peut » après « 29.02 *e.v.* ».

Le procureur de l'Université de Montréal,
50611 GABRIEL LANGIS

Ville de Châteauguay
Rachat d'obligations

De l'ex-ville de Châteauguay-Centre

Prenez avis que, conformément aux conditions de l'émission d'obligations de l'ex-ville de Châteauguay-Centre datées du 1er juin 1968, échéant le 1er juin 1988 et portant intérêt au taux de 7 ½ % l'an, la ville de Châteauguay qui a succédé à l'ex-ville de Châteauguay-Centre (1975, c. 98) rachètera le 1er juin 1987 un montant de 57 000 $ d'obligations à même cette émission.

Les numéros des titres ainsi rachetés et déterminés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Coupures de 1 000 $ dont le numéro commence par la lettre « M »:

562, 563, 568, 570, 573, 580, 582, 583, 588, 589, 594, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652.

Ces obligations deviennent dues et payables le 1er juin 1987, sur présentation et remise du titre, avec tous les coupons d'intérêt échéant après le 1er juin 1987 y attachés et cessent de porter intérêt à compter de cette date.

Châteauguay, le 1er avril 1987

Le greffier de la ville,
50504 SERGE ALLEN, *avocat*

Ville de Longueuil
Rachat d'obligations

Emprunt obligataire 17 % 1982/1988 en dollars canadiens

Nous portons à la connaissance des obligataires de l'emprunt sous rubrique qu'en date du 3 mars 1987, des obligations pour un montant de dollars canadiens 615 000 ont été tirées au sort devant notaire, en vue du remboursement du 23 avril 1987.

Les obligations dont les numéros suivent seront remboursées, munies du coupon échéant le 23 avril 1988.

5710 à 6324 inclus.

Montant restant en circulation: dollars canadiens 7 507 000.

Obligations tirées en non encore présentées au remboursement

4606 à 4608 incl., 4709 à 4718 incl., 4754 à 4778 incl., 4859 à 4863 incl., 4929 à 4934 incl. 5042 à 5046 incl., 8042, 8327, 9656.

Luxembourg, le 17 mars 1987

L'agent financier,
KREDIETBANK
50550 S.A. LUXEMBOURGEOISE

Ville de Saint-Laurent
Rachat d'obligations

Avis vous est, par les présentes, donné par la soussignée, greffier de la ville de Saint-Laurent, district de Montréal, qu'il a été procédé au tirage au sort de cent soixante-dix-neuf (179) numéros d'obligations, émission du 1er juin 1968, échéant le 1er juin 1988 et portant intérêt au taux de 7,50 % l'an, en vue de leur rachat.

Les numéros d'obligations ainsi rachetées par voie de tirage au sort sont les suivants:

Coupures de 1 000 $ dont le numéro commence par la lettre M:

1298, 1300, 1301, 1303, 1309, 1310, 1313, 1315, 1317, 1320, 1322, 1334, 1339, 1341, 1349, 1364, 1366, 1368, 1370, 1373, 1376, 1380, 1389, 1393, 1395, 1399, 1405, 1413, 1422, 1424, 1428, 1430, 1439, 1440, 1441, 1443, 1444, 1451, 1453, 1454, 1460, 1463, 1474, 1475, 1483, 1496, 1500, 1505, 1509, 1510, 1512, 1519, 1523, 1528, 1529, 1537, 1543, 1546, 1549, 1552, 1554, 1568, 1574, 1587, 1591, 1593, 1600, 1602, 1609, 1614, 1619, 1620, 1624, 1626, 1628, 1639, 1649, 1662, 1664, 1669, 1670, 1680, 1686, 1688, 1689, 1697, 1698, 1702, 1715, 1716, 1717, 1718, 1728, 1735, 1743, 1752, 1754, 1765, 1768, 1770, 1771, 1775, 1777, 1781, 1786, 1789, 1790, 1791, 1798, 1809, 1811, 1821, 1826, 1831, 1846, 1847, 1848, 1852, 1855, 1857, 1858, 1859, 1889, 1897, 1903, 1920, 1922, 1925, 1928, 1930, 1931, 1936, 1943, 1944, 1945, 1946, 1951, 1953, 1954, 1955, 1957, 1963, 1969, 1971, 1972, 1980, 1983, 1992, 1993, 1997, 2007, 2008, 2010, 2011, 2014, 2017, 2021, 2022, 2024, 2028, 2030, 2031, 2032, 2035, 2037, 2038, 2040, 2048, 2059, 2075, 2082, 2085, 2088, 2089, 2090, 2092, 2108, 2109, 2115.

Veuillez prendre avis que les obligations portant les numéros ci-haut mentionnés cesseront de porter intérêt le 1er juin 1987, et que la valeur en capital de ces obligations sera versée aux détenteurs de ces obligations par toute succursale de la Banque Nationale du Canada dans la province de Québec ou au bureau principal de ladite banque à Toronto, Ontario, sur remise desdites obligations, avec tous les coupons d'intérêts échéant après le 1er juin 1987 y attachés.

Saint-Laurent, le 11 avril 1987

Le greffier,
50505 JACQUELINE LEDUC, *avocate*

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Anik Miriam Michaud-Ahmed

Par le certificat numéro 87-107 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Anika Miriam Ahmed, née le 5 juin 1967, en celui de Anik Miriam Michaud-Ahmed.

Sainte-Foy, le 23 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Anne Marie Yolande Dostaler

Par le certificat numéro 87-105 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Anne Marie Yolande Désy, née le 24 mars 1938, en celui de Anne Marie Yolande Dostaler.

Sainte-Foy, le 23 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Antonios Spiros Damourakis

Par le certificat numéro 87-121 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Antonios Spiros Timotheatos, né le 2 octobre 1965, en celui de Antonios Spiros Damourakis.

Sainte-Foy, le 25 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Charlotte Gertrude Beauvais

Par le certificat numéro 87-109 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Charlotte Montour Aronienawe, née le 17 mars 1926, en celui de Charlotte Gertrude Beauvais.

Sainte-Foy, le 23 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Cyril Bryan Cohen

Par le certificat numéro 87-117 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Cyril Bryan Lansdowne, né le 12 février 1928, en celui de Cyril Bryan Cohen.

Sainte-Foy, le 23 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Daphné Bonneau

Par le certificat numéro 87-130 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénoms de Joseph Léopold Sylvain Bonneau, né le 30 avril 1961, en celui de Daphné Bonneau.

Sainte-Foy, le 25 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Elizabeta Vinka Francis

Par le certificat numéro 87-113 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Elisabeta Vinka Vrdoljak, née le 11 juillet 1951, en celui de Elizabeta Vinka Francis.

Sainte-Foy, le 23 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Éric Ernest Lloyd Alcock

Par le certificat numéro 87-127 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Éric Ernest Lloyd Pomeroy, né le 16 avril 1928, en celui de Éric Ernest Lloyd Alcock.

Sainte-Foy, le 25 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Felicia Zabo

Par le certificat numéro 87-131 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Felicia Hadasa Sojcher, née le 23 octobre 1950, en celui de Felicia Zabo.

Sainte-Foy, le 25 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Georges Prekas

Par le certificat numéro 87-124 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Georgios Prekatsounakis, né le 11 novembre 1940, en celui de Georges Prekas.

Sainte-Foy, le 25 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Albéric Armand Raymond Tremblay

Par le certificat numéro 87-123 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Albéric Armand Marie Tremblay, né le 14 janvier 1936, en celui de Joseph Albéric Armand Raymond Tremblay.

Sainte-Foy, le 25 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Armand Robert Millaire

Par le certificat numéro 87-111 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Armand Robert Miller, né le 27 septembre 1933, en celui de Joseph Armand Robert Millaire.

Sainte-Foy, le 23 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Frank Aimé Bertrand Coulombe

Par le certificat numéro 87-132 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph France Aimé Bertrand Coulombe, né le 5 janvier 1954, en celui de Joseph Frank Aimé Bertrand Coulombe.

Sainte-Foy, le 25 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Hervé Daniel Bérubé

Par le certificat numéro 87-128 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Hervé Bérubé, né le 21 octobre 1963, en celui de Joseph Hervé Daniel Bérubé.

Sainte-Foy, le 25 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Raynald Stéphane Bourgeois

Par le certificat numéro 87-122 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Raynald Stéphane Loiselle, né le 14 septembre 1968, en celui de Joseph Raynald Stéphane Bourgeois.

Sainte-Foy, le 25 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Linas Romuald Nikodème Gaurys

Par le certificat numéro 87-112 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Linas Romualdas Nikodemas Knystautas, né le 19 avril 1965, en celui de Linas Romuald Nikodème Gaurys.

Sainte-Foy, le 23 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Andrée France Verdon

Par le certificat numéro 87-133 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Andrée France Girard, née le 9 octobre 1946, en celui de Marie Andrée France Verdon.

Sainte-Foy, le 25 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Christine Margaret Marchand-White

Par le certificat numéro 87-110 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Christine Margaret White, née le 10 mai 1964, en celui de Marie Christine Margaret Marchand-White.

Sainte-Foy, le 23 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Esther Arilda Rita Chapdelaine

Par le certificat numéro 87-116 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Esther Arilda Chapdeleine, née le 16 juin 1927, en celui de Marie Esther Arilda Rita Chapdelaine.

Sainte-Foy, le 23 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Éva Louisève Fontaine

Par le certificat numéro 87-119 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Éva Louise Fontaine, née le 28 juin 1949, en celui de Marie Éva Louisève Fontaine.

Sainte-Foy, le 23 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Fernande Alida Rita Duchesne

Par le certificat numéro 87-104 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Fernande Alida Duchaine, née le 11 avril 1927, en celui de Marie Fernande Alida Rita Duchesne.

Sainte-Foy, le 23 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Manon Joan Leduc

Par le certificat numéro 87-115 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Manon Johanne Gingras, née le 15 janvier 1959, en celui de Marie Manon Joan Leduc.

Sainte-Foy, le 23 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Noëlla Grégoire

Par le certificat numéro 87-120 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Noëlla Lacombe, née le 26 décembre 1929, en celui de Marie Noëlla Grégoire.

Sainte-Foy, le 25 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Renée Claudette Dufour

Par le certificat numéro 87-126 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Renée Claudette Toussaint, née le 31 octobre 1958, en celui de Marie Renée Claudette Dufour.

Sainte-Foy, le 25 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Rhéa Françoise France Giroux

Par le certificat numéro 87-106 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Rhéa Françoise Giroux, née le 12 août 1951, en celui de Marie Rhéa Françoise France Giroux.

Sainte-Foy, le 23 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Simonne Gertrude Brigitte Beaulieu

Par le certificat numéro 87-129 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Simonne Gertrude Beaulieu, née le 16 novembre 1958, en celui de Marie Simonne Gertrude Brigitte Beaulieu.

Sainte-Foy, le 25 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Thérèse Louise Lise Lussier

Par le certificat numéro 87-118 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom

de Marie Thérèse Louise Lussier, née le 24 janvier 1941, en celui de Marie Thérèse Louise Lise Lussier.

Sainte-Foy, le 23 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Yvonne Huguette Joyce Lavallée

Par le certificat numéro 87-114 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Yvonne Huguette Lavallée, née le 5 décembre 1947, en celui de Marie Yvonne Huguette Joyce Lavallée.

Sainte-Foy, le 23 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Mark Saks

Par le certificat numéro 87-108 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Moussa Salloum, né le 11 juillet 1961, en celui de Mark Saks.

Sainte-Foy, le 23 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Melanie Carol Kaufman

Par le certificat numéro 87-125 du 12 mars 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Melanie Carol Zaslov, née le 1er septembre 1968, en celui de Melanie Carol Kaufman.

Sainte-Foy, le 25 mars 1987

Le sous-registraire adjoint du Québec,
82 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Demandes

Albert Adam

Prenez avis que Albert Adam, domicilié au 134, rue Commerciale, Cabano, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Albert Adams.

Rivière-du-Loup, le 27 février 1987

Le procureur du requérant,
50384-14-2 FRANK LEMIEUX, *avocat*

Alexandre Audet

Prenez avis que Alexandre Audet, domicilié au 2266, rue Cuvillier, appartement 3, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Alain Alexandre Audet.

Montréal, le 18 mars 1987

Le requérant,
50492-14-2 ALEXANDRE AUDET

Aline Boyer

Prenez avis que Aline Boyer, domiciliée au 2930, terrasse Morin, Mont-Rolland, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Hélène Boyer.

Sainte-Adèle, le 6 mars 1987

Le procureur de la requérante,
50475-14-2 ANDRÉ CLERMONT, *notaire*

André Adam

Prenez avis que André Adam, domicilié au 134, rue Commerciale, Cabano, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de André Adams.

Rivière-du-Loup, le 27 février 1987

Le procureur du requérant,
50385-14-2 FRANK LEMIEUX, *avocat*

André-Jesse Hardy

Prenez avis que André-Jesse Hardy, domicilié au 5315, rue Joseph, Saint-Hubert, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de André-Jesse Tardif.

Saint-Hubert, le 17 mars 1987

Le requérant,
50440-14-2 ANDRÉ-JESSE HARDY

Angiolina Luisa Antonietta Ventresca

Prenez avis que Angiolina Luisa Antonietta Ventresca, domiciliée au 3087, rue Paul-Pau, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Angelina Luisa Antonietta Ventresca.

Montréal, le 10 mars 1987

Le procureur de la requérante,
50383-14-2 ME DENYSE LANGELIER

Antoine Dottore

Prenez avis que Antoine Dottore, domicilié au 9489, rue Hamelin, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Antoine Dattore.

Montréal, le 16 mars 1987

Le requérant,
50536-15-2 ANTOINE DOTTORE

Audette Perreault

Prenez avis que Audette Perreault, domiciliée au 929, Madeleine-de-Verchères, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Odette Perreault.

Québec, le 18 février 1987

La requérante,
50587-15-2 AUDETTE PERREAULT

Bertie Beaulieu

Prenez avis que Bertie Beaulieu, domicilié au 941, rue Dumas, Saint-Jean-Chrysostome, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Bertrand Beaulieu.

Québec, le 26 mars 1987

Les procureurs du requérant,
ROCHON, BELZILE, CARRIER &
50537-15-2 AUGER, *avocats*

Camille Billette

Prenez avis que Camille Billette, domicilié au 15a, rue Gendron, Salaberry-de-Valleyfield, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michel Leduc.

Salaberry-de-Valleyfield, le 9 mars 1987

Les procureurs du requérant,
BLANCHARD, VINET, PLANTE ET
50588-15-2 BOURBONNAIS, *avocats*

Carole Lacroix

Prenez avis que Carole Lacroix, domiciliée au 39, rue Dupuis, Beauharnois, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Carole Pépin.

Valleyfield, le 2 mars 1987

Les procureurs de la requérante,
50386-14-2 VACHON & MARTIN

Dominique Cousineau

Prenez avis que Dominique Cousineau, domicilié au 215, rue Lavoie, Sainte-Thérèse, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Dominique Martin Cousineau.

Lavaltrie, le 23 février 1987

Le procureur du requérant,
50477-14-2 MANON COUSINEAU, *notaire*

Fouad Abdalla

Prenez avis que Fouad Abdalla, domicilié au 10797, rue James-Morrice, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Fouad Alexandre.

Ce changement affectera aussi ses deux fils, soit Patrick et Christian.

Montréal, le 19 décembre 1986

Le procureur du requérant,
50387-14-2 ME CLAUDE BEAUVAIS

Francine Higgins

Prenez avis que Francine Higgins, domiciliée au 3890, boulevard Gouin Est, Montréal-Nord, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Francine Kackleen Higgins.

Montréal, le 16 février 1987

Le procureur de la requérante,
50589-15-2 PIERRE GEOFFROY, *avocat*

Jacob Suissa

Prenez avis que Jacob Suissa, domicilié au 3270, rue Ellendale, appartement 215, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jacob Amnon Suissa.

Montréal, le 18 mars 1987

Le requérant,
50442-14-2 JACOB SUISSA

Joseph Daniel Clodimir Porlier

Prenez avis que Joseph Daniel Clodimir Porlier, domicilié au 986, avenue Dequen, Sept-Îles, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Daniel Claude Porlier.

Sept-Îles, le 25 mars 1987

Les procureurs du requérant,
CARON, HARVIE, CÔTÉ, PARADIS &
50540-15-2 ROY, *avocats*

Joseph Émile Émery Giguère

Prenez avis que Joseph Émile Émery Giguère, domicilié au 250, rue Principale, Durham-Sud, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Paul Émile Émery Giguère.

Saint-Nicéphore, le 12 mars 1987

Le procureur du requérant,
50539-15-2 MARYSE BEAUMONT, *notaire*

Joseph Fernand Marcel Richard Gobeil

Prenez avis que Joseph Fernand Marcel Richard Gobeil, domicilié au 1465, rue Poirier, appartement 3, Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Fernand Marcel Richard Seguin.

Saint-Laurent, le 11 février 1987

Les procureurs du requérant,
50541-15-2 DESCOTEAUX, JARRY HÉBERT, *avocats*

Joseph Léonce Roger

Prenez avis que Joseph Léonce Roger, domicilié au 600, rue Francoeur, Alma, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Léonce Roger Gaboury.

Alma, le 12 mars 1987

Le procureur du requérant,
50388-14-2 GAÉTAN BOILY, *notaire*

Joseph Marcel Christian Laferrière

Prenez avis que Joseph Marcel Christian Laferrière, domicilié au 3693, rue Saint-Laurent, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Marcel Christopher Bernatchez.

Montréal, le 11 mars 1987

Les procureurs du requérant,
BORENSTEIN, DUQUETTE
50538-15-2 & ASSOCIÉS, *avocats*

Joseph Odilon Gaston Fournier

Prenez avis que Joseph Odilon Gaston Fournier, domicilié au 854, rue Commerciale, appartement 8, Saint-David, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Odilon Gaston Poulin.

Saint-David, le 31 mars 1987

Le requérant,
50600-15-2 JOSEPH ODILON GASTON FOURNIER

Joseph Philippe Gaston Beaumont

Prenez avis que Joseph Philippe Gaston Beaumont, domicilié au 545, boulevard Saint-Claude, Neufchâtel, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Philippe Gaston Daniel Beaumont.

Neufchâtel, le 20 mars 1987

Le requérant,
50443-14-2 JOSEPH PHILIPPE GASTON BEAUMONT

Joseph Rosario Martel

Prenez avis que Joseph Rosario Martel, domicilié au 224, rue McPike, Buckingham, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Rosario Émile Martel.

Gatineau, le 17 mars 1987

Les procureurs du requérant,
50493-14-2 MES BABIN, DUPONT & FORTIN

Joseph Théophile Jacques François Hamel

Prenez avis que Joseph Théophile Jacques François Hamel, domicilié au 29, rue René, Gatineau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Théophile Jacques François Labonté.

Gatineau, le 27 février 1987

Les procureurs du requérant,
50494-14-2 BABIN, DUPONT & FORTIN

Marcel Tenny

Prenez avis que Marcel Tenny, domicilié au 1076, rue Évangéline, Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marcel DiStefano.

Sherbrooke, le 18 mars 1987

Les procureurs du requérant,
RANCOURT, VAILLANCOURT &
50542-15-2 LEBLANC, *avocats*

Marie Denise Jacinthe Blanchard

Prenez avis que Marie Denise Jacinthe Blanchard, domiciliée au 916, rue Saint-Jean, Wickham, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Denise Yacinthe Blanchard.

Drummondville, le 24 février 1987

Les procureurs de la requérante,
CLAIR, LAPLANTE, CÔTÉ, CORRIVEAU &
50441-14-2 NICHOLS

Marie Denyse Raymonde

Prenez avis que Marie Denyse Raymonde, domiciliée au 759, 4e Avenue, Val-d'Or, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Danye Raymonde Morin.

Val-d'Or, le 16 février 1987

Le procureur de la requérante,
50389-14-2 NICOLE KIROUAC, *avocate*

Marie Josée Jocelyne Lucie Nathalie Dubois

Prenez avis que Marie Josée Jocelyne Lucie Nathalie Dubois, domiciliée au 47, Richer, Saint-Constant, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Josée Jocelyne Lucie Nathalie De Bellefeuille.

Saint-Constant, le 25 mars 1987

La requérante,
50545-15-2 NATHALIE DUBOIS

Marie-Berthe Marion

Prenez avis que Marie-Berthe Marion, domiciliée au 900, rue Forget, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jeannette Manon Marion Décarie.

Montréal, le 19 février 1987

Le procureur de la requérante,
50543-15-2 CLAUDE CHAMPAGNE, *avocat*

Maurice Roy

Prenez avis que Maurice Roy, domicilié au 370, boulevard Daniel-Johnson, Bellefeuille, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Maurice Beauchamp.

Saint-Jérôme, le 24 février 1987

Le procureur du requérant,
50476-14-2 SERGE LÉVEILLÉ, *notaire*

Mélinette Borange

Prenez avis que Mélinette Borange, domiciliée au 8350, rue Fabre, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michèle Borange.

Montréal, le 10 février 1987

Le procureur de la requérante,
50444-14-2 ME GÉRARD SOUMEILLANT

Moe Gazinsky

Prenez avis que Moe Gazinsky, domicilié au 4820, avenue Borden, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Moe Gazin.

Montréal, le 6 février 1987

Le procureur du requérant,
50390-14-2 ISRAEL H. KAUFMAN, *avocat*

Monique Dubé

Prenez avis que Monique Dubé, domiciliée au 5210, boulevard Henri-Bourassa, appartement 5, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Monique Girard.

Québec, le 10 mars 1987

Les procureurs de la requérante,
50544-15-2 PICARD, MARINEAU & ASSELIN, *avocats*.

Nicholas Nikiforakis

Prenez avis que Nicholas Nikiforakis, domicilié au 48, chemin Sunny Acres, Baie-d'Urfé, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nicholas Forwood.

Baie-d'Urfé, le 27 février 1987

Le requérant,
50445-14-2 NICHOLAS NIKIFORAKIS

Nicole Desjardins

Prenez avis que Nicole Desjardins, domiciliée au 111, terrasse Perreault, Lavaltrie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nicole Annie Desjardins.

Lavaltrie, le 9 mars 1987

Le procureur de la requérante,
50489-14-2 MANON COUSINEAU, *notaire*

Odette Arseneau

Prenez avis que Odette Arseneau, domiciliée au 43, 8e Rue, Roxboro, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Odette Lauzière.

Montréal, le 26 mars 1987

Les procureurs de la requérante,
TAILLEFER, TAILLEFER &
50546-15-2 ASSOCIÉS, *avocats*

Robert Adam

Prenez avis que Robert Adam, domicilié au 134, Commerciale, Cabano, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Robert Adams.

Rivière-du-Loup, le 27 février 1987

Le procureur du requérant,
50391-14-2 FRANK LEMIEUX, *avocat*

Serey Vuth Yean

Prenez avis que Serey Vuth Yean, domicilié au 11700, Saint-Germain, appartement 106, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sereyvuth Khuy.

Saint-Laurent, le 10 février 1987

Les procureurs du requérant,
DESCOTEAUX, JARRY ET
50548-15-2 HUBERT, *avocats*

Sophie Grygiel

Prenez avis que Sophie Grygiel, domiciliée au 11149, rue Gariépy, appartement 2, Montréal-Nord, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sophie Gourjade.

Montréal, le 9 mars 1987

Le procureur de la requérante,
50478-14-2 PIERRE BOISVERT, *avocat*

Stéphane Kurylo

Prenez avis que Stéphane Kurylo, domicilié au 87A, Rivière Nord, Saint-Esprit, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Stéphane Raymond.

Joliette, le 24 février 1987

Les procureurs du requérant,
RATELLE, RATELLE &
50601-15-2 ASSOCIÉS, *avocats*

Steven Donovan Butt

Prenez avis que Steven Donovan Butt, domicilié au 3585, Victoria, appartement 409, Lachine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Stephen Donovan.

Lachine, le 12 mars 1987

Les procureurs du requérant,
50602-15-2 BARRIÈRE, NEUER & ASSOCIÉS, *avocats*

Suzanne Lowndes Raymond

Prenez avis que Suzanne Lowndes Raymond connue sous le nom de Suzanne Raymond, domiciliée au 901, Prieur, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Suzanne Raymond.

Longueuil, le 19 février 1987

Les procureurs de la requérante,
BÉNARD, LAPIERRE, LAMARRE,
50603-15-2 VILLAGGI, *avocats*

Sylvain Rhéaume-Fortier

Prenez avis que Sylvain Rhéaume-Fortier, domicilié au 7210, boulevard Pelletier, Brossard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sylvain Fortier.

Brossard, le 25 mars 1987

Le requérant,
50604-15-2 SYLVAIN RHÉAUME-FORTIER

Vera Jankovic

Prenez avis que Vera Jankovic, domiciliée au 362, Lagaçé, Dorval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Veronica Alyssa Jankovic.

Lachine, le 6 mars 1987

Les procureurs de la requérante,
50547-15-2 BARRIÈRE, NEUER & ASSOCIÉS, *avocats*

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000686-875

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre BERNADETTE CARINI, domiciliée au 5105, avenue Rosedale, Montréal, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Bernadette Carini, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001325-879

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CHRISTINE WROBEL, domiciliée au 8000, avenue Joliot-Curie, appartement 2, Rivière-des-Prairies, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Christine Wrobel, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000775-876

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CLAREL JOSEPH, domicilié au 7675, rue Rousselot, Montréal, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Clarel Joseph, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000681-876

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre EILEEN MC FADDEN, domiciliée au 6286, avenue Louis-Hébert, Montréal, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Eileen Mc Fadden, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000760-878

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GABRIELLA RUHL, domiciliée au 90, rue Talon, Saint-Luc, comté de Saint-Jean, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Gabriella Ruhl, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001237-876

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GEORGIA TSALTAS, domiciliée au 5670, avenue de Montmagny, Montréal, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Georgia Tsaltas, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001226-879

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GILBERT DROUIN, domicilié au 126, rue Principale 2, Eastman, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Gilbert Drouin, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000671-877

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GINETTE LEGRIS, domiciliée au 1187, rue Desaulniers, appartement 1, Montréal, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Ginette Legris, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001225-871

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GORDÉON ROBINSON, domicilié au 3964, rue Saint-Denis, Montréal, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Gordéon Robinson, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001204-876

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ISABELLE LÉGER, domiciliée au 3333, chemin Côte-Sainte-Catherine, appartement 126, Montréal, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Isabelle Léger, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001215-872

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JACQUES INKEL, domicilié au 5225, rue Saint-Urbain, Montréal, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Jacques Inkel, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000679-870

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JANIS COBB, domiciliée au 4907, avenue Mayfair, Montréal, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Janis Cobb, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001332-875

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la

province, demandeur, contre JEANNOT O'CONNOR, domicilié au 79, rue Châteauguay, Huntingdon, Beauharnois, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Jeannot O'Connor, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000763-872

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JUAN ANAYA, domicilié au 3610, rue Durocher, appartement 803, Montréal, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Juan Anaya, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000754-871

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LISE MERCIER, domiciliée à route rurale no 1, Rouyn, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Lise Mercier, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000752-875

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LUCIE CHARBONNEAU, domiciliée au 280, avenue Saint-Michel, Saint-Hyacinthe, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Lucie Charbonneau, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006713-863

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MICHAEL PYNE, domicilié au 1, rue Saint-Cass, Rock-Island, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Michael Pyne, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente

(30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000755-878

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MICHEL CÔTÉ, domicilié au 4074, rue Dorion, Montréal, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Michel Côté, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001326-877

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MICHÈLE BOUZIGON, domiciliée au 444, rue Champlain, appartement 4, Québec, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Michèle Bouzigon, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001324-872

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ROLA SAHLANI, domiciliée au 5, place Bellerive, appartement 403, Chomedey, Laval, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Rola Sahlani, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000638-876

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SHIRLEY ENGSTROM, domicilié au 2610, avenue Mercier, Montréal, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Shirley Engstrom, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000629-875

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre THOMAS HOCHMAN, domicilié au 1393, avenue Argyle, Montréal, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Thomas Hochman, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 16 mars 1987

Le greffier adjoint,
82 JEAN-CLAUDE BLOUIN

Compagnies (Partie I) — Loi sur les

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1630-1434 DEMONTIGNY, CHAMPOUX, GRÉGOIRE & ASSOCIÉS INC.	1978 09 29	1987 03 18	de la dénomination sociale: LES ASSURANCES D.C.G. INC.
1479-7666 LA SOCIÉTÉ DE GESTION L.E.B.Y. INC.	1977 07 22	1987 03 20	1) de la dénomination sociale: LES COURTIERS D'ASSURANCE-VIE BERNARD RACICOT INC. 2) des objets

L'inspecteur général des institutions financières,
81 JEAN-MARIE BOUCHARD

Lettres patentes supplémentaires - Avis de conversion (Article 17)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires, convertissant en compagnie régie par la partie I, à la corporation suivante:

Dénomination sociale	Siège social	Date de conversion
1843-6832 RÉSIDENCE LA SOURCE INC.	280, rue Latulippe, Vanier	1987 03 20

L'inspecteur général des institutions financières,
81 JEAN-MARIE BOUCHARD

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2430-1996 2430-1996 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2430-6540 2430-6540 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Chicoutimi
2430-6706 2430-6706 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Québec
2430-6870 2430-6870 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Québec
2430-6904 2430-6904 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Québec
2430-6920 2430-6920 QUÉBEC INC.	1987 03 11	Montmagny
2430-6953 2430-6953 QUÉBEC INC.	1987 03 11	Trois-Rivières
2430-6961 2430-6961 QUÉBEC INC.	1987 03 11	Beauce
2430-7977 2430-7977 QUÉBEC INC.	1987 03 09	Saint-Hyacinthe
2430-7985 2430-7985 QUÉBEC INC.	1987 03 10	Trois-Rivières
2430-8025 2430-8025 QUÉBEC INC.	1987 03 10	Hull
2430-8041 2430-8041 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Québec
2430-8082 2430-8082 QUÉBEC INC.	1987 03 20	Rimouski
2430-8090 2430-8090 QUÉBEC INC.	1987 03 20	Rimouski
2430-8108 2430-8108 QUÉBEC INC.	1987 03 20	Hull
2430-8371 2430-8371 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Québec
2430-8439 2430-8439 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Terrebonne
2430-9106 2430-9106 QUÉBEC INC.	1987 03 09	Longueuil
2430-9114 2430-9114 QUÉBEC INC.	1987 03 09	Saint-Hyacinthe
2430-9122 2430-9122 QUÉBEC INC.	1987 03 09	Chicoutimi
2430-9130 2430-9130 QUÉBEC INC.	1987 03 09	Drummond

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2430-9148 2430-9148 QUÉBEC INC.	1987 03 09	Drummond
2430-9155 2430-9155 QUÉBEC INC.	1987 03 09	Drummond
2430-9247 2430-9247 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Trois-Rivières
2430-9254 2430-9254 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Drummond
2430-9262 2430-9262 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Beauce
2430-9270 2430-9270 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Hull
2430-9460 2430-9460 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Saint-François
2430-9478 2430-9478 QUÉBEC INC.	1987 03 10	Montréal
2430-9528 2430-9528 QUÉBEC INC.	1987 03 11	Rouyn-Noranda
2430-9536 2430-9536 QUÉBEC INC.	1987 03 11	Rouyn-Noranda
2430-9544 2430-9544 QUÉBEC INC.	1987 03 11	Terrebonne
2430-9569 2430-9569 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Saint-François
2430-9833 2430-9833 QUÉBEC INC.	1987 03 20	Gaspé
2430-9841 2430-9841 QUÉBEC INC.	1987 03 12	Saint-Hyacinthe
2431-0005 2431-0005 QUÉBEC INC.	1987 03 12	Iberville
2431-0013 2431-0013 QUÉBEC INC.	1987 03 12	Sant-Hyacinthe
2431-0039 2431-0039 QUÉBEC INC.	1987 03 20	Québec
2431-0047 2431-0047 QUÉBEC INC.	1987 03 20	Rimouski
2431-0054 2431-0054 QUÉBEC INC.	1987 03 20	Rimouski
2431-0062 2431-0062 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2431-0088 2431-0088 QUÉBEC INC.	1987 03 20	Québec
2431-0385 2431-0385 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Québec
2431-0393 2431-0393 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Québec
2431-0534 2431-0534 QUÉBEC INC.	1987 03 19	Québec
2431-0567 2431-0567 QUÉBEC INC.	1987 03 19	Terrebonne
2431-0799 2431-0799 QUÉBEC INC.	1987 03 12	Saint-François
2431-0831 2431-0831 QUÉBEC INC.	1987 03 19	Québec
2431-0849 2431-0849 QUÉBEC INC.	1987 03 19	Gaspé
2431-0930 2431-0930 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Saint-François
2431-1748 2431-1748 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Montréal
2431-1755 2431-1755 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Trois-Rivières
2431-1763 2431-1763 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Iberville
2431-1771 2431-1771 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Saint-François
2431-1797 2431-1797 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Alma
2432-2042 2432-2042 QUÉBEC INC.	1987 03 12	Rimouski
2432-2059 2432-2059 QUÉBEC INC.	1987 03 12	Québec
2432-2067 2432-2067 QUÉBEC INC.	1987 03 12	Longueuil
2432-2075 2432-2075 QUÉBEC INC.	1987 03 12	Longueuil
2432-2083 2432-2083 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Montréal
2432-2133 2432-2133 QUÉBEC INC.	1987 03 12	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2432-2315 2432-2315 QUÉBEC INC.	1987 03 12	Beauharnois
2432-2323 2432-2323 QUÉBEC INC.	1987 03 12	Montréal
2432-2331 2432-2331 QUÉBEC INC.	1987 03 12	Terrebonne
2432-2349 2432-2349 QUÉBEC INC.	1987 03 12	Saint-Hyacinthe
2432-2406 2432-2406 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Montréal
2432-2414 2432-2414 QUÉBEC INC.	1987 03 12	Montréal
2432-2422 2432-2422 QUÉBEC INC.	1987 03 12	Longueuil
2432-2430 2432-2430 QUÉBEC INC.	1987 03 12	Montréal
2432-2448 2432-2448 QUÉBEC INC.	1987 03 12	Montréal
2432-2455 2432-2455 QUÉBEC INC.	1987 03 12	Montréal
2432-2471 2432-2471 QUÉBEC INC.	1987 03 12	Longueuil
2432-2489 2432-2489 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Montréal
2432-2497 2432-2497 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Beauharnois
2432-2539 2432-2539 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Montréal
2432-2547 2432-2547 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Laval
2432-2554 2432-2554 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Montréal
2432-2562 2432-2562 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Montréal
2432-2620 2432-2620 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Laval
2432-2653 2432-2653 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Montréal
2432-2661 2432-2661 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2432-2687 2432-2687 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Terrebonne
2432-2711 2432-2711 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Montréal
2432-2752 2432-2752 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Longueuil
2432-2794 2432-2794 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Montréal
2432-2877 2432-2877 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Iberbille
2432-2877 2432-2877 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Iberville
2432-2927 2432-2927 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Montréal
2432-2976 2432-2976 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Beauharnois
2432-2992 2432-2992 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Laval
2432-3008 2432-3008 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Montréal
2432-3024 2432-3024 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Montréal
2432-3099 2432-3099 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Montréal
2432-3107 2432-3107 QUÉBEC INC.	1987 03 13	Montréal
2432-3123 2432-3123 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Montréal
2432-3149 2432-3149 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Joliette
2432-3164 2432-3164 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Montréal
2432-3180 2432-3180 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Trois-Rivières
2432-3305 2432-3305 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Labelle
2432-3313 2432-3313 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Labelle
2432-3347 2432-3347 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2432-3396 2432-3396 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Beauharnois
2432-3404 2432-3404 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Saint-Hyacinthe
2432-3412 2432-3412 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Terrebonne
2432-3420 2432-3420 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Terrebonne
2432-3438 2432-3438 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Laval
2432-3446 2432-3446 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Montréal
2432-3487 2432-3487 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Joliette
2432-3545 2432-3545 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Chicoutimi
2432-3560 2432-3560 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Terrebonne
2432-3602 2432-3602 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Montréal
2432-3685 2432-3685 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Longueuil
2432-3719 2432-3719 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Montréal
2432-3727 2432-3727 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Beauharnois
2432-3735 2432-3735 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Montréal
2432-3743 2432-3743 QUÉBEC INC.	1987 03 16	Laval
2432-3784 2432-3784 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Saint-Hyacinthe
2432-3818 2432-3818 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-3826 2432-3826 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-3842 2432-3842 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-3859 2432-3859 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2432-3867 2432-3867 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Longueuil
2432-3875 2432-3875 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Saint-François
2432-3883 2432-3883 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-3917 2432-3917 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Terrebonne
2432-3933 2432-3933 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Trois-Rivières
2432-3941 2432-3941 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4063 2432-4063 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4113 2432-4113 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Laval
2432-4121 2432-4121 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Longueuil
2432-4154 2432-4154 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Joliette
2432-4162 2432-4162 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Richelieu
2432-4170 2432-4170 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4188 2432-4188 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4196 2432-4196 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4204 2432-4204 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4212 2432-4212 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4220 2432-4220 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4238 2432-4238 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4246 2432-4246 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4253 2432-4253 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2432-4261 2432-4261 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4287 2432-4287 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Montréal
2432-4360 2432-4360 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Longueuil
2432-4378 2432-4378 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Longueuil
2432-4451 2432-4451 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4469 2432-4469 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4477 2432-4477 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4485 2432-4485 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4493 2432-4493 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4501 2432-4501 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4519 2432-4519 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4527 2432-4527 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4535 2432-4535 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4543 2432-4543 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4568 2432-4568 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Longueuil
2432-4626 2432-4626 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Chicoutimi
2432-4634 2432-4634 QUÉBEC INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4675 2432-4675 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Montréal
2432-4683 2432-4683 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2432-4717 2432-4717 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Longueuil
2432-4758 2432-4758 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Montréal
2432-4857 2432-4857 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Montréal
2432-4865 2432-4865 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Montréal
2432-4873 2432-4873 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Montréal
2432-4881 2432-4881 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Montréal
2432-4907 2432-4907 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Laval
2432-4915 2432-4915 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Montréal
2432-4949 2432-4949 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Terrebonne
2432-4972 2432-4972 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Gaspé
2432-5003 2432-5003 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Bedford
2432-5011 2432-5011 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Montréal
2432-5029 2432-5029 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Montréal
2432-5052 2432-5052 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Laval
2432-5060 2432-5060 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Beauharnois
2432-5102 2432-5102 QUÉBEC INC.	1987 03 19	Montréal
2432-5177 2432-5177 QUÉBEC INC.	1987 03 18	Montréal
2432-5185 2432-5185 QUÉBEC INC.	1987 03 19	Longueuil
2432-5193 2432-5193 QUÉBEC INC.	1987 03 19	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2432-5268 2432-5268 QUÉBEC INC.	1987 03 19	Terrebonne
2432-5474 2432-5474 QUÉBEC INC.	1987 03 19	Montréal
2432-2737 5 B DÉVELOPPEMENT INC.	1987 03 13	Montréal
2430-8058 A & JM TRANSPORT INC.	1987 03 18	Chicoutimi
2432-2174 ACADÉMIE H.L. INC.	1987 03 12	Montréal
2432-3495 ACCOMMODATION ST-JÉRÔME INC.	1987 03 16	Québec
2432-4030 ACOREV INC.	1987 03 17	Saint-Hyacinthe
2432-3982 ADAM & FRECHETTE INC.	1987 03 16	Montréal
2432-3586 ADDRESS-O-DATA INC.	1987 03 17	Montréal
2430-8421 L'AMI DE LA CARROSSERIE INC.	1987 03 06	Frontenac
2430-9890 LES AMUSEMENTS DICKSON INC.	1987 03 20	Montréal
2430-9577 LES AMUSEMENTS MAXIM INC.	1987 03 12	Chicoutimi
2432-2919 ANTIVOL LEMIC INC.	1987 03 13	Joliette
2432-3388 ARCHAMBAULT ÉLECTRIQUE INC.	1987 03 16	Saint-Hyacinthe
2432-3891 AROMATE M.G. CANADA INC.	1987 03 17	Laval
2432-2901 ARTISFORME INC.	1987 03 13	Montréal
2430-8363 ASSURANCE MARC-ANDRÉ ST-ONGE INC.	1987 03 16	Kamouraska
2430-9171 ASSURANCES BLANCHETTE, LAPLANTE & ASSOCIÉS INC.	1987 03 04	Saint-Hyacinthe
2430-9395 L'ATELIER DE LAMINAGE VIZUAL DESIGN INC.	1987 03 18	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2432-3990 LES ATELIERS CLAUDE BELHUMEUR INC.	1987 03 16	Joliette
2430-9437 LES AUTOMOBILES ALAIN BOUCHARD INC.	1987 03 10	Saint-François
2431-0427 AUTOMOBILES BEAU-FORT INC.	1987 03 09	Saint-Hyacinthe
2430-9452 LES AUTOMOBILES L.N. INC.	1987 03 10	Saint-François
2432-2208 AUVENTS ET ENSEIGNES COMMERCIALES L.B. INC.	1987 03 12	Longueuil
2431-0401 AUVENTS PONT-ROUGE, MANUFACTURIER, INC.	1987 03 17	Québec
2432-4709 A.U.A. CONSULTANTS INC.	1987 03 18	Montréal
2432-3255 BALVED SINGH SIDHU - M.L. INC.	1987 03 13	Montréal
2430-6896 BAR TAWACHICHE INC.	1987 03 18	Saint-Maurice
2431-0633 BLONDIN DÉMOLITION INC.	1987 03 17	Trois-Rivières
2431-0807 BOIS MULTI-FORMES INC.	1987 03 12	Mégantic
2432-2984 BOULONS JUMAX INC.	1987 03 13	Longueuil
2430-8488 BOUTIQUE CLIC JONQUIÈRE INC.	1987 03 06	Chicoutimi
2431-0708 BOUTIQUE LE KAKI INC.	1987 03 09	Joliette
2432-3479 BOUTIQUE OPTIMUM INC.	1987 03 16	Iberville
2432-4055 BRASSERIE LA MANSARDE INC.	1987 03 17	Montréal
2430-6946 CASSE-CROÛTE CHEZ AURÉLIEN INC.	1987 03 11	Frontenac
2430-8066 CASSE-CROÛTE DES LUTINS INC.	1987 03 09	Terrebonne
2432-3115 CENTRE CULINAIRE CHARCUTHÈQUE PLUS (1987) INC.	1987 03 16	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2431-0658 CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DE SHAWINIGAN INC.	1987 03 18	Saint-Maurice
2431-0450 CENTRE DE L'AUTO BON AIR (BEAUPORT) INC.	1987 03 18	Québec
2432-2588 CENTRE MÉDICO-DENTAIRE BAIE D'URFÉE INC.	1987 03 13	Montréal
2432-5201 CENTRES D'AFFAIRES SUMMACAN INC. *SUMMACAN BUSINESS CENTERS INC.*	1987 03 19	Montréal
2432-3131 LES CÉRAMIQUES ROYAL LTÉE	1987 03 16	Montréal
2430-6649 CHARCUTERIES DE LA MER INC.	1987 03 13	Gaspé
2430-8397 CHARLAND THERMOJET INC.	1987 03 06	Mégantic
2432-2760 CHAUSSURES LE PAJOU INC.	1987 03 13	Montréal
2431-0682 CHEZ GEMMA INC.	1987 03 17	Beauce
2432-5144 CLINIQUE L.D.L. INC.	1987 03 18	Longueuil
2432-4105 CLUB DE DANSE SOCIALE LAVAL INC.	1987 03 17	Laval
2431-0716 CLUB VIDÉO DRUMMOND (1987) INC.	1987 03 09	Drummond
2432-2869 COFFRAGE DE L'EST INC.	1987 03 13	Montréal
2432-2869 COFFRAGE DE L'EST INC.	1987 03 13	Montréal
2432-3248 COFFRAGES MAURICIENS INC.	1987 03 16	Trois-Rivières
2431-0443 LES COFFRAGES PIERREFONDS INC.	1987 03 09	Artahbaska
2432-4550 COIFFURE ANICK INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4386 COIFFURE LOUIS ROBERT, MONTRÉAL INC.	1987 03 17	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2430-9502 COIFFURE L'ÉQUILIBRE INC.	1987 03 11	Alma
2432-3677 COLLECTIONS CARO INC.	1987 03 16	Laval
2432-4840 COMPTOIRS MOULÉS FUTURA INC.	1987 03 18	Saint-Hyacinthe
2431-0609 LES CONCEPTS SMK INC.	1987 03 17	Québec
2430-9874 CONFECTION RÉJEAN LEFEBVRE INC.	1987 03 18	Joliette
2432-4071 CONNECTION COMIX INC. *COMIX CONNECTION INC.*	1987 03 18	Montréal
2431-2076 CONSORTIUM SHERMONT S.L. INC.	1987 03 12	Saint-François
2432-4022 CONSTRUCTION ANDRÉ HOUDE INC.	1987 03 17	Saint-Maurice
2430-8074 CONSTRUCTION GILLES TÉTREAULT INC.	1987 03 11	Saint-Hyacinthe
2431-0419 CONSTRUCTION LAUVARIN INC.	1987 03 09	Saint-François
2430-6789 CONSTRUCTION L.P.H. (1987) LTÉE	1987 03 16	Longueuil
2431-0518 CONSTRUCTION MARC LAREAU INC.	1987 03 11	Iberville
2432-4352 CONSTRUCTION MAUBIL INC.	1987 03 17	Longueuil
2432-2943 CONSTRUCTION MICHEL LEVAC INC.	1987 03 13	Montréal
2432-2646 CONSTRUCTION PEKAN INC.	1987 03 13	Terrebonne
2430-9825 CONSTRUCTION RICHARD MC DUFF INC.	1987 03 12	Saint-François
2432-3834 CONSTRUCTION STE-JULIE INC.	1987 03 17	Longueuil
2430-6805 LES CONSTRUCTIONS BRODEUR & LÉGARÉ INC.	1987 03 06	Trois-Rivières
2431-0096 LES CONSTRUCTIONS DORCO INC.	1987 03 20	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2431-1813 CONSTRUCTIONS ET RÉNOVATIONS KATE INC.	1987 03 11	Beauce
2432-2166 CONSTRUCTIONS ÉTIENNE BÉDARD INC.	1987 03 12	Rouyn-Noranda
2432-3776 LES CONSTRUCTIONS GÉRALD PIGEON INC.	1987 03 16	Richelieu
2432-2364 CONSTRUCTIONS GIASSON ET ARSENEAULT INC.	1987 03 12	Terrebonne
2432-4147 LES CONSTRUCTIONS JEAN-PAUL FAUCHER INC.	1987 03 17	Longueuil
2430-9213 LES CONSTRUCTIONS MONT-AIRPUR INC.	1987 03 04	Longueuil
2432-3669 LES CONSTRUCTIONS PIERJEAN INC.	1987 03 16	Montréal
2431-0757 LES CONSTRUCTIONS YVON LESSARD INC.	1987 03 09	Saint-François
2432-2950 LES CONSULTANTS TRUSTHÈQUE INC.	1987 03 13	Laval
2432-4808 CONVERSIONS MEDIA INC.	1987 03 17	Laval
2430-6912 LES COURTIERS H. JALBERT INC.	1987 03 11	Montmagny
2431-0880 LES CROISIÈRES DE LA FLORIDA INC.	1987 03 13	Chicoutimi
2432-3792 C. TREMBLAY SABOTS INC.	1987 03 16	Chicoutimi
2432-2786 DANIEL ALARIE AUTOMOBILES INC.	1987 03 12	Terrebonne
2432-3503 DANSE AÉROBIQUE ELLE & LUI INC.	1987 03 16	Terrebonne
2432-2844 DÉPANNEUR ETNA INC.	1987 03 13	Montréal
2432-2844 DÉPANNEUR ETNA INC.	1987 03 13	Montréal
2430-6797 DÉPANNEUR E. LEHOUX INC.	1987 03 16	Québec
2432-2398 DÉPANNEUR LE RELAIS DU PÊCHEUR INC.	1987 03 13	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2432-4014 DÉPANNEUR L.D.J. INC.	1987 03 17	Beauharnois
2432-2273 DÉPANNEUR RAYMOND ET CADRIN INC.	1987 03 11	Longueuil
2432-3156 DÉVELOPPEMENT AQUICULTURE QUÉBEC (1987) INC.	1987 03 13	Montréal
2432-4832 DISTRIBUTEUR DE CUISINE FUTURA INC.	1987 03 18	Saint-Hyacinthe
2431-0690 DISTRIBUTION C.N.Z.Q. INC.	1987 03 17	Québec
2432-2836 DISTRIBUTION MAGICGLACE INC.	1987 03 13	Saint-Hyacinthe
2432-4410 DISTRIBUTION MIROBEC INC.	1987 03 17	Laval
2430-6995 LES DISTRIBUTIONS CHAMBERLAND INC.	1987 03 12	Frontenac
2432-5128 LE DOMAINE DES GRANDS BOIS INC.	1987 03 18	Beauharnois
2432-4725 DUCOMARK INC.	1987 03 18	Joliette
2430-7993 DUY NGUYEN ET ASSOCIÉS INC.	1987 03 18	Québec
2432-2638 LE D.E.M. DÉVELOPPEMENT ÉLECTRONIQUE ET MÉCANIQUE INC.	1987 03 13	Montréal
2432-2505 ÉBÉNISTERIE ARC-EN-CIEL INC.	1987 03 13	Joliette
2432-2935 ECOLE DE CONDUITE MULTI-LANGUE INC. *MULTI-LINGUAL DRIVING SCHOOL INC.*	1987 03 13	Montréal
2430-9346 ÉCOLE DE CONDUITE STE-FOY (1987) INC.	1987 03 18	Québec
2430-8132 ELPHÈGE, J. DENIS COUTURE INC.	1987 03 20	Beauce
2432-3750 ENCADREMENTS CLOUTIER INC.	1987 03 16	Québec
2429-9836 ENTREPRISE ERHÉFA INC.	1987 03 09	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2432-2216 ENTREPRISES ALAIN TRUDEAU INC.	1987 03 12	Terrebonne
2432-2893 LES ENTREPRISES CAP MAÇONNERIE INC.	1987 03 13	Trois-Rivières
2432-2893 LES ENTREPRISES CAP MAÇONNERIE INC.	1987 03 13	Trois-Rivières
2432-3701 LES ENTREPRISES DALJO INC.	1987 03 16	Terrebonne
2432-2828 LES ENTREPRISES DANIEL BERGERON LTÉE	1987 03 13	Longueuil
2432-4279 LES ENTREPRISES DANIEL PLOUFFE INC.	1987 03 17	Laval
2432-4824 LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION P. FORTIN INC.	1987 03 18	Chicoutimi
2432-3289 LES ENTREPRISES DE TRANSPORT J.M. LARIVIÈRE INC.	1987 03 16	Montréal
2432-4097 LES ENTREPRISES DE VENTES ROGER DESROCHERS INC.	1987 03 17	Longueuil
2432-2372 LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ RÉJEAN CHARBONNEAU INC.	1987 03 12	Montréal
2432-2281 LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES RÉAL LIMOGES INC.	1987 03 12	Iberville
2430-9320 LES ENTREPRISES ÉLECTRO-PAUL INC.	1987 03 09	Québec
2432-2729 LES ENTREPRISES H. & R. DOSTIE INC.	1987 03 13	Bedford
2430-9486 LES ENTREPRISES JOCELYN ET NICOLE INC.	1987 03 18	Québec
2432-4428 LES ENTREPRISES J.G. FUGÈRE INC.	1987 03 17	Terrebonne
2431-0575 LES ENTREPRISES L. & R. BELLEAU INC.	1987 03 19	Québec
2432-1960 LES ENTREPRISES MC BEN INC.	1987 03 12	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2431-1805 LES ENTREPRISES PARENT ET ST-HILAIRE INC.	1987 03 17	Frontenac
2430-6771 ENTREPRISES YVAN D'ALUMINIUM INC.	1987 03 04	Terrebonne
2432-5078 ÉQUIPEMENT AVENIR INC.	1987 03 18	Montréal
2432-4782 ERIC THERRIEN INC.	1987 03 18	Longueuil
2431-1789 LES EXCAVATIONS MICHEL ROY INC.	1987 03 20	Québec
2430-6599 FER FAB INC.	1987 03 04	Terrebonne
2432-3644 FERME AVICOLE AUBIN ET FILS INC.	1987 03 16	Joliette
2430-6631 FERME CARICO INC.	1987 03 05	Frontenac
2430-6615 FERME CHARLESVIEW INC.	1987 03 05	Beauharnois
2431-0435 FERME GARLAM INC.	1987 03 09	Frontenac
2430-9288 FERME TUR-BO INC.	1987 03 09	Beauce
2432-2695 FINANCEMENT CALICO INC.	1987 03 13	Montréal
2432-4774 FIRMIN-TOURS-INC.	1987 03 18	Montréal
2432-4691 FRADET, GRENIER, LARIVIÈRE INC.	1987 03 18	Montréal
2432-3537 FRANCHISES ATLANTIQUE INC. *ATLANTIC FRANCHISES INC.*	1987 03 16	Montréal
2432-3966 GAÉTAN D'AMOURS INC.	1987 03 16	Laval
2431-0666 GALERIE DES MAÎTRES ANCIENS INC.	1987 03 17	Québec
2430-9312 GAZ-BAR MARC-ANDRÉ DIONNE INC.	1987 03 09	Rimouski
2430-9429 GERA CONSTRUCTION INC.	1987 03 10	Richelieu

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2430-6821 GESTION ANGE-ALBERT ALLARD INC.	1987 03 06	Saint-François
2432-4618 GESTION AUTOCAR DU NORD INC.	1987 03 17	Chicoutimi
2432-3636 GESTION BAILLARGEON & BARRIÈRE INC.	1987 03 16	Longueuil
2431-0898 GESTION BO-GI INC.	1987 03 19	Québec
2430-8454 GESTION BRUNO ST-ONGE INC.	1987 03 06	Trois-Rivières
2430-9585 GESTION CERCO INC.	1987 03 12	Gaspé
2430-9296 GESTION CHIROPRATIQUE PIERRE PARENT INC.	1987 03 09	Abitibi
2431-0351 GESTION CLAUDE DELORME INC.	1987 03 09	Joliette
2432-3321 GESTION CLAUDE DÉPATIE INC.	1987 03 16	Montréal
2432-4048 GESTION CLAUDE DÉSILETS INC.	1987 03 17	Trois-Rivières
2432-3040 GESTION COMBIN'ASIAN INC. *COMBIN'ASIAN HOLDING INC.*	1987 03 13	Montréal
2430-6581 GESTION C.F.C.C. INC.	1987 03 04	Mégantic
2432-2570 GESTION DENIS DESLANDES INC.	1987 03 13	Iberville
2430-9163 GESTION DUCHARME, LAPLANTE, MICHON & ASSOCIÉS INC.	1987 03 04	Saint-Hyacinthe
2431-0526 GESTION GASTY INC.	1987 03 09	Terrebonne
2431-0906 GESTION KADEB INC.	1987 03 19	Québec
2430-6557 GESTION LA BIS INC.	1987 03 13	Québec
2431-0856 GESTION LAR-MAC INC.	1987 03 19	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2430-8462 GESTION LAURIER ST-ONGE INC.	1987 03 06	Trois-Rivières
2430-9304 GESTION LUCIEN RAICHE INC.	1987 03 09	Drummond
2432-4311 GESTION MARIE INC.	1987 03 17	Longueuil
2430-6623 GESTION MARYSE MALLETTE INC.	1987 03 05	Beauharnois
2430-9403 GESTION NAPICLO INC.	1987 03 18	Trois-Rivières
2432-2745 GESTION PARADIS & LAVOIE INC.	1987 03 13	Roberval
2432-3610 GESTION RAYMOND ST-LOUIS INC.	1987 03 16	Arthabaska
2432-3073 GESTION SARTECH INC.	1987 03 13	Bedford
2432-4303 GESTION STEVINA INC.	1987 03 17	Saint-Hyacinthe
2430-8033 GESTION STE-CATHERINE-J.C. INC.	1987 03 18	Québec
2431-0948 LES GESTIONS ANN GLADU INC.	1987 03 13	Bedford
2432-4964 LES GESTIONS GIOVANNI LANNI INC.	1987 03 18	Montréal
2432-3958 LES GESTIONS J.SUNDERLAND INC.	1987 03 16	Terrebonne
2430-9510 GRAVIÈRES DE BEAUCE INC.	1987 03 11	Mégantic
2431-0021 LES GRAVIERS SERVANT INC.	1987 03 12	Beauharnois
2432-4816 LE GROUPE 2087 INC.	1987 03 18	Richelieu
2430-9387 LE GROUPE ALLARD INC.	1987 03 18	Québec
2432-3651 GROUPE CONSTRUCTION PAMICO INC.	1987 03 16	Montréal
2430-8413 LE GROUPE D.R.S. INC.	1987 03 06	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2430-8017 GROUPE EXPERT-CONSEIL RDS INC.	1987 03 18	Québec
2430-6987 LE GROUPE MATAMAJAW INC.	1987 03 12	Rimouski
2431-0864 LE GROUPE SAMOS INC.	1987 03 19	Québec
2431-0500 LES GRUES DU RICHELIEU INC.	1987 03 11	Iberville
2430-6698 G. POIRIER & FILS INC.	1987 03 05	Gaspé
2432-4402 G.M. LACHAINE PAYSAGISTES INC.	1987 03 17	Terrebonne
2430-6979 HABITAT 90 INC.	1987 03 11	Québec
2432-3263 LES HABITATIONS C. PAQUETTE INC.	1987 03 13	Montréal
2430-6839 LES HABITATIONS GIM INC.	1987 03 06	Roberval
2432-3800 HÔPITAL VÉTÉRINAIRE DE RIMOUSKI INC.	1987 03 17	Rimouski
2431-0823 LES HORTICULTEURS VEILLEUX INC.	1987 03 19	Beauce
2432-2257 LES IMMEUBLES DEDURO INC.	1987 03 12	Kamouraska
2430-9411 LES IMMEUBLES L.C.L. INC.	1987 03 18	Québec
2432-2299 IMPALA DISTRIBUTEUR INC.	1987 03 12	Laval
2432-5086 IMPORTATIONS RICA INC.	1987 03 18	Montréal
2432-5094 IMPRIMERIE COPYFAST INC.	1987 03 18	Montréal
2431-0732 IMPRIMERIE GRIM ART INC.	1987 03 09	Trois-Rivières
2431-0369 LES INSTALLATIONS DE PISCINES DUBO & TREMBLAY INC.	1987 03 09	Beauharnois
2432-2026 LES INVESTISSEMENTS 5000 INC. *5000 INVESTMENTS INC.*	1987 03 12	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2432-4584 LES INVESTISSEMENTS CELICAMO INC.	1987 03 17	Laval
2432-3214 LES INVESTISSEMENTS COL-FAX INC. *COL-FAX INVESTMENTS INC.*	1987 03 13	Montréal
2432-2224 LES INVESTISSEMENTS DU PENTAPOL INC.	1987 03 12	Montréal
2432-3628 LES INVESTISSEMENTS HUXSEL INC. *HUXSEL INVESTMENTS INC.*	1987 03 16	Terrebonne
2432-2513 INVESTISSEMENTS MYRELLE INC. *MYRELLE INVESTMENTS INC.*	1987 03 13	Montréal
2432-3578 JACQUES CORRIPRESTO TRANSPORT LTÉE	1987 03 17	Saint-Hyacinthe
2432-3594 JACQUES RICHARD TRANSPORT INC.	1987 03 16	Joliette
2430-8470 JACQUES TARDIF & ASSOCIÉ INC.	1987 03 06	Rimouski
2432-3552 JADMAR CAPITAL INC.	1987 03 16	Montréal
2432-5136 JOMANOJO INC.	1987 03 19	Joliette
2432-4956 KRAMIN INC.	1987 03 18	Montréal
2432-1952 LAJOIE COUVREUR INC.	1987 03 12	Longueuil
2430-9445 LANGEVIN TÉLÉCÂBLE INC.	1987 03 10	Beauce
2432-3198 LOCATION AUTO CONCEPT INC.	1987 03 12	Terrebonne
2430-6672 LOCATION BRONZAGE SOLEIL (1987) INC.	1987 03 13	Québec
2430-8124 LOGO TROPHÉE INC.	1987 03 12	Alma
2432-3370 LORRAINE PETITPAS INC.	1987 03 16	Montréal
2430-8405 MAÇONNERIE RIVARD PARÉ INC.	1987 03 06	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2430-9858 MAÇONNERIE VALMOND GAGNÉ INC.	1987 03 13	Bedford
2432-2521 LES MAÇONNERIES RAY-DAN INC.	1987 03 13	Joliette
2430-8496 MAGASIN MAURICE LAROCHELLE INC.	1987 03 16	Témiscamingue
2430-9338 MAISON DES GLACES INC.	1987 03 09	Saint-Hyacinthe
2430-8116 MANOIR CAP-SANTÉ INC.	1987 03 12	Québec
2430-6680 LE MARCHÉ DES GALERIES DUPLESSIS INC.	1987 03 13	Québec
2431-0872 MARIO HÉROUX INC.	1987 03 12	Iberville
2432-4329 MARTIN & BREHM INC.	1987 03 16	Bedford
2431-0955 LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION PEARSON & DALLAIRE INC.	1987 03 12	Chicoutimi
2432-4436 MAXISPEQ INC.	1987 03 17	Montréal
2430-6847 MENUISERIE GÉRARD FAUCHER (1987) INC.	1987 03 06	Frontenac
2430-6888 MEUBLENFANT INC.	1987 03 18	Longueuil
2430-9882 MICHEL BOUCHARD ÉQUIPEMENT ET FILS INC.	1987 03 20	Québec
2432-1978 MICHEL CHATEL ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.	1987 04 01	Laval
2432-3065 MICHEL ET GUY LAPORTE DÉNEIGEMENT INC.	1987 03 13	Joliette
2430-9205 LES MOTOS M.G.M. LAC ST-JEAN INC.	1987 03 03	Roberval
2432-3081 LES MOULES L. & L. INC. *L. & L. MOULD INC.*	1987 03 13	Montréal
2430-6730 MOULES SOLOMON INC.	1987 03 04	Gaaspé

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2432-4931 MULTIVISION DESIGN INC.	1987 03 18	Montréal
2431-0344 M. PARADIS TECHNO-SERVICES INC.	1987 03 09	Roberval
2430-6862 OMACOM INC.	1987 03 18	Québec
2432-2125 ONIXMAR INC.	1987 03 12	Terrebonne
2431-2209 ORDITROIS INC.	1987 03 20	Trois-Rivières
2432-3909 OTIS COMMUNICATIONS INC.	1987 03 17	Montréal
2430-6664 LE PARIS-GOURMET INC.	1987 03 13	Québec
2431-0377 LES PÂTES NATURALI INC.	1987 03 17	Québec
2431-1730 PAVAGE LAURIER INC.	1987 03 19	Québec
2432-4923 PAVILLON DE LA RIVIÈRE NOIRE INC.	1987 03 18	Longueuil
2432-4139 LES PAYSAGISTES PRO-SOL INC.	1987 03 17	Saint-Hyacinthe
2430-6813 PÊCHERIES RÉJEAN GRENIER INC.	1987 03 06	Bonaventure
2432-2968 PÉPINIÈRE MONT-LAURIER INC.	1987 03 13	Labelle
2432-5300 PERFOTECH C.P.L. INC.	1987 03 19	Montréal
2430-1988 LES PÉTROLES LANAUDIÈRE INC.	1987 03 09	Joliette
2432-4337 PHARAONS CONSTRUCTION INC.	1987 03 16	Laval
2432-2596 PHILIPPE DE VIENNE & ASS. INC.	1987 03 13	Montréal
2432-4766 PIÈCES D'AUTO GILLES COMEAU INC.	1987 03 18	Drummond
2431-0724 PLACE DES SPORTIFS DE POINTE CALUMET INC.	1987 03 09	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2432-4295 LES PLACEMENTS CATCHLOVE ET LAPIERRE INC.	1987 03 16	Montréal
2430-9353 LES PLACEMENTS CLAUDE BISSON INC.	1987 03 10	Laval
2432-3768 PLACEMENTS CORO INC. *CORO HOLDINGS INC.*	1987 03 16	Montréal
2432-3339 LES PLACEMENTS FONROQUE INC.	1987 03 16	Joliette
2431-2084 LES PLACEMENTS JO & LOUIS INC.	1987 03 12	Baie-Comeau
2430-9361 PLACEMENTS RÉJEAN PÉPIN INC.	1987 03 09	Montréal
PLACEMENTS ROBERT BOURGAULT INC.	2430-9379 1987 03 09	Saint-François
2432-4642 LES PLACEMENTS SOJEL INC.	1987 03 18	Longueuil
2430-6607 PLACEMENTS VALÉRIE COURCHESNE INC.	1987 03 04	Saint-François
2432-2604 PLOMBERIE R. BLAIS INC.	1987 03 13	Longueuil
2432-3974 PLOMBERIE & CHAUFFAGE 2002 INC.	1987 03 16	Montréal
2432-3693 LES PNEUS CARIGNAN INC.	1987 03 16	Longueuil
2430-9494 LES PNEUS DELSON INC.	1987 03 10	Longueuil
2432-3354 LES POMPES BERNIER ET FRÈRES INC.	1987 03 16	Saint-François
2432-2810 POURVOIRIE DE LA BAIE D'HUDSON INC. *HUDSON BAY OUTFITTER INC.*	1987 03 13	Terrebonne
2432-4600 POURVOIRIE L'APPEL DU HIBOU INC.	1987 03 17	Longueuil
2431-0617 PRÊT-À-PORTER MON MEC INC.	1987 03 17	Québec
2432-4741 LES PRODUCTIONS LA MAISON DESCHÊNES INC.	1987 03 18	Montréal
2432-4444 LES PRODUCTIONS ORION (1987) INC.	1987 03 17	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2432-2778 LES PRODUCTIONS SONODIO INC.	1987 03 12	Laval
2430-6748 LES PRODUCTIONS ST-BERNARD INC.	1987 03 16	Québec
2432-3172 LES PRODUITS SANITAIRES CYR INC.	1987 03 16	Richelieu
2430-6938 PROMARCOM INC.	1987 03 11	Saint-Francois
2432-3461 PROMO CONCEPT M.P.L. INC.	1987 03 16	Terrebonne
2431-0641 PROMOTION DE LOCATION D'ÉQUIPEMENT AU PME INC.	1987 03 18	Trois-Rivières
2431-0625 LES PROMOTIONS NOR.DAN. INC.	1987 03 09	Saint-Hyacinthe
2430-8009 PROTECTION PROLONGÉE CANADIENNE P.P.C. INC.	1987 03 18	Trois-Rivières
2432-2463 PRO-TECH-ION CANADA INC.	1987 03 12	Iberville
2432-4659 P.E. LAMARCHE DÉBOSSELAGE INC.	1987 03 18	Montréal
2431-0591 QUINCAILLERIE OPTION DÉCOR INC.	1987 03 19	Québec
2432-3362 RAPIDO VENTILATION INC.	1987 03 16	Richelieu
2432-3016 RENOAR INC.	1987 03 13	Hull
2432-4006 LE RÉNOVATEUR MILOND INC.	1987 03 17	Montréal
2432-4089 RÉNOVATIONS SOREL INC.	1987 03 17	Richelieu
2432-2265 RÉSIDENCES VAL SUTTON NO 15 INC.	1987 03 11	Bedford
2432-5110 RESTAURANT AU PETIT SOURIRE INC.	1987 03 18	Beauharnois
2432-4667 RESTAURANT BAR SALERNO INC.	1987 03 18	Montréal
2432-4394 RESTAURANT PLACE L'ACADIE INC.	1987 03 17	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2431-2118 RESTO C.C. INC.	1987 03 20	Québec
2429-9927 RESTO-BAR L'ABAT INC.	1987 03 10	Longueuil
2430-6656 ROBERT LEFORT (1987) INC.	1987 03 13	Montréal
2430-9239 ROGER ET MICHEL HUBERT INC.	1987 03 02	Trois-Rivières
2431-0674 R.C.R. BUTEAU INC.	1987 03 17	Beauce
2432-4345 R.VANASSE & ASSOCIÉS INC.	1987 03 17	Longueuil
2432-2612 S P E Q EMPLOYÉS TREFIL INC.	1987 03 13	Longueuil
2430-9221 SALLE DE COUPE ANDRÉ INC.	1987 03 04	Iberville
2432-3222 LE SALON DE BRONZAGE A.R. DEC. INC.	1987 03 13	Montréal
2432-4592 SALON DE THÉ LE DAPHNÉ (1987) INC.	1987 03 17	Montréal
2431-0765 SAVOIR FAIRE «FAIRE» INC.	1987 03 09	Frontenac
2432-2885 SCAM INC.	1987 03 13	Longueuil
2430-6714 SECUMAR INC.	1987 03 17	Québec
2431-0583 SECURIMAX INC.	1987 03 19	Trois-Rivières
2431-0559 SERVICE DE TÉLÉ BEAUPRÉ INC.	1987 03 19	Québec
2430-1954 LES SERVICES ABBATS-POUSSIÈRE SAG-LAC INC.	1987 03 05	Chicoutimi
2431-0070 LES SERVICES FINANCIERS MICHEL GUILBERT INC.	1987 03 16	Saint-François
2432-2141 SERVICES LINGUISTIQUES LE PAN INC.	1987 03 12	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2432-4576 SIGNALISATION DE MONTRÉAL (DISTRIBUTION) INC.	1987 03 17	Montréal
2432-3032 SOCIÉTÉ DE CONSEILS INDUSTRIELS ET FINANCIERS (SCIF) INC.	1987 03 13	Montréal
2432-3529 SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS ALLEGHANYS INC.	1987 03 16	Iberville
2431-0815 LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE B.C.T. INC.	1987 03 19	Québec
2432-2851 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE RENÉ A. ROBERT INC.	1987 03 13	Montréal
2432-2851 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE RENÉ A. ROBERT INC.	1987 03 13	Montréal
2431-2092 SOLUTION MOD INC.	1987 03 12	Chicoutimi
2432-5037 STUDIO ARTI-PIER INC.	1987 03 17	Terrebonne
2432-4733 STUDIO DRAMA INC.	1987 03 17	Montréal
2432-5169 STUDIO D'ESTHÉTIQUE RÉFLEXION INC.	1987 03 18	Montréal
2432-3057 STUDIO PAQUET P.G. INC.	1987 03 13	Beauce
2432-4998 ST-PIERRE & VIRGINI INC.	1987 03 18	Laval
2432-2380 SUCRERIE DES DEUX VERSANTS INC.	1987 03 12	Kamouraska
2432-2802 SURPLUS MANUFACTURIER SOLEIL INC.	1987 03 13	Saint-François
2430-1962 LA TABLE DE CHINE INC.	1987 03 05	Baie Comeau
2432-3925 TAPIS J.P. LALONDE INC.	1987 03 22	Montréal
2431-0542 TECHTRABOIS INC.	1987 03 19	Montmagny
2432-2034 TELERECOM INC.	1987 03 12	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2432-3230 TERRASSES FONTAINE INC.	1987 03 13	Montréal
2432-3271 LES TRAITEMENTS DU GRAND BEN INC.	1987 03 16	Saint-François
2432-2703 TRANSMISSION ROGER ROY INC.	1987 03 13	Montréal
2432-2158 TRANSPORT 132 INC.	1987 03 12	Bonaventure
2430-9197 TRANSPORT A.N.J. LACASSE INC.	1987 03 04	Labelle
2430-6763 TRANSPORT BENOÎT HARVEY INC.	1987 03 09	Chicoutimi
2431-0492 TRANSPORT CLAUDE DROLET INC.	1987 03 17	Longueuil
2432-3453 TRANSPORT GILLES DUMONT INC.	1987 03 16	Beauharnois
2430-9817 TRANSPORT G. POULIOT INC.	1987 03 12	Montmagny
2431-0476 TRANSPORT JOHNNY AMOS INC.	1987 03 17	Longueuil
2432-3511 TRANSPORT MOLDAVIE INC.	1987 03 16	Montréal
2432-1986 TRANSPORT PAPYON INC.	1987 03 12	Iberville
2431-0468 TRANSPORT PIERRE DESJARDINS INC.	1987 03 17	Longueuil
2431-0484 TRANSPORT SERGE LEGAULT INC.	1987 03 17	Longueuil
2430-6755 TRANSPORT STEVEN LAVOIE INC.	1987 03 09	Chicoutimi
2430-1970 UNIGLOBE VOYAGES MI VIA INC.	1987 03 05	Laval
2432-2307 VARIÉTÉS «AUX PETITS PRIX» INC.	1987 03 12	Montréal
2432-5151 LES VENTES AGATE-PLUS LTÉE	1987 03 18	Montréal
2432-3206 VENTILATION 4 SAISONS INC.	1987 03 13	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2432-4790 VERGER GIBEAULT INC.	1987 03 18	Beauharnois
2430-9866 VERTEK JEAN XXIII INC.	1987 03 13	Trois-Rivières
2430-9189 VÊTEMENTS CHEZ ANGÈLE INC.	1987 03 04	Gaspé
2432-3297 VIDÉO-IMAGE CUISINE INC.	1987 03 16	Québec
2431-0914 VIPUBLICITÉ INC.	1987 03 19	Québec
2430-9551 VITRERIE UNI-VERRE (1987) INC.	1987 03 18	Québec
2432-2679 VOYAGES VICTO INC.	1987 03 12	Arthabaska
2432-2232 V.R. INDUSTRIES INC. *R.V. INDUSTRIES INC.*	1987 03 12	Laval

L'inspecteur général des institutions financières,
81 JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1468-9483 LES AMEUBLEMENTS J.M.M. INC.	1976 08 06	1987 03 09	
1366-6482 AUTOMATES GALAXIE INC.	1975 08 21	1987 03 11	
1506-3829 BENOIT HAMEL INC.	1977 08 24	1987 03 11	
1111-1796 BERTOLLI CANADA INC.	1961 08 02	1987 03 12	
1280-5206 CENTRE DE PISCINES TREMBLAY INC.	1972 03 09	1987 03 09	1280-5206 QUÉBEC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1635-9317 CHAUFFAGE RIVIÈRE-DU-LOUP INC.	1979 05 02	1987 03 09	
1130-6784 CLUB TOURISTE DE VALLEYFIELD LIMITÉE	1957 05 24	1987 03 05	
1188-9193 CONSTRUCTION BOUCHARD INC.	1962 09 05	1987 03 03	
1228-2562 CORPORATION MINIÈRE NORD ABITIBI	1971 03 15	1987 03 19	
1475-0715 ÉMILE BILODEAU & FILS INC.	1977 03 09	1987 03 06	
1466-9576 LES ENTREPRISES M. & G. LUPIEN INC.	1976 05 11	1987 03 09	
1477-1554 ENTREPRISES YVAN JOLY INC.	1977 05 02	1987 03 17	
1640-2489 FERME CAUX INC.	1979 12 06	1987 03 06	
1134-5667 FORTIN ET FRÈRE CIE. LTÉE	1957 02 28	1987 03 13	1134-5667 QUÉBEC INC.
1161-3288 GESTION MEALARE INC.	1958 02 11	1987 03 06	
1366-2762 LE GRAVEUR ROGERS LTÉE	1975 07 21	1987 03 11	LE GROUPE ROGERS LTÉE
1507-2606 GUY THIBAULT, PONTIAC-BUICK INC.	1977 09 30	1987 03 13	LES AUTOMOBILES DEGIRO INC.
1480-5113 LES IMMEUBLES GENTILE INC.	1975 10 22	1987 03 16	LE GROUPE L.E.G.A.L.-SERVICES IMMOBILIERS LTÉE *L.E.G.A.L. GROUP-REAL ESTATE SERVICES LTD.*
1208-6591 LES INDUSTRIES A.C. IMPACT INC.	1970 02 23	1987 03 11	
1262-7253 J. GERMAIN PÉPIN INC.	1969 06 26	1987 03 06	GESTION J. GERMAIN PÉPIN INC.
1642-8567 J. TRÉPANIER INC.	1980 03 18	1987 03 18	
1135-7092 J.M. COMEAU LTÉE	1954 03 26	1987 03 17	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1337-1828 LEDUC & MICHON INC.	1972 12 15	1987 03 11	
1628-0455 LIBRAIRIE TOME 1 INC.	1978 07 04	1987 03 16	
1140-9513 MOBILIER LAURENTIEN INC.	1955 01 19	1987 03 13	YVON LOISEAU INC.
1467-9310 M. & P. VACHON INC.	1976 06 22	1987 03 06	
1329-9797 NOSJA INC.	1973 06 11	1987 02 11	
1355-0553 PAVILLON DES SERVICES LA POINTE INC.	1974 01 04	1987 03 12	PAVILLON DU SERVICE SAVARD INC.
1195-0326 LES PIÈCES D'AUTOS H. GOULET INC.	1970 08 05	1987 03 13	
1476-3627 PIERRE MACHABÉE INC.	1977 04 07	1987 03 06	
1624-9823 PORTES DE GARAGE A. BÉGIN & FILS INC.	1978 04 03	1987 03 04	
1176-9353 REILLY DE ROUYN LIMITÉE	1926 12 09	1987 03 06	
1361-5422 RESTAURANT LE BEARN INC.	1975 01 31	1987 03 11	
1125-0214 ROBERT INDUSTRIES INC.	1968 11 07	1987 03 16	
1281-5940 SOCIÉTÉ RANZAL INC.	1962 09 11	1987 03 11	
1628-0935 SPORTS DUBO (1978) INC.	1978 07 11	1987 03 09	1628-0935 QUÉBEC INC.
1631-6630 SPORTS HENRI DESHAIES INC.	1978 11 24	1987 03 06	
1338-1421 SYNDICAT COOPÉRATIF ST-DAMASE	1945 05 01	1987 03 13	ALIMENTATION ST-DAMASE INC.
1472-4249 LES TRANSPORTS DESHAIES INC.	1976 12 17	1987 03 04	
1285-2661 VALLEYTANK INC.	1970 05 28	1987 03 19	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1287-4640 VINCELETTE TRANSPORT LTÉE	1950 03 24	1987 03 12	

81

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2431-0922 CINÉ DRUMMOND INC.	CINÉ DRUMMOND INC. CINÉ CAPITOL INC.	1987 04 01	Arthabaska
2431-0773 COGESQUIN LTÉE	COGESQUIN LTÉE ERNEST QUINTAL LIMITÉE	1987 03 17	Joliette
2430-8389 MUSIQUE KASMA INC.	MUSIQUE KASMA INC. MUSINTER INC.	1987 04 01	Saint-Hyacinthe
2431-0781 R.S. MEUBLES INC. *R.S. FURNITURE INC.*	R.S. MEUBLES INC. 2430-2606 QUÉBEC INC.	1987 03 14	Montréal

81

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1641-9764 1641-9764 QUÉBEC INC.	1980 12 23	1987 03 17	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2161-4714 2161-4714 QUÉBEC INC.	1983 10 20	1987 03 09	du district: Laval
2165-3159 2165-3159 QUÉBEC INC.	1984 01 30	1987 03 09	de la dénomination sociale: DÉPANNEUR DE GRANDPRÉ INC.
2318-1332 2318-1332 QUÉBEC INC.	1985 03 19	1987 03 16	de la dénomination sociale: GROUPE B.G.L.M. INC.
2318-7008 2318-7008 QUÉBEC INC.	1985 03 28	1987 03 17	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 20
2328-9010 2328-9010 QUÉBEC INC.	1985 10 17	1987 03 06	1) du capital-actions 2) des dispositions
2333-0277 2333-0277 QUÉBEC INC.	1986 01 07	1987 03 05	de la dénomination sociale:le: REMDEL INC.
2333-0624 2333-0624 QUÉBEC INC.	1985 12 30	1987 03 06	de la dénomination sociale: LACROIX SPORTS INC.
2333-8353 2333-8353 QUÉBEC INC.	1986 01 15	1987 03 11	de la dénomination sociale: CÉRAMIQUES J.G. LECLERC INC.
2414-6573 2414-6573 QUÉBEC INC.	1986 04 29	1987 03 11	de la dénomination sociale: DATAFAX INC.
2416-8882 2416-8882 QUÉBEC INC.	1986 06 02	1987 03 06	du capital-actions
2419-9077 2419-9077 QUÉBEC INC.	1986 09 10	1987 03 09	de la dénomination sociale: DÉPANNEUR N.P.L. INC.
2420-1410 2420-1410 QUÉBEC INC.	1986 09 12	1987 03 06	1) du district: Montréal 2) du capital-actions
2420-2038 2420-2038 QUÉBEC INC.	1986 09 12	1987 03 12	de la dénomination sociale: TRADUCTIONS ULTRA INC.
2421-0510 2421-0510 QUÉBEC INC.	1986 10 10	1987 03 19	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2421-0973 2421-0973 QUÉBEC INC.	1986 10 15	1987 03 06	du capital-actions
2422-3158 2422-3158 QUÉBEC INC.	1986 11 19	1987 03 09	1) de la dénomination sociale: ISOLATION RÉGIONALE SAGUENAY (1987) INC. 2) du capital-actions
2422-5336 2422-5336 QUÉBEC INC.	1986 12 01	1987 03 16	de la dénomination sociale: FORESTERIE R.F.V.K. INC.
2423-3090 2423-3090 QUÉBEC INC.	1986 10 23	1987 03 13	de la dénomination sociale: VISSERIE D.M.M. INC.
2423-3165 2423-3165 QUÉBEC INC.	1986 10 27	1987 03 09	du district: Montréal
2424-2216 2424-2216 QUÉBEC INC.	1986 11 19	1987 03 11	de la dénomination sociale: LA CIE D'ENTRETIEN TRANSCO INC.
2424-4055 2424-4055 QUÉBEC INC.	1986 11 25	1987 03 18	1) de la dénomination sociale: LES REVÊTEMENTS JARO INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2424-6670 2424-6670 QUÉBEC INC.	1986 12 03	1987 03 11	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES CINÉMATOGRAPHIQUES DE ST-HYACINTHE INC.
2424-7017 2424-7017 QUÉBEC INC.	1986 12 04	1987 03 05	de la dénomination sociale: PIGNON SUR PENTES INC.
2424-7520 2424-7520 QUÉBEC INC.	1986 12 05	1987 03 17	du district: Saint-Maurice
2424-9757 2424-9757 QUÉBEC INC.	1986 12 11	1987 03 17	1) de la dénomination sociale: ENTREPRISES MARK HOT INC. *MARK HOT ENTERPRISES INC.* 2) du district: Longueuil
2425-6968 2425-6948 QUÉBEC INC.	1986 12 30	1987 03 17	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES CORRIVEAU & ROUSSEAU INC.
2425-7636 2425-7636 QUÉBEC INC.	1987 01 05	1987 03 09	de la dénomination sociale: S.A.F.I.R. GESTION INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2425-9228 QUÉBEC INC.	1987 01 13	1987 03 11	de la dénomination sociale: AUTOMOBILES F.D.F. INC.
2426-0564 QUÉBEC INC.	1987 01 14	1987 03 11	de la dénomination sociale: FABRI A & A LTÉE
2426-1323 QUÉBEC INC.	1987 01 16	1987 03 12	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION CHEOPS INC.
2426-3899 QUÉBEC INC.	1987 01 26	1987 03 05	du district: Montréal
2426-7056 QUÉBEC INC.	1987 01 30	1987 03 03	de la dénomination sociale: PLACEMENTS MICAR INC.
2427-7717 QUÉBEC INC.	1987 01 07	1987 03 09	de la dénomination sociale: RIVARD, RACINE INC.
2427-8251 QUÉBEC INC.	1987 01 07	1987 03 19	de la dénomination sociale: CLINIQUE DE MÉDECINE INDUSTRIELLE ROBERT & LIZOTTE (MONTRÉAL) INC.
2428-1412 QUÉBEC INC.	1987 01 09	1987 03 17	de la dénomination sociale: R. & S. BRETON CONSTRUCTIONS INC.
2429-1056 QUÉBEC INC.	1987 02 03	1987 03 12	de la dénomination sociale: GESTION DANIEL MARCOUX INC.
2429-1064 QUÉBEC INC.	1987 02 03	1987 03 12	de la dénomination sociale: TRANSPORT VICAME INC.
2429-7079 QUÉBEC INC.	1987 02 20	1987 03 18	de la dénomination sociale: PLACEMENTS DU CENTRE DU QUÉBEC INC.
2430-3356 QUÉBEC INC.	1987 02 11	1987 03 18	du capital-actions
2430-5971 QUÉBEC INC.	1987 02 17	1987 03 06	de la dénomination sociale: DISTRIBUTION RO-NA - FERCO INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2433-2900 2433-2900 QUÉBEC INC.	1987 02 24	1987 03 10	du district: Baie Comeau
2433-2926 2433-2926 QUÉBEC INC.	1987 02 24	1987 03 12	du district: Kamouraska
2434-6835 2434-6835 QUÉBEC INC.	1986 03 11	1987 03 16	1) de la dénomination sociale: LES TENTES DE LAVAL INC. 2) du district: Laval
2439-1393 2439-1393 QUÉBEC INC.	1986 07 31	1987 03 09	de la dénomination sociale: SERVICES FINANCIERS MÉTROPOLITAINS S.F.M. INC.
2439-9933 2439-9933 QUÉBEC INC.	1986 09 02	1987 02 02	de la dénomination sociale: ATELIER D'USINAGE MORDY INC. *MORDY'S MACHINE SHOP INC.*
1233-9479 ARPIN & LANGELIER INC.	1965 02 23	1987 03 04	de la dénomination sociale: LANGELIER ASSURANCES INC.
2419-4755 AUTOBUS FLEUR DE LYS INC.	1986 08 21	1987 03 13	de la dénomination sociale: VISITES TOURISTIQUES FLEUR DE LYS INC.
1235-1771 AUTOBUS MENARD INC.	1972 03 11	1987 03 16	du capital-actions
1844-0560 AUTOMOBILES D. BRASSARD INC.	1981 03 09	1987 03 10	1) de la dénomination sociale: AUTOMOBILES DONALD BRASSARD INC. 2) du district: Terrebonne
1211-8717 LES AUTOMOBILES JACQUES LEBEL INC.	1971 07 21	1987 03 09	de la dénomination sociale: AUTOMOBILES JACQUES LEBEL INC.
2416-0210 BAR TANGO INC.	1986 05 07	1987 03 09	des dispositions
2162-1867 BLOUIN, GIROUARD & DENIS COURTIERS EN ASSURANCES INC.	1983 11 10	1987 03 11	de la dénomination sociale: BLOUIN, GIROUARD & ASSOCIÉS INC.
2424-5706 BOEUF & BARIL INC.	1986 12 01	1987 03 10	de la dénomination sociale: BARIL & BOEUF INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2434-3519 BOULANGERIE GRANGER INC.	1986 01 29	1987 03 09	de la dénomination sociale: LES ALIMENTS GRANGER INC.
2157-0361 CENCOM INFORMATIQUE LTÉE	1983 06 23	1987 03 11	du capital-actions
2422-2580 CENTRE DE SCIE À CHAÎNE CAMILLE PELLETIER INC.	1986 11 19	1987 03 04	de la dénomination sociale: VIDÉO MI-LE INC.
2310-0340 CENTRE DU COMPTOIR PRÉ-MOULÉ A.L. LTÉE	1984 09 11	1987 03 09	de la dénomination sociale: CENTRE DE RÉNOVATION A.L. INC.
2438-7086 LE COIN DE L'AMITIÉ NO 2 INC.	1986 07 14	1987 03 11	des dispositions
1111-1358 LA COMPAGNIE UNIVERSELLE IMPEX LTÉE	1960 08 30	1987 03 09	de la dénomination sociale: FOURRURES AMERELLA CANADA LTÉE *AMERELLA FURS CANADA LTD.*
2415-9030 CONSTRUCTION DANIEL ST-JACQUES INC.	1986 05 09	1987 03 06	1) du capital-actions 2) des dispositions
2157-2235 CONSTRUCTION L.P.H. LTÉE	1983 07 01	1987 03 16	de la dénomination sociale: 2157-2235 QUÉBEC INC.
1351-2058 LES CONSTRUCTIONS GART INC.	1973 11 22	1987 03 05	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 12
1851-2624 LES CONSTRUCTIONS RAYNALD LANGLOIS INC.	1981 10 09	1987 03 06	de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS DE L'ANSE INC.
1647-8034 LES CONSULTANTS LATENDRESSE, PORTELANCE, DEMERS & ASSOCIÉS INC.	1980 09 30	1987 03 06	de la dénomination sociale: LES CONSULTANTS LATENDRESSE, CASTONGUAY & ASSOCIÉS INC.
1647-8430 LA CORPORATION DE VÊTEMENTS MERIT	1980 10 01	1987 03 16	de la dénomination sociale: LA CORPORATION DE VÊTEMENTS SF INC. *SF APPAREL CORPORATION*
2437-4753 LES DÉBUSQUEUSES LAFRENIÈRE INC.	1986 05 28	1987 03 13	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2327-3626 DISTRIBUTION QUIRION INC.	1985 09 19	1987 03 18	de la dénomination sociale: 2327-3626 QUÉBEC INC.
1161-3718 DORILAS GRENIER LIMITÉE	1956 03 14	1987 03 11	du capital-actions
2438-7540 DUO MACHINERIES CORPORATION	1986 07 16	1987 03 12	1) de la dénomination sociale: DUO MACHINERIE CORPORATION *DUO MACHINERY CORPORATION* 2) du capital-actions
1355-8705 LES ENTREPRISES H. PÉPIN INC.	1973 12 18	1987 03 10	du capital-actions
2160-1166 ÉQUIPEMENT DE BUREAU A.D.A. INC.	1983 09 21	1987 03 09	1) du capital-actions 2) des dispositions
1364-0974 LES ÉQUIPEMENTS HARDY INC.	1975 06 11	1987 03 17	du capital-actions
2317-8312 ESPACE 22 INC.	1985 03 14	1987 03 20	du capital-actions
1367-9485 F. CARPENTIER & ASSOCIÉS INC.	1974 04 25	1987 03 09	du capital-actions
1857-6496 GENDREAU, PELLETIER & ASSOCIÉS INC.	1982 05 03	1987 03 06	de la dénomination sociale: 1857-6496 QUÉBEC INC.
2427-2940 GESTION BRANEC INC.	1986 12 17	1987 03 05	1) du capital-actions 2) des dispositions
1190-0065 GESTION HENRI CULOS (1986) INC.	1966 05 30	1987 03 19	de la dénomination sociale: AUBERGE DE LA RIVIÈRE GEORGE INC.
1840-9615 GESTION JOCELYN BONNEVILLE INC.	1980 11 27	1987 03 09	du district: Drummond
2323-6029 GESTION LAFRANCE-CHANDONNET INC.	1985 07 04	1987 02 04	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2160-4525 GESTION L.J.M. INC.	1983 09 22	1987 03 05	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2314-2656 GESTION PIERRE PAQUIN INC.	1984 12 18	1987 03 12	de la dénomination sociale: GROUPE SOMAVRAC INC.
2426-0655 GESTIONS ANN SHEARS INC.	1987 01 14	1987 03 04	de la dénomination sociale: GESTION ANNE SHEARS INC. *ANNE SHEARS HOLDINGS INC.*
1242-2374 GORDON F. CALLAGHAN INC.	1969 11 05	1987 03 13	du capital-actions
2164-8563 IMPRIMERIE A.B.S. INC.	1984 01 25	1987 03 17	de la dénomination sociale: RELIURE ASTRALE INC.
2432-2224 LES INVESTISSEMENTS DU PENTAPOL INC.	1987 03 12	1987 03 16	de la dénomination sociale: LES INVESTISSEMENTS DU PENTAPOLE INC.
2312-6394 JACMIN TOYE INC.	1984 11 09	1987 03 13	de la dénomination sociale: TOH & TOYE INTERNATIONAL INC.
1626-2933 JONCTION RAPIDE INC.	1978 05 09	1987 03 17	du capital-actions
2151-0995 LINGERIE O BO COTTON INC.	1983 02 03	1987 03 12	de la dénomination sociale: LINGERIE O BO COTON INC.
2153-4573 LIQUIDATION DYGSI INC.	1983 03 29	1987 03 13	de la dénomination sociale: LES INVESTISSEMENTS DYGSI INC.
1354-3616 MARCHÉ DUBERGER INC.	1974 03 05	1987 03 20	du capital-actions
1860-2581 MARCHÉ J.P. LAFOREST INC.	1982 08 05	1987 03 16	1) de la dénomination sociale: GESTION J.P. LAFOREST INC. 2) du district: Terrebonne
1116-9976 MARK HOT INC.	1949 08 25	1987 03 04	1) de la dénomination sociale: CHEMINÉES SÉCURITÉ INTERNATIONALE INC. 2) du district: Laval
2413-9099 MULTIFORME MÉTAL & SOUDURE INC.	1986 03 18	1987 03 16	de la dénomination sociale: MULTIFORME MÉTAL INC.
1211-8386 PABI INC.	1971 08 11	1987 03 09	du district: Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2150-2802 PÂTISSERIE YVES ADAM INC.	1983 01 14	1987 03 09	du capital-actions
2311-0851 LES PEINTURES PIER YON INC.	1984 10 11	1987 02 05	du district: Montréal
1118-4181 PELLETIER ACOUSTIQUE INC.	1968 02 16	1987 03 17	du capital-actions
1262-7600 PLACEMENTS GÉROS INC.	1969 11 11	1987 03 18	1) du capital-actions 2) des dispositions
1151-5764 PLOMBERIE ST-LUC INC.	1966 03 24	1987 03 13	1) du capital-actions 2) des dispositions
2329-5132 PNEUS DES MONTS INC.	1985 10 25	1987 03 12	du capital-actions
2424-6282 POLYMÈRE ET CRYOGÉNIE DU QUÉBEC INC.	1986 12 02	1987 03 11	du capital-actions
1124-7913 PRODUITS ALIMENTAIRES ITALIENS MILANO INC.	1963 12 03	1987 03 13	de la dénomination sociale: 1124-7913 QUÉBEC INC.
2425-0623 PUBLICATIONS K.M.S. INC.	1986 12 15	1987 02 06	du district: Québec
2412-5965 RAYNALD FAUTEUX CONSTRUCTION INC.	1986 02 19	1987 03 06	du capital-actions
2311-5066 RESTAURANT PASTA PIER LTÉE	1984 10 23	1987 03 19	du district: Joliette
2435-8509 ROGER SAVOIE & FRÈRES COUVREURS LTÉE	1986 04 18	1987 03 13	de la dénomination sociale: MÉNÉ SAVOIE & FRÈRES COUVREURS LTÉE
1646-9553 SALON DIANE AUBIN FLEURISTE INC.	1980 08 05	1987 03 16	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2169-4229 SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS DE L'ESTRIE INC.	1984 04 27	1987 03 18	1) de la dénomination sociale: GESTION KARERO INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2333-7215 SERVICE DE SUSPENSION TURCOTTE INC.	1986 01 15	1987 03 13	du capital-actions
2420-2327 SOCIÉTÉ D'EXPERTISE ET D'ANALYSE (S.E.D.A.C.) INC.	1986 09 17	1987 03 06	du capital-actions
1461-4267 TAPIS V.N. INC.	1975 08 15	1987 03 10	du capital-actions
2165-0544 TEST-AIR (1984) LTÉE	1983 12 19	1987 03 17	du nombre des administrateurs: minimum: 2 maximum: 7
2429-1296 TRANSPORT GILLES AUDET INC.	1987 02 04	1987 03 11	des dispositions
1474-7042 TRANS-ACTION IMMEUBLES LAVOIE INC.	1977 03 01	1987 03 09	du capital-actions
1645-9265 VERREAULT NAVIGATION INC.	1980 06 30	1987 03 18	du capital-actions
1856-5010 VISITES TOURISTIQUES FLEUR DE LYS INC.	1982 03 29	1987 03 13	de la dénomination sociale: AUTOBUS FLEUR DE LYS (1987) INC.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

81

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2430-8629 17e PROMOTION DES AMIS DE L'INFORMATIQUE DE GESTION DE SHERBROOKE	1987 03 16	Sherbrooke

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2430-9676 24 HEURES SECOURS	1987 03 19	Roberval
2430-9007 LA 32e PROMOTION ÉTUDIANTE DE LA FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES DE SHERBROOKE	1987 03 16	2500, boulevard de l'Université, Sherbrooke
2427-7600 ALTERNATIVE - CENTREGENS	1987 03 19	1704, St-Georges, Lemoyne
2430-8868 LES AMIS DE LA BAIE À TIBENNE INC.	1987 03 20	915, boulevard Labelle, Blainville
2430-8991 LES AMIS DE LA TRAVERSÉE INTERNATIONALE DU LAC ST-JEAN INC.	1987 03 16	Roberval
2430-7472 LES AMIS DE L'HÔPITAL NOTRE-DAME DE GRANBY INC.	1987 03 20	Granby
2430-8843 ARC EN TÊTE INC.	1987 03 20	263, 3e Avenue, L'Épiphanie
2430-9742 LES ARCHERS DE LA RIVE SUD INC.	1987 03 20	Montmagny
2430-9700 ASSOCIATION DE LA DANSE DE SAINT-EUSTACHE	1987 03 20	271, rue St-Eustache, Saint-Eustache
2430-8850 ASSOCIATION DE NET-BALL AMATEUR DE LASALLE INC.	1987 03 20	55, rue Dupras, LaSalle
2430-9023 ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DE L'HÔPITAL NOTRE-DAME DE LOURDES INC.	1987 03 17	80, Principale, Saint-Michel de Bellechasse
2430-9627 ASSOCIATION DES COMPAGNIES DE CIMETIÈRE DU QUÉBEC INC.	1987 03 18	Québec
2430-8785 ASSOCIATION DES LOISIRS POUR HANDICAPÉS DE SAINT-EUSTACHE INC.	1987 03 19	271, rue Saint-Eustache, Saint-Eustache
2430-8827 ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE ST-ISIDORE DE DORCHESTER INC.	1987 03 19	188, Ste-Geneviève, Saint-Isidore
2430-8769 ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR DE STE-ANNE DES PLAINES INC.	1987 03 19	139, boulevard Ste-Anne, Sainte-Anne des Plaines

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2430-9015 ASSOCIATION DU SOCCER MINEUR DE JOLIETTE INC.	1987 03 17	614, boulevard Manseau, Joliette
2430-7407 ASSOCIATION D'ARBORICULTEURS DU QUÉBEC	1987 03 16	2340, Montée Brooks, Franklin Centre
2430-9601 ASSOCIATION MONTRÉALAISE DES TECHNIQUES DU REVÊTEMENT INC. *MONTRÉAL SOCIETY FOR COATINGS TECHNOLOGY INC.*	1987 03 18	2951, de Contrecoeur, Montréal
2430-9056 ASSOCIATION RÉGIONALE DES SERVICES DE LOISIRS EN INSTITUTION - RÉGION DES LAURENTIDES	1987 03 18	531, Laviolette, Saint-Jérôme
2430-8728 LES ASSOCIÉS À L'ÉCOUTE	1987 03 18	335, rue Lepage, Dorval
2430-9031 CENTRE DE RECHERCHE-ACTION ÉDUCATIVE ET SOCIALE DE MONTRÉAL	1987 03 17	8200-A, Provencher, Saint-Léonard
2430-8793 CENTRE ÉDUCATIF DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION CRÉATIVE DE L'ESTRIE INC.	1987 03 19	Sherbrooke
2430-8678 CENTRE QUÉBÉCOIS DE RESSOURCES À LA PETITE ENFANCE, SECTION SAGUENAY - LAC ST-JEAN	1987 03 18	2655, boulevard du Royaume, Jonquière
2430-8660 CENTRE RÉGIONAL RÉCRÉATIF DE HAM-NORD INC.	1987 03 18	244, 3e Avenue, Ham-Nord
2430-9072 CENTRE-VIE D'ALMA INC.	1987 03 18	475, Champagnat sud, Alma
2430-7860 CHAÎNON D'ENTRAIDE DE ST-ÉLEUTHÈRE	1987 03 20	1892, rue Ste-Marie, Pohénégamook
2430-8819 CLOWNORAMA - FESTIVAL DE CLOWNS ET AMUSEURS	1987 03 20	8770, rue Foucher, Montréal
2430-8710 CLUB CYCLISTE DYNAMIKS DE CONTRECOEUR (10-VITESSES)	1987 03 18	600, rue Lajeunesse, Contrecoeur

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2430-8736 CLUB DE SKI DE FOND LABRECQUE DE ST-LÉON	1987 03 18	Saint-Léon de Chicoutimi
2430-9734 CLUB DE TIR DE GASCONS INC.	1987 03 20	Gascons
2430-8595 CLUB MGR. BOURGEOIS LAVIOLETTE VERMILLON	1987 03 16	231, route 153, Saint-Tite
2430-8603 CLUB OPTIMISTE DE SAINTE-FLAVIE INC.	1987 03 16	Sainte-Flavie
2430-9643 CLUB OPTIMISTE DE ST-VICTOR DE BEAUCE INC.	1987 03 19	Beauce
2430-8645 CLUB RICHELIEU AYLMER	1987 03 17	244, avenue du Bois Franc, Aylmer
2430-9593 CLUB SPORTIF SOCCER NAPOLI DE MONTRÉAL	1987 03 18	12150, rue Allard, Montréal-Nord
2430-8579 CLUB UNICO (ST-TIMOTHÉE) INC.	1987 03 16	206, St-Laurent, Saint-Timothée
2430-8561 CLUB UNICO (VALLEYFIELD) INC.	1987 03 16	399, Giroux, Valleyfield
2430-9684 CLUB VÉLO-CROSS DYNAMIKS DE CONTRECOEUR	1987 03 19	600, rue Lajeunesse, Contrecoeur
2430-9064 CLUB V.T.T. DE LA HAUTE-GATINEAU INC.	1987 03 17	Sainte-Famille d'Aumond
2430-8801 LE COMITÉ D'ACTION BÉNÉVOLE DE ST-ÉPIPHANE INC.	1987 03 20	222, rue Deschênes, Saint-Epiphane
2430-8694 CORPORATION DU CENTRE ÉVANGÉLIQUE DE CHÂTEAUGUAY INC.	1987 03 18	73-75, boulevard d'Anjou, Châteauguay
2430-8553 LA CORPORATION EAU VOILE LEVANT	1987 03 16	39, rue St-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu
2430-8983 CRÉATIONS DE L'OMBRE	1987 03 16	4030, Joliette, app. 3, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2430-8777 C.A.U.S.E. (CITOYENS CONTRE LES ARROSAGES INUTILES DE L'ENVIRONNEMENT)	1987 03 19	40, Elderidge, Dollard-des-Ormeaux
2430-9635 ÉCOLE DE JOAILLERIE DE QUÉBEC	1987 03 19	975, rue Cartier, Québec
2430-9718 EMPER CLUB NO 2	1987 03 20	Rive ouest du lac Flamand, terrain 2, Canton de Bardy
2430-8587 FÉDÉRATION DES CLUBS UNICO INC.	1987 03 16	399, Giroux, Valleyfield
2430-8637 LA FONDATION SOURIRE INC.	1987 03 17	500, rue de la Faune, Charlesbourg
2430-9619 LE FONDS FORESTIER DES LAURENTIDES INC.	1987 03 18	387, rue Lafleur, Lachute
2430-8702 FRATERNITÉ DES CHAUFFEURS DES AUTOBUS DES BASSES LAURENTIDES	1987 03 18	150, rue Chevrier, Laval
2430-9080 GROUPE D'AIDE À LA CRÉATION D'EMPLOIS DU MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN INC.	1987 03 18	3514, avenue Lacombe, Montréal
2430-8611 GROUPE D'ENCADREMENT AUPRÈS DES ORGANISMES (G.E.O.)	1987 03 16	Montréal
2429-1460 GROUPE D'INTERVENTION «LE DROIT DE DIRE NON»	1987 03 18	1055, Berthelot, app. 4, Québec
2430-8876 LOISIRS SOLEIL INC.	1987 03 20	Montréal
2430-9049 NOUVEAUX HORIZONS DE LONGUEUIL	1987 03 17	945, chemin Chambly, Longueuil
2430-7076 PRÉVENTION SUICIDE MANICOUAGAN	1987 03 18	619, rue de l'Hôpital, Baie-Comeau
2430-9098 REGROUPEMENT DES DYNAMIQUES DE RIMOUSKI	1987 03 18	56 A, de l'Église, Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2430-9668 SOCIÉTÉ D'ÉCOLOGIE DE ROSEMÈRE INC.	1987 03 19	Rosemère

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

81

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1843-0546 ALTERNATIVE JEUNESSE DE TROIS-RIVIÈRES	1981 02 17	1987 03 17	des objets
2415-3082 ASSOCIATION DE BALLE MINEURE DE PINCOURT INC.	1986 04 14	1987 03 19	1) de la dénomination sociale: ASSOCIATION DE BASEBALL MINEUR DE PINCOURT INC. 2) des objets
2173-6434 L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE COMMERCE DE FRUITS ET LÉGUMES DE LA RIVE-SUD INC.	1984 08 27	1987 03 19	de la dénomination sociale: L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES FRUITERIES DU QUÉBEC INC.
2167-1227 ASSOCIATION DES SERVICES DE LOISIR EN INSTITUTION DU QUÉBEC	1984 04 10	1987 03 16	de la dénomination sociale: FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR EN INSTITUTION
1507-3547 ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE ET LES INTÉRÊTS DES HANDICAPÉS PHYSIQUES ET MENTAUX DE MONT-LAURIER	1977 10 04	1987 03 18	de la valeur des biens immobiliers
1503-0885 CLUB OPTIMISTE LES CÈDRES INC.	1976 04 20	1987 03 18	de la valeur des biens immobiliers

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2316-8867 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ET DE GESTION EN HABITATION DE L'OUTAOUAIS	1985 04 24	1987 01 30	du nombre des administrateurs: 5
1844-6633 CORPORATION SOLIDAV	1981 03 24	1987 03 19	1) des objets 2) des dispositions
2152-9581 L'ENSEMBLE DE MUSIQUE SACRÉE DE QUÉBEC	1983 04 07	1987 03 18	des objets
2325-0152 FONDATION DENIS CHOQUETTE	1985 10 17	1987 03 18	1) des objets 2) des dispositions
2416-5615 LA FONDATION DES AMIS DU COLLÈGE CHAMPAGNEUR	1986 05 21	1987 03 19	1) des objets 2) des dispositions
1508-2225 LA FRATERNITÉ DES POMPIERS VOLONTAIRES DE L'ÉPIPHANIE INC.	1977 11 01	1987 03 17	1) de la dénomination sociale: LA FRATERNITÉ DES POMPIERS AUXILIAIRES DE LA RÉGIE, E.ST.G. INC. 2) des objets
1864-1845 GARDERIE LA MARÉE MONTANTE	1982 12 15	1987 03 18	des objets
2168-7736 L'HÔTE MAISON (MAISON DE JEUNES)	1984 04 19	1987 03 19	1) des objets 2) des dispositions
2319-2248 REFUGE SPIRITUEL EL SHADDAI INC.	1985 04 17	1987 03 16	1) des objets 2) des dispositions
1849-5762 RENOUVEAU CATHOLIQUE DE MONTRÉAL	1981 08 31	1987 03 18	de la dénomination sociale: CROÎTRE EN AMOUR
2169-6661 LES RÉSIDENCES ANATOLE CARIGNAN	1984 05 24	1987 03 18	1) de la dénomination sociale: GESTION POPULAIRE LES RÉSIDENCES ANATOLE CARIGNAN 2) des objets 3) des dispositions 4) de la valeur des biens immobiliers 5) du nombre des administrateurs: 7

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1852-3373 LE SEMAINE DES PLACEMENTS DU QUÉBEC INC.	1981 11 16	1987 03 18	des dispositions

L'inspecteur général des institutions financières,
81 JEAN-MARIE BOUCHARD

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
2416-2554 CENTRE DE JOUR ESPOIR MAURICIE INC.	1986 07 10	1655, Plouffe, Trois-Rivières
1252-9061 D & H SURPLUS INC.	1971 07 15	1920, Le Ber, Montréal
1467-2323 LES IMMEUBLES C.D.K. INC.	1976 05 20	559, boulevard des Cimes, Neufchâtel

L'inspecteur général des institutions financières,
81 JEAN-MARIE BOUCHARD

Changement du domicile légal – Établissement ou (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2164-4299 L'ALTERNATIVE BEAUREGARD	1984 01 30	4293, Ontario est, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2422-9346 LES AMIS DU BAZAR	1986 12 10	3207, Beaubien, Montréal
2325-2778 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE FLEURIMONT: 9086	1985 11 30	1658, rue Galt est, Fleurimont
2314-1021 LE CLUB DE MOTOS MISSISQUOI INC.	1985 01 29	1, Leclair, Bedford
2415-6804 CLUB L'ORIGNAL 4 ET 3 ROUES DE MONT-LAURIER	1986 04 22	Route rurale numéro 3, Mont-Laurier
1354-6874 CLUB SPORTIF QUATRE PAR QUATRE DE QUÉBEC INC.	1974 03 12	3275, Val Ombreuse, app. 2, Sainte-Foy
1363-8978 COLLABORATION SANTÉ INTERNATIONALE (C.S.I.)	1975 06 06	1001, chemin de la Canardière, Québec
1633-0151 ISOLATION ROLAND BÉLISLE INC.	1979 01 19	6200, Arthur Sauvé, Laval Ouest
2167-4601 PRO-5 INC.	1984 04 17	758, rue Walker, Montréal
2170-0869 RECYCLAGE VANIER INC.	1984 05 15	217, Bélanger, Vanier
1138-5614 REN-AUL LTÉE	1965 04 02	565, boulevard Sauvé, Saint-Eustache

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

81

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
1244-8353 LA CHAMBRE DE COMMERCE ITALIENNE	1963 12 31	15
2427-7139 CORPORATION DU CENTRE CULTUREL DE DRUMMONDVILLE	1987 01 13	9

81

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Dissolution (Article 28)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2166-4008 2166-4008 QUÉBEC INC.	1984 02 21	1987 04 11
2170-1933 2170-1933 QUÉBEC INC.	1984 05 11	1987 04 11
2313-6112 2313-6112 QUÉBEC INC.	1984 12 06	1987 04 11
2332-3108 2332-3108 QUÉBEC INC.	1985 12 17	1987 04 11
1641-7453 LES APPARTEMENTS KAROUZEL INC.	1980 03 17	1987 04 25
2162-3129 LES ARTISANS DU FROID	1983 12 01	1987 04 25
1636-7492 ASSOCIATION BIBLIO-CULTURELLE HUNTINGDON INC.	1979 06 04	1987 04 11
1238-9920 BOULANGERIE R & R BISSONNETTE LTÉE	1965 10 26	1987 04 11

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2152-3766 LA BOUTIQUE DU PLANCHISTE DE L'EST INC.	1983 03 18	1987 04 11
1467-1481 CENTRE DE RÉPARATIONS DEAUVILLE INC.	1976 05 17	1987 04 11
1633-9269 CENTRE D'INFORMATION ET D'AIDE FAMILIALE DE LA MAURICIE INC.	1979 04 05	1987 04 11
1166-3879 CLUB CORDON BLEU LTÉE	1961 09 28	1987 04 25
1864-1639 CLUB DE BALLE DES JEUNES DE ST-BENOIT	1982 12 15	1987 04 11
1641-0565 CLUB DE GYMNASTIQUE CHINOOK	1980 01 23	1987 04 11
1288-6552 CLUB DORÉ	1957 04 02	1987 04 25
1246-5209 CLUB NOTRE-DAME DES CIMES	1957 09 10	1987 04 11
1646-4687 CLUB SOCIAL «LES JONQUILLES» DE L'ESTRIE INC.	1980 08 26	1987 04 11
2153-7469 CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT DES MOULINS INC.	1983 10 24	1987 04 25
1371-4365 CONSTRUCTION CHATOUR LTÉE	1975 02 21	1987 04 11
2317-0657 CONSTRUCTION D'HABITATIONS DU FER À CHEVAL INC.	1985 02 22	1987 04 11
1168-8710 DÉTECTEUR DE FAUX ARGENT INC.	1967 05 24	1987 04 11
1359-5319 ÉCOLE DE CONDUITE ROBERVAL INC.	1974 10 04	1987 04 25
1109-0305 ELGO TEXTILES LTD.	1958 06 10	1987 04 11
2170-6999 ÉMAIL MARIE-PAULE MARCOTTE INC.	1984 05 24	1987 04 25
1858-4359 LES ENCANS GÉRARD MESSIER INC.	1982 05 27	1987 04 25
1507-9270 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN BEAUDIN INC.	1977 10 24	1987 04 25

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1504-0918 ENTREPRISES AUDY ET AUBUT LTÉE	1976 06 30	1987 04 11
1510-5521 LES ENTREPRISES BELDRIG INC.	1978 01 26	1987 04 25
1255-2246 ENTREPRISES DUROMAR LTÉE	1972 01 07	1987 04 11
2152-6892 LES ENTREPRISES JEAN HURTEAU INC.	1983 03 16	1987 04 25
1862-7182 LES ENTREPRISES MORILAC INC.	1982 11 08	1987 04 25
1131-3731 LES ENTREPRISES PAULENA LIMITÉE	1956 04 26	1987 04 11
1281-3770 LES ENTREPRISES QUINTAL INC.	1971 12 01	1987 04 25
2172-0412 LES ENTREPRISES YVON DUCHARME INC.	1984 06 22	1987 04 11
1853-3877 FÉDÉRATION DE L'INFORMATIQUE DU QUÉBEC, SECTION DU BAS ST-LAURENT - CÔTE NORD, INC.	1981 12 22	1987 04 25
1355-1528 FERNAND CLAISSE INC.	1974 02 14	1987 04 11
1863-9898 FONDATION D'ACTIONS COMMUNAUTAIRES DE LIMOILOU	1982 12 13	1987 04 11
2320-3334 GANAGO ET GAUFORT INC.	1985 05 03	1987 04 25
1637-8051 GARAGE PAUL GAUTHIER ET FILS (1979) INC.	1979 07 20	1987 04 11
2172-1832 GARDERIE L'ÉTINCELLE	1984 09 07	1987 04 11
2326-6034 GESTION J. SAVARD INC.	1985 09 09	1987 04 11
1160-2315 GESTION ST-ONGE & LAUZON INC.	1968 07 16	1987 04 25
1158-3614 HAMELIN FRÈRES (MEUBLES) LTÉE	1956 02 01	1987 04 11
1132-0520 HUOT & FRÈRES LIMITÉE	1947 07 09	1987 04 25

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2312-8150 LES IMMEUBLES PIERRE ET MICHEL JARRY INC.	1984 11 19	1987 04 25
1368-6019 LES IMPORTATIONS COLOMBO INC.	1974 06 10	1987 04 25
2171-2633 INSTITUT JOIE DE VIVRE INC.	1984 06 06	1987 04 11
1645-4332 LES MAGASINS FÉDOBEC INC.	1980 06 16	1987 04 25
1464-7960 MICHAUD & MARCOTTE INC.	1976 02 13	1987 04 11
1259-1871 MIRACLE GREEN FERTILIZERS LIMITED	1963 09 05	1987 04 11
1323-5726 MONTRÉAL LAURENTIAN HOUSING INC.	1959 05 22	1987 04 11
1188-2115 MOTEL LE LYS INC.	1968 08 21	1987 04 11
2412-1485 PARTAGE-AFRIQUE QUÉBEC	1986 02 21	1987 04 25
1859-2972 LE POTAGER CLÉMENT INC.	1982 06 30	1987 04 11
1281-1311 PSYCHO-CENTRE INC.	1969 09 05	1987 04 11
2162-3780 LE P'TIT BONHEUR DE QUÉBEC, INC.	1983 11 18	1987 04 11
1636-2741 REGROUPEMENT DES FEMMES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL	1979 05 16	1987 04 11
1479-6908 SALON DES VIANDES CHARRETTE INC.	1977 07 21	1987 04 11
1860-3647 LA SOCIÉTÉ DE GESTION DES ESPACES COMMUNAUTAIRES DE GASPÉ INC.	1982 08 20	1987 04 11
2152-7940 LA SOCIÉTÉ DE LUTTE ANTI-POLLUTION DU SAGUENAY (S.L.A.P.S.)	1983 03 16	1987 04 11
1161-3148 SOHLER SKI MFG. CO. INC.	1963 08 21	1978 06 24
1285-4113 SUNEC INC.	1971 07 27	1987 04 11

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1131-6114 TRANSMISSION MODERNE INC.	1967 04 21	1987 04 11
1284-4882 WYNNE-SMALL & CO. LTD.	1945 11 12	1979 01 12

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

81

Dissolution — Demandes de

1857-6496 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «1857-6496 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rimouski, le 24 mars 1987

Le secrétaire,
50554 DOMINIQUE LANGIS

AMIOR

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «AMIOR» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 mars 1987

Le secrétaire,
50555 L. ANGERS

ASSOCIATION DE BASKET-BALL DE VERDUN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ASSOCIATION DE BASKET-BALL DE VERDUN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Verdun, le 19 mars 1987

Pour la compagnie,
50516 GILLES MÉNARD

ATELIER LAVOYE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ATELIER LAVOYE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 9 mars 1987

Pour la compagnie,
50590 NICOLE LAVOIE

BRASSERIE ROBERT BURNS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BRASSERIE ROBERT BURNS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 26 février 1987

Le procureur de la compagnie,
50517 GEORGES TREMBLAY, *notaire*

CAFÉ CHRÉTIEN DE VALLEYFIELD INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CAFÉ CHRÉTIEN DE VALLEYFIELD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Timothée, le 24 mars 1987

Le président,
50581 YVES BEAUDIN, *prêtre*

CESACEMA

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CESACEMA» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Anne-des-Plaines, le 27 mars 1987

Pour la compagnie,
50556 LUC CONSTANTINEAU

CLUB DE CAMPING ET DE CARAVANING LANAUDIÈRE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLUB DE CAMPING ET DE CARAVANING LANAUDIÈRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 mars 1987

Pour la compagnie,
50518 MICHEL VALLÉE, C.A.

COMITÉ D'ENTRAIDE ST-GÉRARD MAGELLA INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «COMITÉ D'ENTRAIDE ST-GÉRARD MAGELLA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 2 avril 1987

Le président,
50610 LAURENT LECLERC

COMPAGNIE DE GESTION SORELOISE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «COMPAGNIE DE GESTION SORELOISE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Tracy, le 19 mars 1987

Les procureurs de la compagnie,
50519 CÔTÉ & COMEAU, *notaires*

COMPOSITION RMF LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «COMPOSITION RMF LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 mars 1987

Les procureurs de la compagnie,
50520 DEROME & ROUILLIER, *avocats*

CUISINES 2000 LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CUISINES 2000 LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Romuald, le 24 mars 1987

Pour la compagnie,
50557 MAURICE BERNIER

EXCAVATIONS ROGER DUBOIS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «EXCAVATIONS ROGER DUBOIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Black-Lake, le 13 mars 1987

Le procureur de la compagnie,
50558 SYLVIE TURCOTTE, *notaire*

FERME PHINO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «FERME PHINO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Pont-Rouge, le 1er mars 1987

Le secrétaire-trésorier,
50521 JEAN-NOËL PARENT

GESTION R. CASAVANT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GESTION R. CASAVANT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Brossard, le 6 mars 1987

Le procureur de la compagnie,
50522 ALAIN CASAVANT, *avocat*

GESTION ROBERT MORIN LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GESTION ROBERT MORIN LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 19 février 1987

Le président,
50523 ROBERT MORIN

HAUTERIVE CONSTRUCTION INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «HAUTERIVE CONSTRUCTION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Baie-Comeau, le 17 janvier 1987

La secrétaire,
50559 JULIENNE PROULX

INFORMATIQUE SHL INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «INFORMATIQUE SHL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 mars 1987

Les procureurs de la compagnie,
50582 CLARKSON, TÉTRAULT, *avocats*

LA FÉDÉRATION DES GARDES PAROISSIALES INC. (AGENCE DE SÉCURITÉ)

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA FÉDÉRATION DES GARDES PAROISSIALES INC. (AGENCE DE SÉCURITÉ)» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Juste, le 14 mars 1987

Le relationniste,
50560 RAYMOND DROUIN

LA GRIFFE COMITÉ CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL DE VALLEYFIELD

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA GRIFFE COMITÉ CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL DE VALLEYFIELD» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Valleyfield, le 10 mars 1987

Pour la compagnie,
50591 MONIQUE BARRETTE

LES ACUPUNCTEURS UNIS DU QUÉBEC

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ACUPUNCTEURS UNIS DU QUÉBEC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 février 1987

Le président,
50524 MICHEL MOUCHAHOIR

LES AMÉNAGEMENTS RÉSIDENTIELS S.H. LTÉE
S.H. RESIDENTIAL DEVELOPMENT LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES AMÉNAGEMENTS RÉSIDENTIELS S.H.

LTÉE—S.H. RESIDENTIAL DEVELOPMENT LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 22 janvier 1987

Les procureurs de la compagnie,
50525 COSTIN & STERN, *avocats*

LES COEURS D'OR DE STE-FOY INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES COEURS D'OR DE STE-FOY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 26 mars 1987

La présidente,
50526 MADELEINE BOUCHEREAU

LES ÉLEVAGES UPTON INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ÉLEVAGES UPTON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 février 1987

La secrétaire,
50561 GISÈLE D. TRUDEAU

LES ENTREPRISES CAMILLE THIBAULT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES CAMILLE THIBAULT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sept-Îles, le 13 mars 1987

Le président,
50592 RÉGIS THIBAULT

LES ENTREPRISES JACQUES DORÉ INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES JACQUES DORÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Loretteville, le 24 mars 1987

Le procureur de la compagnie,
50593 CARL GILBERT, *notaire*

LES ENTREPRISES LEGAULT ET CÔTÉ INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES LEGAULT ET CÔTÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Trois-Rivières, le 27 mars 1987

Pour la compagnie,
DESCHÊNES & LATERREUR,
50594 *comptables agréés*

LES PLACEMENTS JEAN-LOUIS HENRICHON INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES PLACEMENTS JEAN-LOUIS HENRICHON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Anjou, le 23 mars 1987

Pour la compagnie,
50562 DIANE HENRICHON TIERNAN

LES PLACEMENTS NICOLE ET ANDRÉ INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES PLACEMENTS NICOLE ET ANDRÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 25 mars 1987

Pour la compagnie,
50563 ANDRÉ SIMARD

MACHINERIES ARATOIRES LEBCO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MACHINERIES ARATOIRES LEBCO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Lambton, le 13 mars 1987

Le procureur de la compagnie,
50564 DENIS BÉLANGER, *notaire*

NETTOYEUR RÉTRO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «NETTOYEUR RÉTRO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 25 mars 1987

La secrétaire,
50595 LILY GIRARD

OPTION CRT (CANADA) INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «OPTION CRT (CANADA) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 mars 1987

Les procureurs de la compagnie,
50596 HARRIS, ALLAIN, THOMAS, MASON, *avocats*

ORGANISATION DES FÊTES DE LA TERRASSE DUVERNAY INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ORGANISATION DES FÊTES DE LA TERRASSE DUVERNAY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Tracy, le 26 mars 1987

L'administratrice,
50565 PAULETTE ÉTHIER

ORGANISATION LAURENTIENNE POUR LES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ORGANISATION LAURENTIENNE POUR LES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jérôme, le 2 mars 1987

Les procureurs de la compagnie,
50527 LANGEVIN, DUFOUR & ASS., *avocats*

RENÉ POIRIER TRANSPORT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «RENÉ POIRIER TRANSPORT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 2 mars 1987

Le secrétaire,
50583 M. V. LATREILLE

SALON DU LIVRE DU CENTRE DU QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SALON DU LIVRE DU CENTRE DU QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Drummondville, le 25 mars 1987

Pour la compagnie,
50597 ANDRÉ HOULE

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA SEIGNEURIE DE BEAUHARNOIS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA SEIGNEURIE DE BEAUHARNOIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Beauharnois, le 24 mars 1987

La secrétaire,
50566 GISÈLE SAMSON

SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DU VIEUX PRESBYTÈRE DE RIVIÈRE-OUELLE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DU VIEUX PRESBYTÈRE DE RIVIÈRE-OUELLE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rivière-Ouelle, le 23 mars 1987

Le secrétaire,
50584 BENOIT GUIGNARD

STEFANOS RESTAURANT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «STEFANOS RESTAURANT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 février 1987

Les procureurs de la compagnie,
50585 ADESSKY KINGSTONE, *avocats*

T. & T. LEATHER BAGS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «T. & T. LEATHER BAGS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 9 mars 1987

Les procureurs de la compagnie,
POLLACK, MACHLOVITCH, KRAVITZ &
50528 TEITELBAUM, *avocats*

TRANSPORTS ÉVARISTE MORIN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TRANSPORTS ÉVARISTE MORIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Lambton, le 20 mars 1987

Le procureur de la compagnie,
50586 DENIS BÉLANGER, *notaire*

VACANCE NAUTIQUE PRIVÉE LA BELLE CARAVELLE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «VACANCE NAUTIQUE PRIVÉE LA BELLE CARAVELLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 24 mars 1987

L'administrateur gérant,
50598 DIMITRIE-FOISOREANU

VARY REALTIES CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «VARY REALTIES CORP.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 mars 1987

Le secrétaire-trésorier,
50529 ALEX VARY

Divers

La Compagnie de Développement Immobilier Cité et District Ltée

Prenez avis qu'une assemblée des administrateurs provisoires de « La Compagnie de Développement Immobilier Cité et District Ltée » sera tenue à 10 h 00 au 174, boulevard Sainte-Foy, local 102, cité de Longueuil, le 29 avril 1987.

Le présent avis est donné conformément à l'article 84 de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38).

Longueuil, le 31 mars 1987

L'administrateur provisoire,
JEAN MARIEN

50605

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

Les compagnies étrangères ci-dessous mentionnées donnent avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
1287-7148 WELWOOD OF CANADA LIMITED	1987 03 02	de l'agent principal et son adresse à: M. Raymond Fyfe 435, rue Oak, Saint-Lambert. de la principale place d'affaires à: 100, boulevard Alexis Nihon, bureau 870, Montréal.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

81

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a émis un nouveau permis autorisant la corporation suivante à faire affaires au Québec:

*Nom de la compagnie ou sa version **Nom d'emprunt	Date du permis
1283-4115 * SANDWELL SWAN WOOSTER INC.	1987 01 08

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

81

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2520-0072 ** CORPORATION CAPITAL ARTA	1987 03 12	Me Pierre Desrosiers, 165, Promenade du Portage, Hull	151, boulevard Greber, bureau 1, Gatineau
2520-7663 * MULTIQUIP, INC.	1987 03 19	MM. Mackenzie & Gervais, 770, rue Sherbrooke ouest, bureau 1300, Montréal	770, rue Sherbrooke ouest, bureau 1300, Montréal
2520-2961 ** SOCIÉTÉ DU GOURMET CUP LTÉE	1987 03 18	M. R. Andrew Ford, 4000, de Maisonneuve ouest, Westmount	Tour de la Bourse, bureau 3400, Carré Victoria, Montréal

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

81

Compagnies minières — Loi sur les

Avis divers

LES MINES MONETA PORCUPINE INC.
Autorisation en vertu de la section VI

La compagnie « LES MINES MONETA PORCUPINE INC. » a été autorisée à vendre ou autrement aliéner, au Québec, ses actions, stocks, certificats d'actions, obligations et autres valeurs.

Le bureau principal au Québec est à Tour de la Bourse, 28e étage, carré Victoria, Montréal.

Son agent principal, aux fins de recevoir les assignations ou procédures exercées contre elle est Me Pierre Dozois, Tour de la Bourse, 28e étage, carré Victoria, Montréal.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

81 2515-3081

Coopératives — Loi sur les

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE LA RÉGION LANAUDIÈRE

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, que la proportion des opérations totales avec vos membres est inférieure à 50 % pour l'année financière se terminant le 31 mars 1986.

Faute d'accroître la proportion de ces opérations au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre peut, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il détermine, décréter la dissolution de la coopérative.

Le directeur par intérim du secteur des coopératives,
MARC JEAN

83

COOPÉRATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE « LES FOUFLEURS » DE ST-FÉLICIEN

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, que la proportion des opérations totales avec vos membres est inférieure à 50 % pour l'année financière se terminant le 30 septembre 1986.

Faute d'accroître la proportion de ces opérations au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre peut, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il détermine, décréter la dissolution de la coopérative.

Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,
MARC JEAN

83

COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION DE L'ÎLE D'ANTICOSTI

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, que la proportion des opérations totales avec vos membres est inférieure à 50 % pour l'année financière se terminant le 30 avril 1986.

Faute d'accroître la proportion de ces opérations au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre peut, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il détermine, décréter la dissolution de la coopérative.

Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,
MARC JEAN

83

MAGNA, COOPÉRATIVE D'EXPLORATION MINIÈRE D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le ministre de l'Industrie et du Commerce vous avise, conformément à l'article 188, que la proportion des opérations totales avec vos membres est inférieure à 50 % pour l'année financière se terminant le 31 mars 1986.

Faute d'accroître la proportion de ces opérations au cours des trois prochains exercices financiers qui suivront le présent avis, le ministre peut, après avoir demandé à la coopérative de se continuer en compagnie, dans le délai qu'il détermine, décréter la dissolution de la coopérative.

Le directeur par intérim
du secteur des coopératives,
MARC JEAN

83

Délivrance des statuts de continuation d'un syndicat coopératif en coopérative

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis qu'il a délivré des statuts de continuation d'un syndicat coopératif en coopérative à la coopérative suivante:

No dossier	Dénomination sociale	Dénomination sociale du syndicat	Date de la continuation
241-001	COOPÉRATIVE DE PÊCHEURS DE GROS-CAP	COOPÉRATIVE DU GROS-CAP	1987 01 19

Le sous-ministre,
CHARLES E. BEAULIEU

83

Délivrance de statuts de continuation d'une compagnie en coopérative

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis qu'il a délivré des statuts de continuation d'une compagnie en coopérative à la coopérative suivante:

No dossier	Dénomination sociale	Dénomination sociale de la compagnie	Date de la continuation
340-368	COOPÉRATIVE DE TRAVAIL RÉCUPÉRATION DES LAURENTIDES	LA RÉCUPÉRATION DES HAUTES-LAURENTIDES INC.	1987 01 26

Le sous-ministre,
CHARLES E. BEAULIEU

83

Délivrance de statuts de modification d'une coopérative, fédération et confédération

Le ministre de l'Industrie, du Commerce donne avis qu'il a délivré des statuts de modification à la coopérative, fédération et confédération suivante:

No dossier	Dénomination sociale	Modification	Date de modification
224-012	COOPÉRATIVE DE COMMERCE «LES GRAINES D'ALMA»	anc. dén. soc.: COOPERATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE LES GRAINES D'ALMA et objets	1987 01 06

Le sous-ministre,
CHARLES E. BEAULIEU

83

Délivrance des statuts de constitution

Le ministre de l'Industrie et du Commerce donne avis qu'il a délivré des statuts de constitution aux coopératives suivantes:

No dossier	Dénomination sociale	Date de constitution
340-356	COOP DE BUREAUTIQUE ET D'INFORMATIQUE BISE	1987 01 06
260-125	COOP ÉTUDIANTE JEANNE MANCE	1987 01 29
232-172	COOPÉRATIVE D'HABITATION L'OASIS DU SUD-OUEST (MONTRÉAL)	1987 01 06
232-170	COOPÉRATIVE D'HABITATION PAXANE MIT	1987 01 30
232-173	COOPÉRATIVE D'HABITATION PLACE DE LA DRAFFIGIE	1987 01 20
232-169	COOPÉRATIVE D'HABITATION ROSSIGNOL	1987 01 08
232-171	COOPÉRATIVE D'HABITATION «FIRCADER DE LYVRONCHE»	1987 01 26

No dossier	Dénomination sociale	Date de constitution
340-379	COOPÉRATIVE DE COMMERCE «LIBRAIRIE DE MONTRÉAL»	1987 01 06
340-377	COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS D'ÉQUIPEMENT DE SPORT ARTISANAL DE L'ESTRIE	1987 01 07
260-124	COOPÉRATIVE DES ÉTUDIANTS EN INGÉNIERIE DE TROIS-RIVIÈRES	1987 01 06
252-157	COOPÉRATIVE FORESTIÈRE APIT-SEE-WIN DE WASWANIPI *WASWAPINI APIT-SEE-WIN FORESTRY COOPERATIVE*	1987 01 20
232-156	LA COOPÉRATIVE D'HABITATION COMMUNAUTAIRE «BEAU-SOL»	1987 01 06
260-119	PROCURE COOPÉRATIVE DE MATÉRIEL ÉTUDIANT LAVAL	1987 01 15

83

Le sous-ministre,
CHARLES E. BEAULIEU

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Claude Viau

Succession de Claude Viau, en son vivant du 7122-A, rue De Normandville, Montréal, décédé le 22 février 1987.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

50530

Succession Gaston Pleau

Succession de Gaston Pleau, en son vivant de Montréal, décédé le 6 avril 1984.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

50531

Succession Jacob Davidovici

Succession de Jacob Davidovici, en son vivant du 54, chemin Radcliffe, Montréal-Ouest, décédé le 21 novembre 1984.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

50532

Succession Jacques Lussier

Succession de Jacques Lussier, en son vivant du 175, boulevard Deguire, appartement 1115, Saint-Laurent, décédé le 7 février 1987.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

50533

Succession Robert Picard

Succession de Robert Picard, en son vivant du 3365, avenue Gaspard, Beauport, décédé le 9 septembre 1986.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

50534

Succession Rolande Labrecque Audet

Succession de Rolande Labrecque Audet, en son vivant du 1807, rue Poirier, Jonquière, décédée le 14 février 1986.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

50535

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Changement de la raison sociale (Article 1879 du Code civil)

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé leur raison sociale de la façon indiquée ci-dessous:

Nouvelle raison sociale	Ancienne raison sociale	Date d'enregistrement
LES FILMS ROMANCE, 1987, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 986-FILM III	1987 03 06
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 7000 DES ROSERAIES	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FO.I.S. IMMOB8875	1987 03 23
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DESAULNIERS	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FO.I.S. IMMOB8867	1987 03 23

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU

Changement dans la nature de leurs affaires

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé la nature de leurs affaires:

Raison sociale de la société	Modifications apportées à la nature de leurs affaires	Date d'enregistrement
LANTHIER ROYAL, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE *LANTHIER ROYAL, LIMITED PARTNERSHIP*	Modifications apportées aux contributions des commandites	1987 03 09
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 7000 DES ROSERAIES	Modification apportée quant au maximum de capital social qui pourrait être apporté au fonds commun	1987 03 23
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CHAUVIN	Modification relative au montant maximum de capital social qui pourrait être apporté au fonds commun est diminué à 500 000,00 $	1987 03 23
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DESAULNIERS	Modification apportée au fonds commun	1987 03 23
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA BANDE À OVIDE	Sans restreindre la nature de leurs affaires dans la première déclaration la société se portera acquéreur de droits indivis dans la propriété du cliché original, des droits d'auteurs et des droits dérivés des films produits par: Animation Ciné-Group J.P. Inc.	1987 02 17
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE MUR	Modifications apportées au fonds commun de la société en augmentant la part respective des associés commanditaires à: 1 000,00 $ comptant	1987 03 03

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU

82

Changement de l'époque où la société doit se terminer

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a changé l'époque où la société doit se terminer:

Raison sociale de la société	Époque où se terminera la société	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ DE GESTION D'INVESTISSEURS (C.E.I.) EN DIVERTISSEMENT CANADIEN INC. *CANADIAN ENTERTAINMENT INVESTORS (C.E.I.) MANAGEMENT INC.*	2037 12 30	1987 03 17

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU

82

Changement de leur établissement principal

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé l'endroit de leur établissement principal:

Raison sociale de la société	Nouvelle adresse	Date d'enregistrement
INVESTISSEURS EN DIVERTISSEMENT CANADIEN NO. 1, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE *CANADIAN ENTERTAINMENT INVESTORS NO. 1 AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP*	1080, côte Beaver Hall, local 1700, Montréal, QC, H2Z 1S8	1987 03 17
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE S.M.Q. 1987 *S.M.Q. (1987) MINERAL EXPLORATION & COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP*	630, boul. Dorchester Ouest, 25e étage, Montréal, QC, H3B 1S6	1987 02 19
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MARINA CENTRE PIERREFONDS	1981, avenue McGill College, bureau 458, Montréal, QC	1987 02 19
LES FILMS ROMANCE, 1987, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE *1987 ROMANCE FILMS AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP*	106, pr. Florida Beaconsfield, QC	1987 03 06
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA BANDE À OVIDE	3500 Bedford, bureau 6 Montréal, QC, H3S 1G7	1987 02 17

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU

82

Changement de leur établissement principal

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a changé l'endroit de son établissement principal:

Raison sociale de la société	Nouvelle adresse	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ROUYN 1987	1987 03 05	Rouyn-Noranda, QC

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district de Rouyn-Noranda,
GUYLEINE CHAMPAGNE

82

Dissolution

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de chacune des sociétés en commandite suivantes ont consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D.G.M.M. 1983	1983 12 16	1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1100, Montréal, QC, H3A 2R7	1987 02 17
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 11ième CIEL INFOGRAPHIE ENR.	1983 12 29	2120, rue Sherbrooke Est, bureau 1105, Montréal, QC	1987 03 13
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE COGESCO 1986	1986 02 25	1, place Ville-Marie, bureau 1525, Montréal, QC, H3B 2B5	1987 03 17
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MSV 1986	1986 08 18	1, place Ville-Marie, bureau 1525, Montréal, QC H3B 2B5	1987 03 13

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU

82

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BARRAUTE *BARRAUTE PARTNERSHIP AND COMPANY LIMITED*	1987 03 25	Rouyn-Noranda

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Rouyn-Noranda,
SUZANNE ST-JACQUES

82

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MONT-ROUGE ENR.	1987 03 24	90, rang St-Ours, Saint-Césaire, J0L 1T0
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAPINEAU ENR.	1987 03 24	96, St-Ours, Saint-Césaire, J0L 1T0

Le protonotaire de la Cour supérieure du district de Saint-Hyacinthe,
PAUL LA RUE

82

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SICOUR	1987 03 19	585, 107e Avenue, Drummondville, QC J2C 4M9

Le protonotaire adjoint,
RICHARD SAVOIE

82

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
39e AVENUE, LACHINE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 03 05	6, place Richelieu, local 100, Lemoyne, QC, J4R 2H7
CENTRE COMMERCIAL REID, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE *REID COMMERCIAL CENTRE & COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP*	1987 02 17	12080, boul. Laurentian, local 104, Montréal, QC, H4K 1N1
FONDS DE RECHERCHE AEROLIFT 1987, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE *AEROLIFT RESEARCH 1987, AND COMPANY LIMITED*	1987 02 19	666, rue Sherbrooke Ouest, local 700, Montréal, QC, H3A 1E7
FONDS DE RECHERCHE PRIME GRO, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE *PRIME GRO RESEARCH AND COMPANY LIMITED*	1987 02 19	666, rue Sherbrooke Ouest, local 700, Montréal, QC, H3A 1E7
FONDS DE RECHERCHE NU TECH, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE *NU TECH RESEARCH, AND COMPANY LIMITED*	1987 02 19	666, rue Sherbrooke Ouest, local 700, Montréal, QC, H3A 1E7
GESTION A.B.L., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 03 11	575, rue Rockland, Outremont, Montréal, QC, H2V 2Z4
GESTION ANDO, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 03 11	4860 A, boul. Gouin Est, Montréal-Nord, QC, H1G 1A2
GESTION CAGEN, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 03 11	1435, boul. St-Martin, Chomedy, Laval, H7S 2C6
GESTION I.P.G., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 03 11	465, rue Victoria, local 121, St-Lambert, QC, J4P 2J2
GESTION J.P.D., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 03 19	1570, boul. Provencher, Brossard, QC, J4W 2T8
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BRUGES-LONGUEUIL	1987 03 13	393, rue Racine Est, local 201, Chicoutimi, QC, G7H 1T2
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE F & G 1987 *F & G 1987 MINING EXPLORATION AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP*	1987 02 17	800, boul. Dorchester Ouest, local 1525, Montréal, QC, H3B 1X9

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE KNIGHT'S II *KNIGHT'S II MINERAL EXPLORATION AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP*	1987 02 17	1001, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1400, Montréal, H3A 3C8
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION OR FIN *OR FIN EXPLORATION & COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP*	1987 02 26	460, avenue Centrale, Val-d'Or, J9P 1P5
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GOLDEN HOPE MINES *GOLDEN HOPE MINES AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP*	1987 02 17	615, boulevard Dorchester Ouest, local 630, Montréal, H3B 1P7
LES PLACEMENTS PERRIE THERRIEN, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 03 13	116, rue Fontainebleau, St-Lambert, QC, J4S 1X6
LES STUDIOS CANADIENS INTERNATIONAUX I, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE *CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS I AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP*	1987 03 23	5890, avenue Monkland, local 13, Montréal, QC, H4A 1G2
LES STUDIOS CANADIENS INTERNATIONAUX II, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE *CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS II AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP*	1987 03 23	5890, avenue Monkland, local 13, Montréal, QC, H4A 1G2
RECHERCHE MCP, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE *MCP RESEARCH, AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP*	1987 03 05	666, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, QC, H3A 1E7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 3535 ST-LAURENT	1987 02 18	3929, rue St-Denis, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 605-625 BRUGES	1987 02 17	276, rue St-Jacques, local 1020, Montréal, QC, H2Y 1N3
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AYREX 1987 — 1 *AYREX 1987 — 1 PARTNERSHIP AND COMPANY LIMITED*	1987 02 18	1010, rue Sherbrooke Ouest, local 600, Montréal, QC, H3A 2R7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BRESEA 1987-1 *BRESEA 1987-1 PARTNERSHIP AND COMPANY LIMITED*	1987 02 18	1010, rue Sherbrooke Ouest, local 600, Montréal, QC, H3A 2R7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXPLORATION CAMCHIB 1987	1987 02 17	1155, boul. Dorchester Ouest, bureau 3301, Montréal, QC, H3B 1W7

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXPLORATION CAMPBELL 1987	1987 02 17	1155, boul. Dorchester Ouest, bureau 3301, Montréal, QC, H3B 1W7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FEMFRIC	1987 02 24	4290, avenue Laval, Montréal, QC, H2W 2J5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE F.O.I.S. IMMOB1523	1987 03 18	300, boul. Laurentien, bureau 105, St-Laurent, QC, H4M 2L4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE F.O.I.S. IMMOB1564	1987 03 18	300, boul. Laurentien, bureau 105, St-Laurent, QC, H4M 2L4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE F.O.I.S. IMMOB1556	1987 03 18	300, boul. Laurentien, bureau 105, St-Laurent, QC, H4M 2L4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS D'EXPLORATION PREMIER 1987 *FIRST EXPLORATION FUND 1987 AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP*	1987 02 18	5, place Ville-Marie, local 1700, Montréal, QC, H3B 2G2
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GOLDEN RAY 1986	1986 12 29	275, St-Jacques, local 10, Montréal, QC, H2Y 1M9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GOLDEN STALLION 1986	1986 12 29	275, St-Jacques, local 10, Montréal, QC, H2Y 1M9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES INVESTISSEMENTS C.G.B.	1987 02 19	5633, Monkland, local 200, Montréal, QC, H4A 1E2
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MANOIR JEANNE MANCE	1987 03 06	2055, rue Peel, Montréal, QC, H3A 1V4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MANOIR OLIVIER	1987 03 06	2055, rue Peel, Montréal, QC H3A 1V4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE ANDREW PATON SHERBROOKE	1987 03 13	1550, rue De Maisonneuve Ouest, local 450, Montréal, QC, H3G 1N2
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RASOL I	1987 03 13	204, rue Notre-Dame Ouest, local 304, Montréal, QC, H2Y 1T3

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU

Remplacement d'un commandité

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont remplacé ou ajouté un ou des commandités:

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
8917 LASALLE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	ENTREPRISES IMMOBILIÈRES MICHEL BOLDUC INC.	GILLES FARAND	1987 03 03
INVESTISSEURS EN DIVERTISSEMENT CANADIEN NO. I, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE *CANADIAN INTERTAINMENT INVESTORS NO. I AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP*	SOCIÉTÉ DE GESTION D'INVESTISSEURS (C.E.I.) EN DIVERTISSEMENT CANADIEN INC. *CANADIAN ENTERTAINMENT INVESTORS (C.E.I.) MANAGEMENT INC.*	153084 CANADA INC.	1987 03 17
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE S.M.Q. 1987 *S.M.Q. (1987) MINERAL EXPLORATION & COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP*	GESTION MINIÈRE S.M.Q. INC.	GESTION DU GROUPE JUNI-OR INC.	1987 02 19
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HORTENSE	150922 CANADA INC.	LES ATELIERS AUDIO-VISUELS DU QUÉBEC	1986 12 16
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA BANDE À OVIDE	ENTREPRISES RONALD GILBERT INC.	CINÉ-GROUP J.P. INC.	1987 02 17
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NEO	MME LOUISE FUGÈRES	PRODUCTIONS OZ INC.	1986 12 16

Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU

82

Commanditaires

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont apporté des modifications en ce qui a trait aux commanditaires:

Raison sociale de la société	Lieu du principal établissement	Date d'enregistrement des modifications
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAVILLON	1005, boulevard, Vanier, Laval, QC	1987 03 18
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PBL	3575, boul. St-Laurent, bureau 606, Montréal, QC, H2X 2T7	1987 02 17

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU

82

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

La Capitale, compagnie d'assurance générale

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32) et de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 17 mars 1987, à la compagnie « La Capitale, compagnie d'assurance générale », modifiant le capital-actions.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

81 1454-0322

Liquidation des compagnies — Loi sur la

H.L. Beauchamp Inc.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que la corporation « H.L. Beauchamp Inc. », constituée en vertu de la Partie I de la Loi sur les compagnies, en date du 28 novembre 1978, avec siège social au 186, rue Gamble Ouest, Rouyn, a été dissoute, le 24 mars 1987, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

81 1631-8073

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

Municipalité d'Irlande

Avis est donné par le soussigné que le gouvernement a adopté, en date du 25 mars 1987, un décret ayant pour objet de changer le nom de la municipalité de la partie sud du canton d'Ireland de la municipalité régionale de comté de L'Amiante, en celui de « Municipalité d'Irlande ».

Conformément à l'article 52 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1), ce changement de nom entre en vigueur après la publication avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre,
JACQUES O'BREADY

85

Énergie et Ressources

Arrêtés ministériels

CONCERNANT la mise en vigueur du cadastre de certaines parties de territoire

ATTENDU QUE conformément à l'article 1 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1), il a été préparé, sous notre direction, des plans de parties de territoire comprenant les lots ou blocs énumérés dans la cédule A annexée et situés dans les divisions d'enregistrement concernées;

ATTENDU QUE les plans de ces parties de territoire qui sont signés par nous sont dans les archives du Service du cadastre de notre ministère;

ATTENDU QU'une copie de ces plans corrects a été déposée par nous aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées;

ATTENDU QUE maintenant il y a lieu d'annoncer, selon les prescriptions de l'article 2169 du Code civil du Bas-Canada, le dépôt d'une copie de ces plans dans les divisions d'enregistrement concernées et de fixer, en même temps, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ces parties de territoire;

EN CONSÉQUENCE, conformément aux articles 1 et 2 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1), ainsi qu'aux articles 2166 à 2176*c* inclusivement du Code civil du Bas-Canada, c'est-à-dire ceux constituant la section II de ce Code dont le titre est « Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent », nous émettons cet arrêté:

a) pour annoncer le dépôt aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées, d'une copie des plans corrects des parties de territoire, comprenant les lots ou les blocs énumérés dans la cédule A et situés dans les divisions d'enregistrement concernées;

b) pour fixer à la septième journée suivant la date de la publication du présent arrêté à la *Gazette officielle du Québec*, le jour auquel les dispositions de l'article 2168, deviendront en vigueur dans ces divisions d'enregistrement, relativement à ces parties de territoire;

c) pour rappeler que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel, sur une entité cadastrale désignée sur ces plans, doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt, d'un avis désignant l'immeuble affecté en la manière prescrite dans l'article 2168, et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) pour informer qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

Québec, le 19 mars 1987

Le ministre de l'Énergie
et des Ressources,
JOHN CIACCIA
Cad. 87-02

Cédule A

Cadastre du canton de Godmanchester, comprenant le bloc 2, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Huntingdon, à Huntingdon.

610415

Cadastre du canton de Tremblay, comprenant les blocs 11 et 12, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, à Chicoutimi.

298564

Cadastre du canton de Portland, comprenant le bloc 1, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Papineau, à Papineauville.

296411

Cadastre du canton de Membre, comprenant le bloc 1, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Pontiac, à Campbell's-Bay.

298562

Cadastre du canton de Betsiamites, comprenant le bloc 1, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Saguenay, à Baie-Comeau.

296899

Cadastre du canton de Brest, comprenant les lots 109 et 110 du village de Baie-de-Brador, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Sept-Îles, à Sept-Îles.

299484

Cadastre du canton de Callières, comprenant le bloc 1, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Charlevoix no 1 à La Malbaie.

297073

Cadastre de la paroisse de Pointe-Claire, comprenant les blocs 80 et 81, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Montréal, à Montréal.

610649

Cadastre de la paroisse de Sainte-Anne, comprenant le bloc 43, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Montréal, à Montréal.

610368

Cadastre du bassin de la Rivière-Manicouagan, comprenant les blocs 51 et 55, dont copie des plans a été déposée au bureau d'enregistrement de Saguenay, à Baie-Comeau.

295097
296324

Cadastre de la paroisse de Laprairie-de-la-Madeleine, comprenant le bloc 4, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Laprairie, à La Prairie.

84 611550

Cadastres

Division d'enregistrement de Mégantic

Avis est, par la présente, donné que la division d'enregistrement de Mégantic sera intégrée à la division d'enregistrement d'Arthabaska, selon les dispositions de la Loi modifiant le Code civil, la Loi sur les bureaux d'enregistrement et la Loi sur la division territoriale (1986, c. 62), décret 196-87 en date du 11 février 1987.

En conséquence:

À compter du 4 avril 1987, les cadastres des paroisses de Saint-Sylvestre, de Saint-Patrice-de-Beaurivage (sauf, pour la partie comprise dans la division d'enregistrement de Lotbinière), du village de Plessisville, des municipalités de Somerset-Nord, de Somerset-Sud, des cantons d'Halifax, d'Inverness, de Nelson (sauf, pour la partie comprise dans la division d'enregistrement de Lotbinière) et de l'augmentation du canton de Somerset formant la division d'enregistrement de Mégantic sont intégrés à la division d'enregistrement d'Arthabaska.

Le présent avis est donné conformément à l'article 6 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1).

Sainte-Foy, le 25 mars 1987

Pour le ministre de
L'Énergie et des Ressources,
84 BENOÎT GRIMARD

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

L'inspecteur général des institutions financières, en vertu des pouvoirs délégués par le ministre des Finances, donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence à la corporation suivante:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1262-5661 LE CENTRE DE L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA INC.	1987 03 17	Aucune

L'inspecteur général des
institutions financières,
81 JEAN-MARIE BOUCHARD

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Office municipal d'habitation de Barraute

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 10 février 1987, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Yvan Roy, courtier d'assurances, 471, 11e Avenue, Barraute, QC; monsieur René Hardy, homme d'affaires, 941, 2e Rue Ouest, Barraute, QC; monsieur Gilles Marcotte, électronicien, 521, 1re Rue Ouest, Barraute, QC; pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Barraute, district judiciaire d'Amos.

Société d'habitation du Québec
Le secrétaire,
50570 JEAN-LUC LESAGE, *avocat*

Office municipal d'habitation de la ville de La Pocatière

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de la ville de La Pocatière, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du 19 février 1987, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec
Le secrétaire,
50571 JEAN-LUC LESAGE, *avocat*

Office municipal d'habitation de Rivière-Éternité

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 18 février 1987, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Vital Houde, opérateur, 13, rang Notre-Dame, Rivière-Éternité, QC, G0V 1P0; monsieur André-Anne Gagné, charpentier-menuisier, 587, rue Principale, Rivière-Éternité, QC, G0V 1P0; monsieur Serge Bouchard, opérateur, 474, rue Principale, Rivière-Éternité, QC, G0V 1P0; pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Rivière-Éternité, district judiciaire de Chicoutimi.

Société d'habitation du Québec
Le secrétaire,
50572 JEAN-LUC LESAGE, *avocat*

Office municipal d'habitation de Saint-David

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 23 février 1987, constituant en corporation sans but lucratif: madame Huguette Brouillard, professeur, 159, rang Sainte-Cécile, Saint-David, QC, J0G 1L0; monsieur Rolland Brouillard, agriculteur, 300, rang 2, Saint-David, QC, J0G 1L0; monsieur Réjean Théroux, agriculteur, 239, route 122, Saint-David, QC, J0G 1L0; pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Saint-David, district judiciaire de Richelieu.

Société d'habitation du Québec
Le secrétaire,
50573 JEAN-LUC LESAGE, *avocat*

Office municipal d'habitation de Saint-Mathieu-de-Rioux

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 12 février 1987, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Réjean Lagacé, agriculteur (conseiller), 110, rang 3 Est, Saint-Mathieu, QC; madame Lisette Rousseau, travailleuse au foyer, 274, de la Beurrerie, Saint-Mathieu, QC; monsieur Mathieu Rousseau, agent auxiliaire de la faune, 143, Principale, Saint-Mathieu, QC; pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du

territoire de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux, district judiciaire Rimouski.

Société d'habitation du Québec
Le secrétaire,
50574 JEAN-LUC LESAGE, *avocat*

Office municipal d'habitation de Saint-Urbain-Premier

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 10 février 1987, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Jean-Marie Lapointe, directeur général, 5, rue Terrasse-Vincent, Saint-Urbain-Premier, QC, J0S 1Y0; monsieur Réjean Beaulieu, administrateur, 28, montée Grande-Ligne, Saint-Urbain-Premier, QC, J0S 1Y0; monsieur Fridolin Beaulieu, cultivateur, 163, rang Double, Saint-Urbain-Premier, QC, J0S 1Y0; pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Saint-Urbain-Premier, district judiciaire de Beauharnois.

Société d'habitation du Québec
Le secrétaire,
50575 JEAN-LUC LESAGE, *avocat*

Office municipal d'habitation de Sainte-Madeleine

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 18 février 1987, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Jacques Béliveau, répartiteur, 60, des Fondateurs, Sainte-Madeleine, QC, J0H 1S0; monsieur Oliva Blanchette, retraité, 800, rue Spénard, Sainte-Madeleine, QC, J0H 1S0; monsieur André Beauregard, contracteur, 1940, rue du Ruisseau, Sainte-Madeleine, QC, J0H 1S0; pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Sainte-Madeleine, district judiciaire de Saint-Hyacinthe.

Société d'habitation du Québec
Le secrétaire,
50576 JEAN-LUC LESAGE, *avocat*

Syndicats professionnels — Loi sur les

SYNDICAT DES AGRICULTRICES D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La formation d'une association sous le nom de « SYNDICAT DES AGRICULTRICES D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE », pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 17 mars 1987.

Le siège principal de l'association est au 907, avenue Larivière, Rouyn-Noranda, district judiciaire de Rouyn-Noranda.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
50506 2430-6276

Ventes par licitation

Montréal

Ordonnance et vente immobilière par licitation
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000979-862

MEYER ELBAZ, demandeur, contre SALOMON DAYAN, défendeur, et LA FIDUCIE PRÊT ET REVENU et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de la division de Montréal, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par l'hororable juge André Savoie, daté du 27 janvier 1987, ordonnant la licitation de l'immeuble suivant:

« Un emplacement ayant front sur le chemin Reine-Marie (Queen Mary Road) et les ville et district de Montréal, province de Québec, connu et désigné comme étant:

a) resubdivision un de la subdivision cinquante-trois du lot originaire cent cinquante-quatre (154-53-1) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte-des-Neiges; et

b) subdivision cinquante-cinq du lot originaire cent cinquante-quatre (154-55) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec la maison appartement y érigée portant le numéro d'immeuble 4610, chemin Reine-Marie (Queen Mary Road), dont le mur nord-est est mitoyen. Ainsi que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances, avec et sujet à toutes servitudes, actives ou passives, apparentes et occultes, affectant ledit immeuble, sans exception. »

La mise à prix est fixée à 144 438,75 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le QUINZIÈME jour de MAI 1987 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 1er avril 1987 50613

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
No 600-05-000008-86
S. 605-18-000011-864

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, banque à charte dûment constituée en vertu des lois du Canada, ayant un bureau au 317, rue Principale, La Sarre, district d'Abitibi, demanderesse, contre GASTON MORIN, domicilié et résidant aux rangs 2 et 3 à Macamic, district d'Abitibi, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Abitibi, Amos, district d'Abitibi, mis en cause.

« *A)* Le lot numéro six (6) du rang Deux (rg 2) du canton de Royal-Roussillon, division d'enregistrement d'Abitibi; à distraire cependant dudit lot un emplacement mesurant, mesures anglaises, deux cent cinquante pieds de largeur est-ouest en front du chemin public, sur une profondeur nord-sud de deux cent quinze pieds et vingt-huit centièmes (250 pi × 215,28 pi), à distraire du coin nord-est dudit lot, emplacement distrait, borné comme suit: au nord, sur sa largeur de deux cent cinquante pieds (250 pi), borné par le chemin public des rangs Deux et Trois (rgs 2 et 3) dudit canton de Royal-Roussillon; à l'est, sur sa profondeur de deux cent quinze pieds et vingt-huit centièmes (215,28 pi), borné par la ligne séparative des lots six et sept (6 et 7) dudit rang Deux, dit canton; au sud et à l'ouest, borné par le résidu dudit lot numéro six;

B) le lot numéro sept (7) du rang Deux (rg 2) du canton de Royal-Roussillon, division d'enregistrement d'Abitibi;

C) le lot numéro huit (8) du rang Deux (rg 2) du canton de Royal-Roussillon, division d'enregistrement d'Abitibi; à distraire cependant dudit lot un emplacement mesurant, mesures anglaises, cent dix pieds de largeur est-ouest, sur une profondeur nord-sud, et deux cent trente pieds (110 pi × 230 pi) à distraire de la partie nord dudit lot, emplacement distrait borné comme suit: au nord, sur ses cent dix pieds (110 pi) de largeur, borné par le chemin des rangs Deux et Trois (rgs 2 et 3) dudit canton; à l'est, sur ses deux cent trente pieds (230 pi) de profondeur, borné à trois cent seize pieds (316 pi) de la ligne séparative des lots huit et neuf (8 et 9) dudit rang, dit canton; au sud et à l'ouest, borné par le résidu dudit lot huit;

D) les lots numéros neuf et dix (9 et 10) du rang Deux (rg 2) du canton de Royal-Roussillon, division d'enregistrement d'Abitibi);

E) les lots numéros trois A et trois B, quatre A, quatre B et quatre C, cinq A et cinq B, ainsi que le lot numéro six B (3-A et 3-B, 4-A, 4-B et 4-C, 5-A et 5-B, ainsi que 6-B), tous du rang Trois (rg 3) du canton de Royal-Roussillon, division d'enregistrement d'Abitibi;

F) le lot numéro six A (6-A) du rang Trois (rg 3) du canton de Royal-Roussillon, division d'enregistrement d'Abitibi; à distraire cependant dudit lot un emplacement mesurant, mesures anglaises, cent soixante-quinze pieds (175 pi) de largeur est-ouest, sur trois cent sept pieds et cinq dixièmes (307,5 pi) de profondeur nord-sud, emplacement distrait, borné comme suit: au sud, borné par le chemin de front des rangs Deux et Trois (rgs 2 et 3) dudit canton; à l'est, à trois cent quatre pieds (304 pi) de la ligne séparative des lots six et sept (6 et 7) dudit rang Trois, dit canton; au nord et à l'ouest, borné par le résidu dudit lot numéro six A.

À distraire desdits lots 3-A, 4-A, 4-B et 5-A du rang 3, les parties vendues à la municipalité de Macamic, paroisse, aux termes des actes reçus devant Ghislaine Paquet, notaire, le 23 août 1985, dont copies ont été enregistrées, le 3 septembre 1985, sous les numéros 232307, 232308, 232310 et 232311, et décrites comme suit, savoir:

Une partie dudit lot 3-A (ptie 3A), rang Trois, du cadastre du canton de Royal-Roussillon; de figure irrégulière, bornée et décrite comme suit: vers l'ouest par la route actuelle (chemin des rangs II et III) sans désignation cadastrale), mesurant, le long de cette limite, un mètre et vingt-six centimètres (1,26); vers le nord-ouest par la route actuelle (chemin des rangs II et III) (sans désignation cadastrale), mesurant, le long de cette limite, vingt et un mètres et un centimètre (21,01), vingt-quatre mètres et treize centimètres (24,13); vers le nord par la route actuelle (chemin des rangs II et III) (sans désignation cadastrale), mesurant, le long de cette limite, vingt-quatre mètres et cinq centimètres (24,05), neuf mètres et soixante centimètres (9,60); vers le sud par une partie dudit lot trois a (ptie 3 a), rang Trois, mesurant, le long de cette limite, soixante-seize mètres et quatorze centimères (76,14) le long d'un arc de cent trente-neuf mètres et quatre-vingt-seize centimètres (139,96) de rayon.

Superficie: trois cent seize mètres et sept décimètres (316,7) carrés.

Le coin ouest de ladite parcelle no 32 est situé à une distance de sept mètres et vingt-trois centimètres (7,23); cette distance est mesurée vers le nord-est à partir de l'intersection de la ligne de division des lots 2a et 3a, avec l'emprise sud-est du chemin des rangs II et III (sans désignation cadastrale) en longeant ladite emprise sud-est.

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Gilles Morneau, arpenteur-géomètre, le neuf (9) mars mil neuf cent quatre-vingt-quatre (1984), et conservé aux archives du ministère des Transports sous le numéro 622-82-80-145.

Une partie dudit lot trois 3a (ptie lot 3a), rang Trois du cadastre du canton de Royal-Roussillon, de figure irrégulière, bornée et décrite comme suit: vers l'est par une partie dudit lot quatre a (ptie lot 4a), rang Trois, étant la parcelle no 34, mesurant, le long de cette limite, deux mètres et vingt-neuf centimètres (2,29); vers le sud par la route actuelle (chemin des rangs II et III) (sans désignation cadastrale), mesurant, le long de cette limite, cent trente-quatre mètres et quatre-vingt-quinze centimètres (134,95), soixante-deux mètres et soixante-quatre centimètres (62,64); vers le nord par une partie dudit lot trois a (ptie lot 3a), rang Trois, mesurant, le long de cette limite, soixante et onze mètres et cinquante-six centimètres (71,56) le long d'un arc de cent soixante mètres et huit centimètres (160,08) de rayon, cent vingt-six mètres et trente-six centimètres (126,36).

Superficie: six cent dix-sept mètres et six décimètres (617,06) carrés

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Gilles Morneau, arpenteur-géomètre, le neuf (9) mars mil neuf cent quatre-vingt-quatre (1984), et conservé aux archives du ministère des Transports sous le numéro 622-82-80-145.

Une partie dudit lot quatre a (ptie lot 4a), rang Trois du cadastre du canton de Royal-Roussillon; de figure irrégulière, bornée et décrite comme suit: vers le nord par une partie dudit lot quatre a (ptie lot 4a), rang Trois, mesurant, le long de cette limite, cent quarante mètres et six centimètres (140,06); vers l'est par une partie du lot quatre b (ptie lot 4b), rang Trois, étant la parcelle no 44, mesurant, le long de cette limite, vingt mètres et trente-deux centimètres (20,32); vers le sud par la route actuelle (chemin des rangs II et III) (sans désignation cadastrale), mesurant, le long de cette limite, dix-huit mètres et sept centimètres (18,07); vers le sud-ouest par la route actuelle (chemin des rangs II et III) (sans désignation cadastrale), mesurant, le long de cette limite, soixante-sept mètres et cinquante-trois centimètres (67,53), trente-neuf mètres et cinquante et un centimètres (39,51); vers le sud par la route actuelle (chemin des rangs II et III) (sans désignation cadastrale), mesurant, le long de cette limite, vingt-deux mètres et quatre-vingt-quatre centimètres (22,84); vers l'ouest par une partie du lot trois a (ptie lot 3a), rang Trois, étant la parcelle no 33, mesurant, le long de cette limite, deux mètres et vingt-neuf centimètres (2,29).

Superficie: mille trois cent deux mètres et deux décimètres (1 302,2) carrés.

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Gilles Morneau, arpenteur-géomètre, le neuf (9) mars mil neuf cent quatre-vingt-quatre (1984), conservé aux archives du ministère des Transports sous le numéro 622-82-80-145.

Une partie dudit lot quatre b (ptie lot 4b), rang Trois du cadastre du canton de Royal-Roussillon; de figure irrégulière, bornée et décrite comme suit: vers le nord par une partie dudit lot quatre b (ptie lot 4b), rang Trois, mesurant, le long de cette limite, vingt-deux mètres et quatorze centimètres (22,14), soixante-dix-sept mètres et soixante-six centimètres (77,66) le long d'un arc de trois cent neuf mètres et quatre-vingt-onze centimètres (309,91) de rayon et une autre partie dudit lot quatre b (ptie lot 4b), rang Trois, étant la parcelle no 35, mesurant, le long de cette limite, quinze mètres et trois centimètres (15,03) le long d'un arc de trois cent neuf

mètres et quatre-vingt-onze centimètres (309,91) de rayon, et une autre partie dudit lot quatre b (ptie 4b), rang Trois, mesurant, le long de cette limite, dix-neuf mètres et quatre-vingt-treize centimètres (19,93) le long d'un arc de trois cent neuf mètres et quatre-vingt-onze centimètres (309,91) de rayon; vers le sud par la route actuelle (chemin des rangs II et III) (sans désignation cadastrale), mesurant, le long de cette limite, soixante-treize mètres et quarante-deux centimètres (73,42), cinquante-quatre mètres et soixante-dix centimètres (54,70), trois mètres et quarante-cinq centimètres (3,45); vers l'ouest par une partie du lot quatre a (ptie lot 4a), rang Trois, étant la parcelle no 34, mesurant, le long de cette limite, vingt mètres et trente-deux centimètres (20,32).

Superficie: mille cent mètres et un décimètre (1 100,1) carrés.

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Gilles Morneau, arpenteur-géomètre, le neuf (9) mars mil neuf cent quatre-vingt-quatre (1984), et conservé aux archives du ministère des Transports, sous le numéro 622-82-80-145.

Une partie dudit lot cinq a (ptie lot 5a), rang Trois du cadastre du canton de Royal-Roussillon; de figure irrégulière, bornée et décrite comme suit: vers le nord par une partie dudit lot cinq a (ptie lot 5a), rang Trois, mesurant, le long de cette limite, soixante-six mètres et trente-neuf centimètres (66,39) le long d'un arc de deux cent quatre-vingt-neuf mètres et soixante-dix-huit centimètres (289,78) de rayon, et une autre partie dudit lot cinq a (ptie lot 5a), rang Trois, étant la parcelle no 36, mesurant, le long de cette limite, onze mètres et soixante-quatorze centimètres (11,74) le long d'un arc de deux cent quatre-vingt-neuf mètres et soixante-dix-huit centimètres (289,78) de rayon; vers l'est par une partie du lot six a (ptie 6a), rang Trois, étant la parcelle no 39, mesurant, le long de cette limite, dix mètres et quarante-deux centimètres (10,42); vers le sud par la route actuelle (chemin des rangs II et III) (sans désignation cadastrale), mesurant, le long de cette limite, trente (0,30) centimètres, soixante-seize mètres et soixante-dix-sept centimètres (76,77).

Superficie: deux cent soixante-six mètres et sept décimètres (266,7) carrés.

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Gilles Morneau, arpenteur-géomètre, le neuf (9) mars mil neuf cent quatre-vingt-quatre (1984) et conservé aux archives du ministère des Transports, sous le numéro 622-82-80-145.

Sujette, une partie desdits lots 4-B, 5-A et 6-A du rang Trois, aux servitudes de drainage établies en faveur de ladite paroisse de Macamic, aux termes des actes reçus devant Ghislaine Paquet, notaire, le 23 août 1985, dont copies ont été enregistrées, le 3 septembre 1985, sous les numéros 232305, 232306, et de l'acte d'autorisation reçu devant Ghislaine Paquet, notaire, le 16 janvier 1986, dont copie a été enregistrée, le 24 janvier 1986, sous le numéro 235786.

Le tout avec toutes les bâtisses et autres constructions érigées sur l'un et l'autre des susdits lots, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 41 334,80 $ montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 du C.P.C.).

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement d'Abitibi, palais de justice, 891, 3e Rue Ouest, Amos, le MERCREDI VINGT-SEPTIÈME jour de MAI 1987 à DIX heures TRENTE.

Le shérif,
FRANÇOIS BOURQUE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 25 mars 1987 50551

Gaspé

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Gaspé
Nos 110-04-000050-855
110-18-000004-878

DAME DENISE SYNNETT, domiciliée à Gaspé, district de Gaspé, et PIERRETTE B. CLOUTIER, en sa qualité de percepteure saisissante des pensions alimentaires, partie demanderesse, contre BERTRAND DUFRESNE, domicilié à rue Saint-Narcisse, Rivière-au-Renard, district de Gaspé, partie défenderesse.

« Un emplacement situé à Rivière-au-Renard, ville de Gaspé, connu et désigné comme étant une partie du lot cinq cent treize, deux (513-2), rang Deux Est, cadastre officiel révisé pour le canton de Fox, mesurant, mesures anglaises, cent quatre-vingt-douze pieds (192 pi) en largeur, par la profondeur existant entre la rue Saint-Narcisse et le rang Sud de la rivière, et borné comme suit: vers le nord par le rang Sud de la rivière, vers l'est par le lot cinq cent quatorze (514 ptie), vers le sud par la rue Saint-Narcisse, et vers l'ouest par le lot cinq cent treize, un (513-1 ptie), tous du même

cadastre; avec maison dessus construite, circonstances et dépendances. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Gaspé, conformément à l'article 670*e* du C.P.C., est fixé à la somme de 4 524,00 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Gaspé, palais de justice de Percé, le MARDI VINGT-SIXIÈME jour de MAI 1987 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JOCELYNE CÔTÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Percé, le 27 mars 1987 50577

Hull

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Hull
No 550-18-001226-873

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, 9e étage, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, et MICHEL LAUZON et FRANCINE LAUZON, tous deux domiciliés et demeurant à route 323 Nord, Notre-Dame-de-la-Paix, district de Hull, partie défenderesse.

Désignation

« 1. Un terrain connu et désigné comme étant le lot de terre numéro quatre-vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent quarante-six au cadastre officiel de la paroisse de Saint-André-Avellin, division d'enregistrement de Papineau (646-80). À distraire:

a) la partie dudit lot donnée à Gaston Lauzon par David Lauzon suivant acte enregistré sous le numéro 79631 et mesurant un arpent carré (1 arp^2) et borné vers le nord par le chemin public, vers l'ouest par le lot 646-81, vers l'est et vers le sud par le résidu dudit lot, propriété de Vincent et de Michel Lauzon;

b) la partie dudit lot vendue à Maurice Tremblay suivant acte enregistré sous le numéro 96240 et mesurant, mesures anglaises et plus ou moins, cent quatre-vingts pieds de largeur (180 pi) sur cent quatre-vingts pieds de profondeur (180 pi) et bornée en front, vers le nord, par la route 57, et des autres côtés par le résidu dudit lot; ce terrain étant situé à environ deux cent vingt-cinq pieds (225 pi), mesures anglaises et plus ou moins, à l'est de la propriété de Gaston Lauzon ou représentants;

c) la partie dudit lot vendue à la compagnie de téléphone Petite Nation (aujourd'hui Télébec) par acte enregistré sous le numéro 111650 et mesurant, plus ou moins, à mesures anglaises, cinquante pieds de largeur (50 pi) dans ses limites nord et sud, sur une profondeur de soixante pieds (60 pi) et bornée en front, vers le nord, par le chemin public, vers l'ouest par partie dudit lot, propriété de Maurice Tremblay ou représentants, et des autres côtés par le résidu dudit lot, propriété de Vincent et Michel Lauzon.

2. Un terrain connu et désigné comme étant le lot de terre numéro soixante-dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent quarante-six, au cadastre officiel de la paroisse de Saint-André-Avellin, division d'enregistrement de Papineau (646-79). À distraire:

a) la partie dudit lot vendue par David Lauzon à Lucerne-in-Québec Community Association Limited et mesurant, mesures anglaises et plus ou moins, trente pieds de largeur (30 pi), sur la profondeur du lot, et bornée vers le nord par le chemin public, vers le sud par le lot 646-72, vers l'est par le lot 646-78, et vers l'ouest par le résidu dudit lot, propriété de Vincent et Michel Lauzon;

b) la partie dudit lot vendue par David Lauzon à Seigniory Club Community Association Limited, mesurant, mesures anglaises et plus ou moins, deux cent huit pieds (208 pi) dans ses limites sud-est et sud-ouest et ayant une forme triangulaire, bornée vers le sud-ouest par le lot 646-72, vers le sud-est par une autre partie dudit lot étant la propriété vendue à Lucerne-in-Québec Community Association Limited, et vers le nord par le résidu dudit lot, propriété de David Lauzon ou représentants;

c) la partie dudit lot vendue à dame André Gauthier (Aurore Beauchamp) et mesurant, plus ou moins à mesures anglaises, soixante-quinze pieds de largeur (75 pi), sur cent vingt-cinq pieds de profondeur (125 pi) et bornée en front, vers le nord, par le chemin public, vers l'est par la propriété de Seigniory Club Community Association Limited, et des autres côtés par le résidu dudit lot;

d) la partie dudit lot vendue par Vincent Lauzon à Donat Bigras suivant l'enregistrement 130427 et mesurant, plus ou moins à mesures anglaises, deux cents

pieds de largeur (200 pi), sur cent cinquante pieds de profondeur (150 pi) et bornée en front, vers le nord, par la route 57, et des autres côtés par le résidu dudit lot. Ce terrain est situé à trois cent quatre-vingts pieds (380 pi), plus ou moins à mesures anglaises, à l'est de la propriété de Télébec;

e) la partie dudit lot vendue par Vincent Lauzon à Cyrille Lalonde suivant acte enregistré sous le numéro 129320, mesurant, plus ou moins à mesures anglaises, quatre-vingt-cinq pieds de largeur (85 pi) dans ses limites nord et sud, sur une profondeur de cent dix pieds (110 pi), bornée en front, vers le nord, par le chemin public, vers l'est par partie dudit lot, propriété de dame J.J.O. Fréchette (Marie-Marthe Robert) ou représentants, et des autres côtés par le résidu dudit lot, propriété de Vincent Lauzon ou représentants.

3. Un terrain étant partie des lots de terre cent vingt-neuf et cent trente de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent quarante-six (646-ptie 129, ptie 130), au cadastre officiel de la paroisse de Saint-André-Avellin, division d'enregistrement de Papineau et comprenant les parties suivantes:

a) une langue de terre étant partie dudit lot cent trente (646-ptie 130), mesurant, plus ou moins à mesures anglaises, quatre-vingts pieds de largeur (80 pi), sur la profondeur qu'il y a du chemin public à ladite partie de terre ci-après décrite et bornée en front, vers le sud, par le chemin public, vers l'est par le lot 646-31, vers le nord par le terrain ci-après décrit, et vers l'ouest par la partie dudit lot propriété de monsieur Maurice Tremblay ou représentants;

b) un terrain étant partie desdits lots cent vingt-neuf et cent trente (646-ptie 129, 130), mesurant environ sept arpents et un quart (7 ¼ arp) de largeur sur environ quatorze arpents de profondeur (14 arp), et borné vers le nord par la rivière, vers l'est par le lot 646-131, vers l'ouest par partie dudit lot 646-129, propriété de la fabrique de Notre-Dame de la Paix, et vers le sud par les emplacements en marge de la route, étant parties desdits lots et vendus par actes enregistrés et partie par la propriété plus haut décrite et faisant partie du lot 646-130.

À distraire dudit lot 646-129 la partie vendue par Vincent Lauzon à Normand Robert suivant l'enregistrement 133545 et mesurant plus ou moins, mesures anglaises, six cent deux pieds (602 pi) dans ses limites nord et sud, huit cent seize pieds (816 pi) dans sa limite ouest, et deux cent vingt pieds (220 pi) dans sa limite est et bornée vers le nord par la rivière, vers l'est par une servitude de passage, vers le sud par partie dudit lot propriété de Vincent et Michel Lauzon, et vers l'ouest par la propriété de la fabrique de Notre-Dame de la Paix.

Servitudes: avec servitudes de passage et de puisage d'eau résultant de l'enregistrement 133545.

4. Un terrain connu et désigné comme étant le lot de terre numéro cent trente-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent quarante-six au cadastre officiel de la paroisse de Saint-André-Avellin, division d'enregistrement de Papineau (646-133); à distraire:

a) la partie vendue à Claude Gagnon par Vincent Lauzon aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 131695, mesurant, plus ou moins mesures anglaises, cent pieds (100 pi) de largeur dans les lignes nord et sud, sur une profondeur de cent cinquante pieds (150 pi) et borné en front, au nord, par la rivière, à l'est par la propriété de Lionel Cloutier ou représentants, au sud et à l'ouest par partie dudit lot, propriété de Vincent Lauzon ou représentants;

b) la partie vendue par Vincent Lauzon à Pierre Gagnon par acte enregistré sous le numéro 131900 et mesurant, plus ou moins mesures anglaises, cent pieds (100 pi) de largeur dans la ligne est et dans la ligne ouest, sur une profondeur de cent cinquante pieds (150 pi) et borné en front, au nord, par la rivière, à l'est par partie dudit lot, propriété de Vincent Lauzon ou représentants (aujourd'hui Claude Gagnon), au sud et à l'ouest par partie dudit lot, propriété de Vincent Lauzon ou représentants. Ce terrain est situé à cent pieds (100 pi) à l'ouest de la propriété de Lionel Cloutier ou représentants;

c) la partie vendue par Vincent Lauzon à Claude Cloutier par acte enregistré sous le numéro 132026 et mesurant, plus ou moins mesures anglaises, cent pieds (100 pi) de largeur, sur cent quatre-vingts pieds (180 pi) dans la ligne est, et deux cent quatre-vingts pieds (280 pi) dans la ligne ouest et borné en front, au nord, par la rivière La Rouge, et des autres côtés par le résidu dudit lot, propriété de Vincent Lauzon ou représentants. Ce terrain est situé à quatre cent trente-cinq pieds (435 pi) à l'ouest de la propriété de Lionel Cloutier ou représentants;

d) la partie vendue à Eudore Gagnon par ledit Vincent Lauzon aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 134892, et mesurant, plus ou moins mesures anglaises, six cent soixante pieds (660 pi) dans la ligne nord, trois cent douze pieds (312 pi) dans la ligne est, cinq cent quatre-vingt-onze pieds (591 pi) dans la ligne sud, et neuf cent quatre-vingt-deux pieds (982 pi) dans la ligne ouest et bornée en front, au nord, par la rivière, à l'est par partie dudit lot, propriété de Claude Cloutier, au sud par la servitude de passage ci-après décrite, et à l'ouest par la propriété de Jean-Claude Lauzon.

Servitude: avec droit de passage en commun et perpétuel, à pied et en voiture, au profit des terrains distraits

aux items *a, b, c, d* dudit lot 646-133, pour circuler du terrain vendu au chemin public, sur une langue de terre de dix pieds (10 pi) de largeur et faisant partie dudit lot, langue de terre située à l'endroit désigné par ledit Vincent Lauzon, ce dernier se réservant le droit de changer l'assiette dudit chemin au besoin.

e) La partie vendue à André Lauzon suivant acte enregistré sous le numéro 150968 et mesurant, plus ou moins mesures anglaises, quinze pieds (15 pi) de largeur dans ses limites nord et sud, sur une profondeur de cent quatre-vingts pieds (180 pi) et bornée en front, vers le sud, par le chemin public, vers l'est par partie du lot 646-134, propriété de André Lauzon, et des autres côtés par le résidu dudit lot propriété de Vincent et Michel Lauzon;

f) la partie dudit lot réservée par Vincent Lauzon et mesurant, plus ou moins mesures anglaises, quatre cent cinquante pieds (450 pi) de largeur dans ses limites nord et sud, sur une profondeur de un acre (1 ac, soit 208,71 pi) et bornée, cette partie, en front, vers le sud, par le chemin public; d'un côté, vers l'est, par partie dudit lot, propriété de André Lauzon pour partie et par partie dudit lot, propriété de Vincent et Michel Lauzon pour une autre partie; et des autres côtés par le résidu dudit lot, propriété de Vincent et Michel Lauzon.

Avec bâtisses dessus érigées.

À distraire des immeubles sus-décrits et donnés en garantie, les emprises de chemins publics.

Avec toutes les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances et ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes, attachées auxdits immeubles. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de vingt-neuf mille deux cent soixante-dix-neuf dollars et vingt-cinq sous (29 279,25 $). Ce montant minimum, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 72). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Papineau, 266, rue Viger, C.P. 320, Papineauville, J0V 1R0, le VINGT-SEPTIÈME jour de MAI 1987 à TREIZE heures.

Le shérif adjoint,
GÉRARD LACROIX

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 18 mars 1987 50552

Iberville

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
Nos 755-05-000162-865
755-18-0002-874

CAISSE POPULAIRE DE ST GEORGES D'HENRYVILLE, 131, rue de l'Église, Henryville, QC, partie demanderesse, contre MONSIEUR CLAUDE ST JEAN, domicilié et résidant au 1253, de la Station, Saint-Alexandre, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Iberville, 380, 4e Avenue, Iberville, QC, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Saint-Alexandre, de forme rectangulaire, dont le coin sud est situé à une distance de cinq cent quatre-vingt-quinze pieds et trois dixièmes de pied (595,3 pi) du point d'intersection entre la ligne de division des lots numéros trois cent dix et trois cent onze avec le côté nord-ouest du chemin public, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trois cent onze (ptie 311) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexandre, division d'enregistrement d'Iberville, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur du sud-ouest au nord-est, par une profondeur de cinq cent cinquante-trois pieds et cinq dixièmes (553,5 pi) du sud-est au nord-ouest, et étant borné comme suit: en front, au sud-est, par le chemin public (rang des Dussault; en profondeur, au nord-ouest, par une partie du lot numéro 312; d'un côté, au sud-ouest, par une partie du lot numéro 311 (de monsieur Guy Choinière ou représentant, et de monsieur Rosario Berteau); et de l'autre côté, au nord-est, par le reste dudit lot 311 (de monsieur Rosario Berteau et de monsieur Marcel Gervais ou représentant); le tout mesures anglaises. Avec maison et autres constructions y érigées, portant le numéro d'immeuble 1253, rang des Dussault, Saint-Alexandre, compté d'Iberville, district, province de Québec. Avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur. »

Évaluation municipale: 10 150,00 $

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation, soit 2 703,75 $, compte tenu du facteur établi pour ce rôle

par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Iberville, 360, 4e Avenue, Iberville, QC, le TREIZIÈME jour de MAI 1987 à ONZE heures.

Le shérif,
ANDRÉ BEAUCHAMP

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jean-sur-Richelieu, le 23 mars 1987 50507

Joliette

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
Nos 705-05-000483-860
705-18-000009-874

LAVENTHOL & HORWATH LIMITED, partie demanderesse, contre FRANÇOIS BEAUCAIRE et DAME CAROLE GUAY, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

« Un emplacement situé à Lachenaie, connu et désigné comme étant composé de:

A) le lot numéro trente-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-dix-huit (198-38) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Charles-de-Lachenaie, division d'enregistrement de L'Assomption;

B) une partie du lot numéro cinquante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-dix-huit (198 ptie 51) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Charles-de-Lachenaie; bornée, ladite partie, au nord et au nord-est par le lot 198-38, au sud par une autre partie du lot 198-51 (rue), à l'ouest par le lot 198-50 (rue Someca), mesurant trente et un pieds et quarante-deux centièmes de pied (31,42 pi) dans une ligne courbe, ayant un rayon de vingt pieds (20 pi) du côté nord-est, vingt pieds (20 pi) dans sa ligne sud et vingt pieds (20 pi) dans sa ligne ouest, le tout mesures anglaises et plus ou moins, et contenant une superficie de quatre-vingt-six pieds carrés (86 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées, et notamment la maison portant le numéro d'immeuble 273, rue Someca, cité de Lachenaie, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé fait au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670*e* du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 13 865,25 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300, rue Dorval, L'Assomption, le MARDI DOUZIÈME jour de MAI 1987 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
SUZANNE PICHÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 24 mars 1987 50509

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Joliette
Nos 705-02-000754-861
705-18-000112-868

CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE SAINT-LIN, corporation légalement constituée, ayant son hôtel de ville au 238, avenue Laurier, Saint-Lin, district de Joliette, partie demanderesse, contre ÉMILE HAMEL, gentilhomme, domicilié et résidant au 7358, rue Rondeau, ville d'Anjou, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

« Un terrain vacant connu et désigné comme étant la subdivision quatre-vingt-onze du lot originaire cent quatre-vingt-sept (187-91) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Lin, contenant en superficie 12 500,00 pi² (douze mille cinq cents pieds carrés), le tout mesures anglaises. Un terrain vacant connu et désigné comme étant la subdivision quatre-vingt-douze du lot originaire cent quatre-vingt-sept (187-92) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Lin, contenant en superficie 12 500,00 pi² (douze mille cinq cents pieds carrés), le tout mesures anglaises. »

Sous réserve de droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé fait au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670*e* du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 1 370,00 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300, rue Dorval, L'Assomption, le MARDI DIX-NEUVIÈME jour de MAI 1987 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
SUZANNE PICHÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 13 mars 1987 50553

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
Nos 500-02-016821-865
705-18-000008-876

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE L'ASSOMPTION, corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 701, boulevard L'Ange-Gardien, L'Assomption, district de Joliette, partie demanderesse, contre AURÈLE GROULX, domicilié et résidant au 1557, rue Phillips, Mascouche, district de Joliette, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

« Un immeuble sis à Mascouche, connu et disigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche comme étant:

a) le lot numéro soixante-quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-trois (783-74);

b) une partie du lot numéro soixante-quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-trois (ptie 783-75), mesurant cinquante-huit pieds (58 pi) dans sa ligne sud-ouest faisant front sur la rue Phillips, cent quinze pieds (115 pi) dans sa ligne nord-ouest, cinquante-huit pieds (58 pi) dans sa ligne nord-est, cent quinze pieds (115 pi) dans sa ligne sud-est, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: au sud-ouest par la rue Philipps étant le lot 783-82 dudit cadastre, au nord-ouest par le résidu dudit lot 783-75, au nord-est par le lot 783-12, et au sud-est par le lot 783-74 dudit cadastre.

Avec la maison y érigée, portant le numéro d'immeuble 1557, rue Phillips, Mascouche, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part du débiteur, avec et sujet aux servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé fait au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670*e* du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 17 123,75 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300, rue Dorval, L'Assomption, le MARDI DOUZIÈME jour de MAI 1987 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
SUZANNE PICHÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 24 mars 1987 50508

Labelle

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle
No 560-05-000052-862
S. 560-18-000017-868

ADEL HAUTE-GATINEAU INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 184, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, J9E 2J5, partie demanderesse, contre R. NADEAU INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social à Grand-Remous, QC, J0W 1E0, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, mis en cause.

La description des immeubles qui seront vendus est la suivante:

« Un immeuble connu et désigné comme étant les lots trois, quatre et six de la subdivision officielle du lot originaire vingt (L. 20-3, 20-4 et 20-6) dans le rang Deux (rg 2) au cadastre officiel du canton de Sicotte, division d'enregistrement de Gatineau. Un immeuble connu et désigné comme étant le lot deux de la subdivision officielle du lot originaire dix-neuf (L. 19-2) dans le rang Deux (rg 2) au cadastre officiel du canton de Sicotte, division d'enregistrement de Gatineau; avec bâtisses y dessus construites, circonstances et dépendances; avec et sujet à toutes les servitudes, actives et passives, apparentes et occultes pouvant affecter ledit immeuble. Un immeuble connu et désigné comme étant le lot deux de la subdivision officielle du lot originaire vingt (L. 20-2) dans le rang Deux (rg 2) au cadastre officiel du canton de Sicotte, division d'enregistrement de Gatineau.»

La mise à prix est fixée à 436,00 $ de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Labelle, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Maniwaki, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, le VINGT-SEPTIÈME jour de MAI 1987 à ONZE heures.

Le shérif,
RAYMOND FORTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 23 mars 1987 50511

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000720-857
S. 560-18-000007-869

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et un bureau au 252, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, partie demanderesse, contre R. NADEAU INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau à Grand-Remous, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, mis en cause.

Et bref noté: Adel Haute-Gatineau Inc., contre R. Nadeau Inc.
Cause: 560-05-000052-862 et 560-18-000017-868.

La description de l'immeuble qui sera vendu est la suivante:

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot trois de la subdivision officielle du lot originaire dix-neuf (lot 19-3) et le lot sept de la subdivision officielle du lot originaire vingt (lot 20-7), dans le rang Deux (rg 2) au cadastre officiel du canton de Sicotte, division d'enregistrement de Gatineau; avec bâtisses y dessus construites, circonstances et dépendances; avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant affecter ledit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 12 671,25 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Labelle, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Maniwaki, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, le VINGT-SEPTIÈME jour de MAI 1987 à DIX heures TRENTE.

Le shérif,
RAYMOND FORTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 23 mars 1987 50510

Mingan

Bref de saisie-exécution immobilière
Venditioni Exponas
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Mingan
No 650-02-000141-851
S. 650-18-000009-856
Bref noté
No 650-02-000124-865
S. 650-18-000005-870

VILLE DE PORT-CARTIER, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 40, rue Parent, Port-Cartier, district de Mingan, partie demanderesse, contre GESTION SEPT-ÎLES INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau à Sept-Îles, district de

Mingan, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

« Un immeuble situé dans la municipalité de la ville de Port-Cartier, connu et désigné comme étant la resubdivision deux de la subdivision six cent trente-cinq du lot originaire bloc numéro un (le lot no 1-635-2 du bloc 1) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Babel, division d'enregistrement de Saguenay, et portant le numéro d'immeuble 8, boulevard des Îles, Port-Cartier; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances; avec tous les droits, titres et intérêts qu'ils ont dans un bail emphytéotique fait par Les Galeries des Îles Ltée à Ciné-Hauterive Inc., en date du 5 octobre 1977, et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement, division de Saguenay à Baie-Comeau, le 11 octobre 1977, sous le numéro 99989. Le tout sujet aux servitudes mentionnées dans ledit bail. »

Conformément à l'article 688 du C.P.C., le montant minimal, que l'adjudicataire devra verser au shérif au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 38 098,00 $. Ce montant est fixé par le shérif et doit être égal à 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du secrétaire-trésorier, hôtel de ville, 40, avenue Parent, Port-Cartier, le MARDI DOUZIÈME jour de MAI 1987 à ONZE heures.

Sept-Îles, le 23 mars 1987

L'officier du shérif,
JEAN TRUCHON

Truchon & Truchon, huissiers
724, rue Bourgeois, local 2
Sept-Îles, QC
Tél.: (418) 962-4966 50512

Montmagny

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montmagny
Nos 300-05-000013-865
300-18-000001-871

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, bureau 500, ville de Sainte-Foy, district de Québec, G1V 4P2, ès qualités de mandataire de la Caisse populaire de Ste-Justine, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social à Sainte-Justine, comté de Dorchester, G0R 1Y0, demanderesse, contre JEAN-GUY GODBOUT, résidant et domicilié à Saint-Fabien-de-Panet, comté de Montmagny, G0R 2J0, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montmagny, mis en cause.

« 1. Un terrain situé dans la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, comté de Montmagny, faisant partie du lot numéro douze des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le rang Un (ptie 12, rg 1), canton de Panet; ledit immeuble mesurant environ vingt-deux pieds (22 pi) (6,71 m) de largeur du nord-est au sud-ouest par une profondeur approximative de cent quarante pieds (140 pi) (42,67 m) mesurée du nord-ouest au sud-est; ledit immeuble étant borné vers le nord-ouest par le chemin public ou rue Principale du village; vers le nord-est par une partie du même lot numéro douze, appartenant à Daniel Brisson ou représentants; vers le sud-est par l'immeuble décrit au point 2 ci-dessous; vers le sud-ouest par une autre partie du lot numéro douze, propriété de Marius Brisson ou représentants, et la ligne nord-ouest de l'immeuble présentement décrit étant la continuation jusqu'au chemin public de la ligne nord-ouest de l'immeuble décrit ci-dessous au point 2.

2. Un terrain situé dans la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, comté de Montmagny, faisant partie du lot numéro douze des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le rang Un (ptie 12, rg 1), canton de Panet; avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances; ledit immeuble mesurant environ deux cent quatre-vingt-cinq pieds (285 pi) (86,87 m) de profondeur du nord-ouest au sud-est par deux cent quatre-vingt-huit pieds (288 pi) (87,78 m) de largeur; ledit immeuble étant borné vers le nord-ouest partie par une partie du lot numéro douze, appartenant à Marius Brisson ou représentants, et partie sur une distance de vingt-deux pieds (22 pi) par l'immeuble décrit au point 1 ci-dessus; vers le nord-est par une partie du lot numéro douze, appartenant à Daniel Brisson ou représentants; vers le sud-est par une partie du lot numéro douze, appartenant à Daniel Brisson ou représentants; vers le sud-ouest par la partie du lot numéro douze ci-après décrite; la ligne nord-ouest de l'immeuble présentement décrit étant plus précisément tracée à cinq pieds (5 pi) (1,52 m) au nord-ouest de la grange érigée sur ledit immeuble.

3. Un emplacement situé dans la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, comté de Montmagny, connu et désigné comme étant une partie de la partie sud-ouest du

lot numéro douze (ptie de ptie S.-O. 12) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le rang Un (rg 1), canton de Panet, division d'enregistrement de Montmagny; sans bâtisse. Cet emplacement est de forme régulière rectangulaire et mesure quarante-six mètres et trente-trois centièmes (46,33 m) équivalant à cent cinquante-deux pieds (152 pi) de profondeur, direction nord-ouest sud-est, par cent mètres et seize centièmes (100,16 m) équivalant à trois cent vingt-huit pieds et six pouces (328 pi 6 po) et il est borné au nord-est par la propriété en deuxième lieu sus-décrite, au nord-ouest partie par une partie du lot 12, appartenant à Roger Richard ou représentants, et partie par l'emplacement ci-après décrit et des deux autres côtés par partie du lot numéro 12, appartenant à Lucien Lemelin ou représentants.

4. Un autre emplacement adjacent et contigu à l'emplacement sus-décrit, connu et désigné comme étant une partie de la partie sud-ouest du lot numéro douze des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le rang Un (ptie de ptie S.-O. 12, rg 1), canton de Panet, division d'enregistrement de Montmagny; sans bâtisse. Cet emplacement est de forme régulière rectangulaire et mesure vingt-trois mètres et quarante-sept centièmes (23,47 m) équivalant à soixante-dix-sept pieds (77 pi) de profondeur, direction nord-ouest sud-est par trente-cinq (35) mètres et quatre-vingt-dix-sept centièmes (35,97 m) équivalant à cent dix-huit pieds (118 pi) de largeur, et il est borné au sud-ouest par partie du lot 12, appartenant à Roger Richard ou représentants; au nord-ouest par partie du lot 12, appartenant à Marius Brisson ou représentants; au nord-est par le terrain en deuxième lieu sus-décrit et au sud-est par l'emplacement en troisième lieu sus-décrit.

Servitudes:

a) la partie du lot 12 en deuxième lieu sus-décrite est sujette à la servitude de passage réservée par Marius Brisson à l'enregistrement numéro 89568 pour communiquer dans le chemin privé qui conduit de l'emplacement détaché du lot 12, appartenant audit Marius Brisson, soit l'emplacement de sa résidence jusqu'à un autre terrain détaché du même lot numéro 12, appartenant également à Marius Brisson, aux termes de l'enregistrement numéro 89568, et étant le terrain d'un lac artificiel. Cette servitude s'exerce aux risque et périls des usagers, le propriétaire du fonds servant étant dégagé de toutes responsabilités;

b) les deux emplacements décrits aux paragraphes 3 et 4 ci-dessus bénéficient d'une servitude de passage résultant des enregistrements numéros 104918, 97990 et 95140; cette servitude de passage s'exerce dans le chemin existant sur l'emplacement de Roger Richard ou représentants faisant partie du même lot numéro 12 desdits rang et canton;

c) d'autre part, l'emplacement en troisième lieu susdécrit est sujet à la servitude de passage accordée à Lucien Lemelin ou représentants aux termes de l'enregistrement numéro 97990 pour communiquer de la partie résiduelle sud-ouest du lot numéro 12, appartenant audit Lucien Lemelin jusqu'au chemin public; cette servitude s'exerce dans le chemin existant sur l'emplacement en troisième lieu sus-décrit qui communique au chemin existant sur l'emplacement de Roger Richard et au chemin aménagé sur la partie résiduelle sud-ouest du lot 12, appartenant à Lucien Lemelin;

d) le lot 12 desdits rang et canton est sujet à l'obligation pour son propriétaire de ne rien faire qui pourrait détourner le ruisseau ou y polluer l'eau, le tout tel que stipulé en un acte de vente consenti par Marius Brisson à Adrien Brisson suivant titre devant J.-M. Cloutier, notaire, le 22 juillet 1971, enregistré à Montmagny, le 4 août 1971, sous le numéro 89567.

Sujet à toutes autres servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, pouvant affecter ledit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 8 032,75 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réelle, 1,10, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau de la division d'enregistrement de Montmagny, 25, boulevard Taché Ouest, Montmagny, le VENDREDI QUINZIÈME jour de MAI 1987 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
GEMMA NICOLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montmagny, le 6 avril 1987 50579

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000891-844

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et son bureau principal au 1155, boulevard Dorchester Ouest, 6e étage, ville et district de Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre F.M. COVERINI INVESTMENTS LTD., corps politique légalement constitué, ayant son siège social et son

bureau principal au 5106, rue Queen Mary, ville et district de Montréal, province de Québec, et AUTRES, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur le boulevard Brunswick dans la ville de Kirkland, connu et désigné comme étant la subdivision cinquante du lot cent cinquante-cinq (155-50) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire. Avec un immeuble y érigé portant le numéro d'immeuble 17173 dudit boulevard Brunswick. Sujet à une servitude d'utilité publique en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 210773. »

La mise à prix est fixée à 21 560,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Sainte-Antoine Est, local 3.03, le VINGT ET UNIÈME jour de MAI 1987 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 1er avril 1987 50614

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale
No 500-02-040335-866

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., c. B-1, a. 100), avec siège social au 600, de La Gauchetière Ouest, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre GUY DEMERS, résidant et domicilié à Montréal, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Orléans en la ville de Montréal, connu et désigné sous le numéro deux cent soixante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-huit (18-269), aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, mesurant en front vers le nord-est vingt-deux pieds et neuf dixièmes de pied (22,9 pi), suivant l'occupation, et vingt-deux pieds (22 pi), suivant le cadastre; vers le sud-est quatre-vingt-dix-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (99,5 pi), suivant l'occupation, et quatre-vingt-dix-huit pieds (98 pi), suivant le cadastre; vers le sud-ouest trente-cinq pieds et trois dixièmes de pied (35,3 pi), suivant l'occupation, et trente-quatre pieds (34 pi), suivant le cadastre; et vers le nord-ouest cent pieds et trente-deux centièmes de pied (100,32 pi); borné vers le nord-est par l'avenue Orléans (18-1823); vers le sud-est par le lot 18-268; vers le sud-ouest par le lot 18-254 (ruelle); et vers le nord-ouest par le lot 18-270 (ruelle), contenant une superficie de deux mille huit cent quatre-vingt-dix-sept pieds carrés et trois dixièmes de pied carré (2 897,3 pi²), suivant l'occupation, et deux mille sept cent quarante-quatre pieds carrés (2 744 pi²), suivant le cadastre. Toutes les mesures ci-haut énoncées sont en mesures anglaises, plus ou moins. Avec droit de passage en commun dans les ruelles bornant ledit emplacement. Avec une maison en brique et en pierre de deux étages portant les numéros 1886 et 1888 de ladite rue Orléans, ville de Montréal, dont le mur sud-est est mitoyen dans sa partie commune avec l'édifice adjacent vers le sud-est. Ainsi que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 29 304,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le VINGT-SIXIÈME jour de MAI 1987 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 1er avril 1987 50615

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004904-791

BANQUE NATIONALE DU CANADA, résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., c. B-1, a. 100), demanderesse, contre LES IMMEUBLES LES ABYMES INC. et BENOIT LANGLOIS, demeurant au 1700, avenue Papineau, local 300, ville et district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Les immeubles du codéfendeur, Benoit Langlois:

« Les fractions de la propriété étant la bâtisse située au 1700, avenue Papineau, Montréal, province de Québec, connue et désignée comme étant le lot originaire numéro mille six cent cinquante-huit aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Montréal, quartier Sainte-Marie, division d'enregistrement de Montréal, et plus spécifiquement connue comme:

a) la partie exclusive connue et désignée comme étant le lot numéro trois cent douze de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille six cent cinquante-huit (1658-312) aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Montréal, quartier Sainte-Marie, étant l'appartement numéro 312;

b) la partie exclusive (aire de stationnement) extérieure connue et désignée comme étant le lot numéro S vingt-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille six cent cinquante-huit (1658-S-24) auxdits plan et livre de renvoi officiels;

c) la partie exclusive (aire de stationnement) extérieure connue et désignée comme étant le lot numéro S vingt-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille six cent cinquante-huit (1658-S 25) auxdits plan et livre de renvoi officiels;

d) la partie exclusive (aire de stationnement) extérieure connue et désignée comme étant le lot numéro S vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille six cent cinquante-huit (1658-S 22) auxdits plan et livre de renvoi officiels;

e) la partie exclusive (aire de stationnement) extérieure connue et désignée comme étant le lot numéro S vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille six cent cinquante-huit (1658-S-23) auxdits plan et livre de renvoi susdits;

f) les quotes-parts indivises des parties communes représentant pour la susdite partie exclusive ci-dessus décrite au paragraphe *a* le pourcentage de 3,87 % et représentant pour la susdite partie exclusive ci-dessus décrite au paragraphe *b* le pourcentage de 0,09 % et représentant pour la susdite partie exclusive ci-dessus décrite au paragraphe *c* le pourcentage de 0,09 % et représentant pour la susdite partie exclusive ci-dessus décrite au paragraphe *d* le pourcentage de 0,09 % et représentant pour la susdite partie exclusive ci-dessus décrite au paragraphe *e* le pourcentage de 0,09 % des quotes-parts indivises des parties communes connues et désignées comme étant les lots numéros un et deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille six cent cinquante-huit (1658-1 et 2) auxdits plan et livre de renvoi officiels de la ville de Montréal, quartier Sainte-Marie, division d'enregistrement de Montréal.

Sans exception ni réserve et sujet aux dispositions de la déclaration de copropriété reçue devant Melvyn D. Hodes, notaire, le trente juillet mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985), dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3617678.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 17 399,25 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le VINGTIÈME jour de MAI 1987 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 1er avril 1987 50616

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale
No 500-02-018175-864

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 25, boulevard Lafayette, Longueuil, province de Québec, district de Montréal, partie demanderesse,

contre PIERRE DUMBERRY, domicilié et résidant au 1934, rue Marmier, Longueuil, province de Québec, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

« Cet immeuble ayant front sur la rue Marmier en la cité de Jacques-Cartier, comté de Chambly, composé des lots de terre connus et désignés comme étant les subdivisions officielles numéros mille quarante-quatre et mille quarante-cinq du lot originaire numéro cent quarante (140-1044-1045) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil. Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes constructions, circonstances et dépendances y érigées notamment une maison portant le numéro 1934 de ladite rue Marmier.

La mise à prix est fixée à 8 268,75 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, le VINGT-DEUXIÈME jour de MAI 1987 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 1er avril 1987 50612

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000526-876
C.P.Q. 200-02-008998-868
S. 200-18-000030-872

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-ÉMILE, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 16, du Collège, Saint-Émile, QC, demanderesse, contre LES JARDINS BEAUX LIEUX INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 4, parc Samuel-Holland, Québec, district de Québec, défenderesse.

« La subdivision soixante-six, du lot originaire mille cent quarante et un (1141-66) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; la subdivision quatre-vingt-quatre, du lot originaire mille cent quarante-deux (1142-84) du cadastre susdit; avec circonstances et dépendances; la subdivision soixante-sept, du lot originaire mille cent quarante et un (1141-67) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; la subdivision quatre-vingt-cinq du lot originaire mille cent quarante-deux (1142-85) du cadastre susdit; avec circonstances et dépendances; la subdivision soixante-huit du lot originaire mille cent quarante et un (1141-68) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; la subdivision quatre-vingt-six du lot originaire mille cent quarante-deux (1142-86) du cadastre susdit; avec circonstances et dépendances; la subdivision soixante-neuf, du lot originaire mille cent quarante et un (1141-69) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; la subdivision quatre-vingt-sept du lot originaire mille cent quarante-deux (1142-87) du cadastre susdit; avec circonstances et dépendances; la subdivision soixante-dix, du lot originaire mille cent quarante et un (1141-70) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; la subdivision quatre-vingt-huit du lot originaire mille cent quarante-deux (1142-88) du cadastre susdit; avec circonstances et dépendances; la subdivision soixante et onze du lot originaire mille cent quarante et un (1141-71) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; la subdivision quatre-vingt-neuf, du lot originaire mille cent quarante-deux (1142-89) du cadastre susdit; avec circonstances et dépendances; la subdivision soixante-douze du lot originaire mille cent quarante et un (1141-72) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; la subdivision quatre-vingt-dix du lot originaire mille cent quarante-deux (1142-90) du cadastre susdit; avec circonstances et dépendances; la subdivision soixante-dix-huit du lot originaire mille cent quarante-deux (1142-78) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; la subdivision quatre-vingt-neuf du lot originaire mille cent quarante-trois (1143-89) du cadastre susdit; la subdivision cent quatorze du lot originaire mille cent quarante-quatre (1144-114) du cadastre susdit; avec circonstances et dépendances; la subdivision soixante-dix-neuf du lot originaire mille cent quarante-deux (1142-79) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-

Lorette, division d'enregistrement de Québec; la subdivision quatre-vingt-quinze du lot originaire mille cent quarante-trois (1143-95) du cadastre susdit; avec circonstances et dépendances; la subdivision quatre-vingt-onze du lot originaire mille cent quarante-deux (1142-91) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec circonstances et dépendances; la subdivision quatre-vingt-douze du lot originaire mille cent quarante-deux (1142-92) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec circonstances et dépendances; la subdivision quatre-vingt-treize du lot originaire mille cent quarante-deux (1142-93) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec circonstances et dépendances; la subdivision quatre-vingt-quatorze du lot originaire mille cent quarante-deux (1142-94) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec circonstances et dépendances; la subdivision quatre-vingt-quinze du lot originaire mille cent quarante-deux (1142-95) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; la subdivision cent sept du lot originaire mille cent quarante-trois (1143-107) du cadastre susdit; avec circonstances et dépendances; la subdivision quatre-vingt-dix-neuf du lot originaire mille cent quarante-deux (1142-99) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec circonstances et dépendances; la subdivision cent du lot originaire mille cent quarante-deux (1142-100) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec circonstances et dépendances; la subdivision quatre-vingt-dix du lot originaire mille cent quarante-trois (1143-90) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; la subdivision cent dix-huit du lot originaire mille cent quarante-quatre (1144-118) du cadastre susdit; avec circonstances et dépendances; la subdivision quatre-vingt-onze du lot originaire mille cent quarante-trois (1143-91) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec circonstances et dépendances; la subdivision cent un du lot originaire mille cent quarante-trois (1143-101) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; la resubdivision 2 de la subdivision cent dix-neuf du lot originaire mille cent quarante-quatre (1144-119-2) du cadastre susdit; avec circonstances et dépendances; la subdivision cent deux du lot originaire mille cent quarante-trois (1143-102) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; la resubdivision deux de la subdivision cent vingt-six du lot originaire mille cent quarante-quatre (1144-126-2) du cadastre susdit; avec circonstances et dépendances; la subdivision cent trois du lot originaire mille cent quarante-trois (1143-103) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec circonstances et dépendances; la subdivision cent quatre du lot originaire mille cent quarante-trois (1143-104) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec circonstances et dépendances; la subdivision cent cinq du lot originaire mille cent quarante-trois (1143-105) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec circonstances et dépendances; la subdivision cent six du lot originaire mille cent quarante-trois (1143-106) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec circonstances et dépendances; la subdivision quarante et un du lot originaire mille cent quarante-quatre (1144-41) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec circonstances et dépendances; la partie de la subdivision cent seize du lot originaire mille cent quarante-quatre (1144-116-P) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec circonstances et dépendances; la subdivision cent dix-sept du lot originaire mille cent quarante-quatre (1144-117) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec circonstances et dépendances; la resubdivision un de la subdivision cent dix-neuf du lot originaire mille cent quarante-quatre (1144-119-1) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; la resubdivision trois de la subdivision cent vingt du lot originaire mille cent quarante-quatre (1144-120-3) du cadastre susdit; avec circonstances et dépendances; la resubdivision trois de la subdivision cent vingt-cinq du lot originaire mille cent quarante-quatre (1144-125-3) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; la resubdivision un de la subdivision cent vingt-six du lot originaire mille cent quarante-quatre (1144-126-1) du cadastre susdit; avec circonstances et dépendances; la resubdivision un de la subdivision vingt-trois du lot originaire mille cent quarante-cinq (1145-23-1) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec circonstances et dépendances; la subdivision cent quatre-vingt-neuf du lot originaire mille cent quarante-cinq (1145-189) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec;

avec circonstances et dépendances; la subdivision cent quatre-vingt-dix du lot originaire mille cent quarante-cinq (1145-190) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec circonstances et dépendances; la subdivision cent quatre-vingt-onze du lot originaire mille cent quarante-cinq (1145-191) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec circonstances et dépendances; la subdivision cent quatre-vingt-treize du lot originaire mille cent quarante-cinq (1145-193) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec circonstances et dépendances. »

Pour être vendus en bloc suivant jugement rendu, le 24 mars 1987, par Me Gérard Grenier, protonotaire spécial.

La mise à prix est fixée à vingt-neuf mille sept cent quatre-vingt-dix-sept dollars et cinquante-deux cents (29 797,52 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le TREIZIÈME jour de MAI 1987 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 11 avril 1987 50606

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Baie-Comeau
C.S. Baie-Comeau 655-05-000273-821
S. 200-18-000035-871

SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC INC., anciennement connue sous le nom de SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE MANICOUAGAN, corps politique légalement constitué, ayant un bureau au 1305, boulevard Blanche, Baie-Comeau, district de Baie-Comeau, demanderesse, contre MAURICE COLLIN INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 4765, 1re Avenue, Charlesbourg, district de Québec, et MAURICE COLLIN, domicilié et résidant au 5, parc Samuel-Holland, appartement 1163, Québec, district de Québec, défendeurs conjoints et solidaires.

« Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du cadastre officiel de la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec, étant désigné comme suit:

1. La resubdivision un de la subdivision quatre-vingt-trois du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-83-1);

2. La resubdivision deux de la subdivision cent onze du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-111-2);

3. La resubdivision deux de la subdivision quatre-vingt-deux du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-82-2);

4. La resubdivision deux de la subdivision quatre-vingt-cinq du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-85-2);

5. La resubdivision un de la subdivision cent dix du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-110-1);

6. Des parties non subdivisées du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991 ptie n.s.) du susdit cadastre, décrites comme suit:

A) Mesurant approximativement deux cent six pieds (206 pi) dans sa ligne nord-est, cent trente et un pieds (131 pi) dans sa ligne nord-ouest, quatre-vingt-seize pieds (96 pi) dans sa ligne ouest, cent soixante pieds et trente-deux centièmes (160,32 pi) dans sa ligne sud-ouest et deux cent trente-deux pieds et sept dixièmes (232,7 pi) dans sa ligne sud-est et étant borné vers le nord-est par l'avenue Bourg-Royal, vers le sud-est par la subdivision deux du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-2) et une autre partie non subdivisée du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991 ptie n.s.), propriété du présent emprunteur, vers le sud-ouest par une autre partie non subdivisée du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991 ptie n.s.), propriété de Les Soeurs de la Charité et vers le nord-ouest par le boulevard Saint-Charles-Borromée et la subdivision cent quinze du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-115); ladite partie ayant une superficie de soixante mille sept cent quarante pieds carrés (60 740 pi²).

B) Une partie du susdit lot ayant une superficie totale de cinquante-huit mille quatre cent trente pieds carrés (58 430 pi²) et mesurant approximativement en partant du point A au point B deux cent trente-six pieds et quarante-deux centièmes (236,42 pi), du point B au point C deux cent trente-deux pieds et sept dixièmes (232,7 pi), du point C à la subdivision cent treize du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-113) cent trente pieds (130 pi) partant de la ligne sud-ouest de la subdivision cent quatorze du lot origi-

naire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-114) à la ligne nord-ouest de la subdivision cent treize du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-113), mesurant quatre-vingt-quinze pieds (95 pi) et partant de la ligne sud-ouest de la subdivision cent quatorze du lot originaire numéro neuf cent quatre vingt-onze (991-114) jusqu'à la subdivision cent douze du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-112), mesurant quatre-vingts pieds (80 pi), partant du côté sud-ouest de la subdivision cent quatorze du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-114), vers le sud, mesurant soixante pieds (60 pi) partant du dernier point en direction sud-est, mesurant vingt pieds (20 pi) et partant du point E au point A, mesurant cent trente-cinq pieds et trois dixièmes (135,3 pi) et étant borné vers le nord par la subdivision deux du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-2), vers le nord-ouest par les subdivisions trois et quatre du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-3 et 991-4), vers le sud-est par les subdivisions trente-huit, cent douze, cent treize et cent quatorze du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-38, 991-112, 991-113, 991-114) et la resubdivision un de la subdivision soixante-huit du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-68-1), vers le sud par la resubdivision deux de la subdivision soixante-huit du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-68-2), vers le sud-ouest par une partie non subdivisée du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991 ptie n.s.), propriété de Les Soeurs de la Charité, et vers le nord-ouest par une autre partie non subdivisée du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991 ptie n.s.), propriété du présent emprunteur.

C) Une autre partie du susdit lot ayant une superficie de trente-neuf mille cinq cent quatre-vingt-un pieds carrés et six dixièmes (39 581,6 pi²) et mesurant deux cent quatre-vingt-sept pieds (287 pi) dans sa ligne nord-est, cent soixante-six pieds et trois dixièmes (166,3 pi) dans sa ligne sud-est, deux cent quatre-vingt-douze pieds et cinquante-six centièmes (292,56 pi) dans sa ligne sud-ouest et cent neuf pieds et cinquante-trois centièmes (109,53 pi) dans sa ligne nord-ouest et étant borné vers le nord par la resubdivision deux de la subdivision soixante-quinze du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-75-2) par les subdivisions soixante-dix-huit, soixante-dix-neuf et quatre-vingt du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-78, 991-79 et 991-80), la resubdivision deux de la subdivision quatre-vingt-un du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-81-2), la resubdivision un de la subdivision quatre-vingt-un du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-81-1), la resubdivision un de la subdivision cent onze du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-111-1), la resubdivision un de la subdivision quatre-vingt-deux du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-82-1), la resubdivision deux de la subdivision quatre-vingt-deux du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-82-2), la resubdivision trois de la subdivision quatre-vingt-deux du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-82-3) et par la resubdivision deux de la subdivision quatre-vingt-trois du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-83-2), vers l'est par la resubdivision un de la subdivision quatre-vingt-quatre du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-84-1), vers le sud-est par la subdivision cent dix du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-110), vers le sud-ouest par une partie non subdivisée du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991 ptie n.s.), propriété de Les Soeurs de la Charité, vers l'ouest par la resubdivision deux de la subdivision soixante-treize du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-73-2) et vers le nord-ouest par la subdivision soixante-quatorze du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-74).

7. Une partie non resubdivisée de la subdivision cent dix du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-110 ptie n.r.s.) du susdit cadastre ayant une superficie de cinquante-trois mille neuf cent soixante-six pieds carrés et sept dixièmes (53 966,7 pi²) et mesurant deux cent soixante-quinze pieds et deux dixièmes (275,2 pi) dans ses lignes nord-est, deux cent vingt-cinq pieds et neuf dixièmes (225,9 pi) dans ses lignes sud-est, deux cent quatre-vingts pieds et six dixièmes (280,6 pi) dans ses lignes sud-ouest et cent soixante-six pieds et trois dixièmes (166,3 pi) dans ses lignes nord-ouest et étant borné vers le nord-est par la resubdivision un de la subdivision quatre-vingt-quatre du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-84-1), la resubdivision deux de la subdivision quatre-vingt-quatre du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-84-2), la resubdivision un de la subdivision quatre-vingt-cinq du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-85-1), la resubdivision deux de la subdivision quatre-vingt-cinq du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (911-85-2), la resubdivision un de la subdivision cent dix du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-110-1), la resubdivision deux de la subdivision cent dix du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-110-2), la subdivision quatre-vingt-six du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-86), la resubdivision un de la subdivision quatre-vingt-sept du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-87-1), la resubdivision deux de la subdivision quatre-vingt-sept du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-87-2), la resubdivision un de la subdivision quatre-vingt-huit du lot originaire numéro neuf

cent quatre-vingt-onze (991-88-1), la resubdivision deux de la subdivision quatre-vingt-huit du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-88-2) et la subdivision quatre-vingt-neuf du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-89) et vers le sud-est par une autre partie non subdivisée du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991 ptie n.s.), propriété de Les Soeurs de la Charité, vers le sud-ouest par une autre partie non subdivisée du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991 ptie n.s.), propriété de Les Soeurs de la Charité, vers le nord-ouest par la subdivision cent onze du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-111), vers le nord par la resubdivision deux de la subdivision quatre-vingt-trois du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-83-2). Le tout sans bâtisse dessus construite, mais avec circonstances et dépendances et ayant une superficie totale de deux cent soixante-neuf mille deux cent soixante-deux pieds carrés (269 262 pi²). Tel qu'il appert du plan annexé, aux présentes, après avoir été reconnu véritable et encore en vigueur par les représentants et signé par eux et le notaire soussigné, pour identification.

8. Un emplacement faisant partie du cadastre officiel de la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec, étant une partie non resubdivisée de la subdivision cent onze du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-111 ptie n.r.s.) ayant une superficie de trente-neuf mille cent quatre-vingt-un pieds carrés et six dixièmes (39 581,6 pi²) et mesurant cent neuf pieds et cinquante-trois centièmes (109,53 pi) dans sa ligne nord-ouest, deux cent quatre-vingt-sept pieds (287 pi) dans sa ligne nord-est, cent soixante-six pieds et trois dixièmes (166,3 pi) dans sa ligne sud-est et deux cent quatre-vingt-douze pieds et cinquante-six centièmes (292,56 pi) dans sa ligne sud-ouest et étant borné vers le nord par la resubdivision deux de la subdivision soixante-quinze du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-75-2) et la subdivision soixante-dix-huit du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-78), vers le nord-est par la subdivision soixante-dix-neuf du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-79), la subdivision quatre-vingt du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-80), le resubdivision un de la subdivision quatre-vingt-un du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-81-1), la resubdivision deux de la subdivision quatre-vingt-un du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-81-2), la resubdivision un de la subdivision cent onze du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-111-1), la resubdivision un de la subdivision quatre-vingt-deux du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-82-1), la resubdivision deux de la subdivision quatre-vingt-deux du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-82-2), la resubdivision trois de la subdivision quatre-vingt-deux du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-82-3), la resubdivision deux de la subdivision quatre-vingt-trois du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-83-2) et la resubdivision un de la subdivision quatre-vingt-quatre du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-84-1), vers le sud-est par la subdivision cent dix du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991-110) et vers le sud-ouest par une partie non subdivisée du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991 ptie n.s.), propriété de Les Soeurs de la Charité.

Ces immeubles comprennent les immeubles par destination, c'est-à-dire l'outillage, la machinerie, les meubles meublants et autres objets mobiliers semblables placés par l'emprunteur dans les lieux hypothèqués, pour compléter son exploitation. »

Pour être vendus en bloc suivant jugement rendu, le 18 mars 1987, par l'honorable Paul Corriveau, J.C.S.

La mise à prix est fixée à quinze mille sept cent quatre-vingt-quinze dollars (15 795,00 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le TREIZIÈME jour de MAI 1987 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 11 avril 1987 50607

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000385-877
C.M.Q. 1009 de 1984
S. 200-18-000087-864

LA VILLE DE QUÉBEC, corps politique et incorporé par acte de la Législature, ayant son siège social au 2, rue Desjardins, ville de Québec, district de Québec, demanderesse, contre GILLES MONTMINY, domicilié au 173, rue Cook, Québec, défendeur.

« *A)* Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 470-122 du cadastre de la paroisse de Saint-Ambroise-

de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec;

B) une parcelle de terrain connue et désignée comme étant formée d'une partie des lots 484-35 et 484-42 du susdit cadastre, contenant en superficie totale environ 1 070 mètres carrés, plus amplement décrite comme suit: partie du lot 484-35 de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot 484-1, vers le sud-est par le lot 484-1-1, vers le sud-ouest par le lot 484-36 (rue) et vers le nord-ouest par une partie du lot 484-42, ci-après décrit. Mesurant 24,81 mètres vers le nord-est et 1,16 mètres vers le sud-est. Partie du lot 484-42 de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot 483-5, vers le sud-est par une partie du lot484-1,verslesud-ouestparunepartiedulot484-35etparlelot484-36(rue),verslenord-ouestetlesud-ouest par une autre partie du lot 484-42 et vers le nord-ouest par une partie du lot 484-1. Mesurant 28,98 mètres vers le nord-est, 39,82 mètres vers le sud-est, 6,1 mètres vers le nord-ouest, 13,21 mètres vers le sud-ouest et 12,09 mètres et 22,0 mètres vers le nord-ouest.

Le tout sans garantie de mesure précise, cette description provenant d'une compilation des titres et des documents cadastraux, sans arpentage des lieux. »

Pour être vendus en bloc suivant jugement rendu, le 10 mars 1987, par l'honorable Louis Doiron, J.C.S.

La mise à prix est fixée à trois mille cent vingt-huit dollars et quatre-vingt-deux cents (3 128,82 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le TREIZIÈME jour de MAI 1987 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 11 avril 1987 50608

Rouyn-Noranda

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rouyn-Noranda
Nos 600-04-000032-83
600-18-000005-875

CHARLES DÉZIEL, 762, Agnès, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre YVONNE GAGNON GUITARD, domiciliée et résidant au rang 6, McWatters, district de Rouyn-Noranda, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Rouyn-Noranda, mis en cause.

« Un certain emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot quarante-six (ptie 46), rang Six Sud (rg VI S.) du cadastre officiel du canton de Rouyn, mesurant soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes de mètre (60,96 m) (200 pi) dans ses côtés nord et sud, par quarante-cinq mètres et soixante-douze centièmes de mètre (45,72 m) (150 pi) dans ses côtés est et ouest, et borné au nord et au sud par d'autres parties dudit lot, à l'ouest par le résidu dudit lot et à l'est par une lisière de trois mètres et quarante-huit millièmes de mètre (3,48 m) (10 pi) faisant partie du lot quarante-six (46), rang Six Sud, (rg VI S.), et adjacente à l'emprise actuelle du chemin public passant entre les lots quarante-six et quarante-sept (46 et 47), laquelle lisière doit faire l'objet d'une expropriation par le ministère des Transports; la limite nord dudit emplacement étant située à une distance de trois cent trente et un mètres et six cent quatre-vingt-seize millièmes de mètre (331,696 m) (1 088,24 pi) de la ligne séparative des lots quarante-six (46), rang Six Sud (rg VI S.) et rang Six Nord (rg VI N.). L'emplacement doit être connu comme la subdivision huit du lot originaire quarante-six (46-8), rang Six Sud (rg VI S.) sur un plan préparé par Louis Philippe De Blois, en date du 14 juin 1979, portant le numéro 4411-S-575. »

Évaluation municipale: 19 400,00 $.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation municipale, soit 5 577,50 $, compte tenu du facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du shérif de Rouyn-Noranda, palais de justice, 2, avenue Palais, salle RC

04, Rouyn-Noranda, QC, le VINGTIÈME jour de MAI 1987 à QUATORZE heures.

Le shérif,
CLAUDE BÉDARD

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rouyn-Noranda, le 23 mars 1987 50513

Terrebonne

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-010311-863

DAME PIERRETTE VANASSE, résidant et domiciliée au 1074, rue Cormier, Beloeil, district judiciaire de Saint-Hyacinthe, QC, partie demanderesse, contre DISTRIBUTIONS PA-LI-PER LTÉE, corporation légalement constituée, dont la dernière adresse connue est le 1285, Dufresne, Val-David, district de Terrebonne, QC, et BERNARD PARADIS, résidant et domicilié au 1355, chemin Loup-Garou, Sainte-Adèle, QC, et MARC ROBERT, résidant et domicilié au 1300, chemin Loup-Garou, Sainte-Adèle, QC, et DENIS LIMOGES, résidant et domicilié au 4228, Saint-Joseph, appartement 20, Lachine, QC, parties défenderesses.

1. Un certain emplacement situé en la ville de Sainte-Adèle, connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro quinze A (ptie 15A), dans le Troisième (3e) Rang du canton de Morin, au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne. Borné vers le sud par le chemin Loup-Garou et par une autre partie du lot 15A; vers l'ouest par une autre partie du lot 15A; vers le nord par une autre partie du lot 15A; et vers l'est par une autre partie du lot 15A. Mesurant soixante-huit pieds et soixante-dix-sept centièmes de pied (68,77 pi) dans sa première ligne sud, le long du chemin Loup-Garou; quarante pieds et un centième de pied (40,01 pi) dans sa première ligne ouest; neuf pieds et cinq dixièmes de pied (9,5 pi) dans sa seconde ligne sud; dix pieds et trois dixièmes de pied (10,3 pi) dans sa seconde ligne ouest; six pieds et quatre dixièmes de pied (6,4 pi) dans sa première ligne nord; vingt et un pieds et deux dixièmes de pied (21,2 pi) dans sa troisième ligne ouest; trois pieds et deux dixièmes de pied (3,2 pi) dans sa seconde ligne nord; soixante pieds et vingt-cinq centièmes de pied (60,25 pi) sans sa quatrième ligne ouest; soixante-huit pieds et soixante-cinq centièmes de pied (68,65 pi) dans sa seconde ligne nord, le long du lot 15A-4; et cent trente pieds et quatorze centièmes de pied (130,14 pi) dans sa ligne est; contenant une superficie totale de neuf mille cent soixante pieds carrés (9 160,0 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. L'angle ouest de l'emplacement est à une distance de soixante-quinze pieds et soixante-huit centièmes de pied (75,68 pi) à l'est du lot 15A-4. Le tout tel que plus amplement montré sur le plan numéro Y-24207, dressé par Jacques Poulin, arpenteur-géomètre, en date du trente (30) août mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985), et accompagnant un certificat de location préparé par le même arpenteur-géomètre et en même date.

2. Cet emplacement situé dans la ville de Sainte-Adèle, est composé:

a) du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatorze B (14B-3), dans le Troisième (3e) Rang du canton de Morin, au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne;

b) de cette partie du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro quinze A (ptie 15A-4), dans le Troisième (3e) Rang du canton de Morin, au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne. Borné vers le nord-est par le lot 14B-3; vers le nord-ouest par une partie du lot 15A; vers le sud-ouest par le résidu du lot 15A-4; et vers le sud-est par une partie du lot 15A. Mesurant douze mètres et cinquante et un centimètres (12,51 m) dans sa ligne nord-ouest; soixante-quatre mètres et soixante-dix-neuf centimètres (65,79 m) dans sa ligne nord-est; trente-quatre mètres et dix-sept centimètres (34,17 m) dans sa ligne sud-est; cinquante-sept mètres et quarante et un centimètres (57,41 m) dans sa ligne sud-ouest; contenant une superficie totale de mille trois cent quatre-vingt-cinq mètres carrés et un dixième de mètre carré (1 385,1 m²), mesures métriques et plus ou moins.

Les mises à prix sont fixées à 2 859,75 $ pour l'emplacement 1 et à 984,00 $ pour l'emplacement 2 (vente en bloc pour l'emplacement 2), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus (en bloc pour l'emplacement 2) au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny Ouest, bureau 4.03,

Saint-Jérôme, QC, le VINGTIÈME jour de MAI 1987 à compter de DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *technicien en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 26 mars 1987 50599

Ventes pour taxes, avis de publication

Municipalité régionale de comté d'Argenteuil

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la M.R.C. d'Argenteuil, qu'en vertu de l'article 1036 du Code municipal, la liste des immeubles qui seront vendus, le 14 mai 1987, à l'enchère publique pour défaut de paiement de taxes, et l'avis qui l'accompagne ont été publiés au journal « L'Argenteuil », les 17 et 24 mars 1987.

Lachute, le 16 mars 1987

Le secrétaire-trésorier,
50617 YVES PARÉ

Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier

Avis public est, par les présentes, donné par le secrétaire-trésorier soussigné, de la municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier, que les immeubles à être vendus pour défaut de paiement de taxes, ont été décrits, conformément à la Loi dans des avis publiés au quotidien « Le Journal de Québec », dans les éditions des 14 et 21 mars 1987. Le présent avis est publié conformément aux exigences du Code municipal.

Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, le 23 mars 1987

Le secrétaire-trésorier,
50619 MARCEL CHIASSON

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité régionale de comté, que la liste des immeubles devant être vendus pour non-paiement de taxes et frais encourus, a été publiée au journal « La Gatineau », les 18 et 25 mars 1987, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Gracefield, le 25 mars 1987

Le secrétaire-trésorier,
50514 PIERRE RONDEAU

Municipalité régionale de comté du Centre-de-la-Mauricie

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité régionale de comté du Centre-de-la-Mauricie, que les publications prévues à l'article 1027 du Code municipal du Québec, relativement à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, ont été publiées au quotidien « Le Nouvelliste », les 14 et 28 février 1987.

Shawinigan, le 26 mars 1987

La secrétaire-trésorière,
50609 LUCIE VILLEMURE

Municipalité régionale de comté de La Côte-de-Gaspé

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité régionale de comté, que la liste des immeubles devant être vendus pour non-paiement des taxes et frais encourus a été publiée au journal « Le Pharillon », les 10 et 17 mars 1987, conformément à l'article 1027 du Code municipal du Québec.

Gaspé, le 30 mars 1987

Le secrétaire-trésorier,
50618 HENRI PRESTON

Ville de Saint-Hubert

Conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), je donne avis à toute personne intéressée que j'ai fait publier, dans les éditions des 31 mars et 6 avril 1987 du journal « Courrier Saint-Hubert », un avis de la vente pour taxes qui aura lieu, le 13 mai 1987, à Saint-Hubert.

Saint-Hubert, le 20 mars 1987

Le greffier,
50515 BERNARD HOULE, O.M.A

Ville de Saint-Luc

Avis est donné par le soussigné, que les publications prévues par le premier alinéa de l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, relativement à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes en la ville de Saint-Luc, le 22 avril 1987, ont été faites au journal « Le Canada Français », les 25 mars et 1er avril 1987.

Saint-Luc, le 1er avril 1987

Le greffier,
PAUL RATHÉ, *avocat*

50580

Erratum

Délivrance des statuts de continuation d'un syndicat coopératif en coopérative

Gazette officielle du Québec, Partie 1, 119e année, no 10, 7 mars 1987.

À la page 1236, nous aurions du lire:

274-001	COOPÉRATIVE ANTENNE T.V. ST-ZACHARIE	ANTENNE T.V. DE ST-ZACHARIE	1986 12 11

au lieu de:

274-001	COOPÉRATIVE ANTENNE T.V. ST-ZACHARIE	ANTENNE T.V. DE ST-ZACHARIE	1985 12 11

Délivrance des statuts de modification d'une coopérative

À la page 1237, nous aurions du lire:

224-018	COOPÉRATIVE DE COMMERCE D'ALIMENTS NATURELS « L'ESSENTIELLE »	anc. dén. soc.: L'ESSENTIELLE COOPÉRATIVE D'ALIMENTS NATURELS et objet	1986 12 11

au lieu de:

224-018	COOPÉRATIVE DE COMMERCE D'ALIMENTS NATURELS « L'ESSENTIELLE »	anc. dén. soc.: L'ESSENTIELLE COOPÉRATIVE D'ALIMENTS NATURELS	1986 12 11

83

Joliette

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
Nos 705-05-000619-869
705-18-000006-870

LAURENT GAGNÉ, résidant et domicilié au 4682, Grand-Pré, Montréal, partie demanderesse, contre GUY CAMPBELL, résidant et domicilié au 6318, route 125, Rawdon, district de Joliette, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

Soyez avisé que dans l'avis public ci-haut mentionné, publié le 28 mars 1987, le nom du demandeur doit se lire GAGNÉ au lieu de Simard.

Le shérif adjoint,
SUZANNE PICHÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 25 mars 1987

50567

LES LOIS ET RÈGLEMENTS

ça m'intéresse!

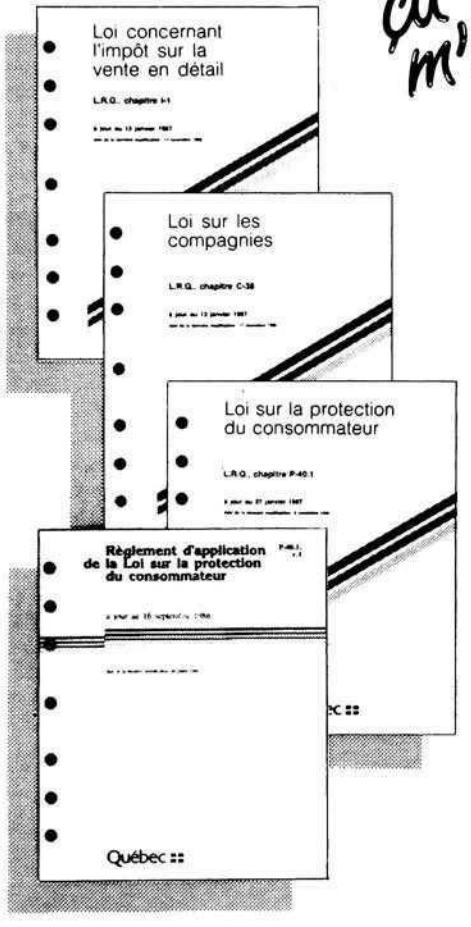

Loi concernant l'impôt sur la vente en détail
L.R.Q., chapitre I-1
à jour au 13 janvier 1987
EOQ 23419-5
4,00 $

Loi sur les compagnies
L.R.Q., chapitre C-38
à jour au 13 janvier 1987
EOQ 23417-9
11,55 $

Loi sur la protection du consommateur
L.R.Q., chapitre P-40.1
à jour au 27 janvier 1987
EOQ 23434-4
9,20 $

Règlement d'application de la Loi sur la protection du consommateur
P-40.1, r.1
à jour au 16 septembre 1986
EOQ 8124-0
5,95 $

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires, par commande postale et chez votre libraire habituel.

Les Publications du Québec
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Québec

LES LOIS ET RÈGLEMENTS

ça m'intéresse!

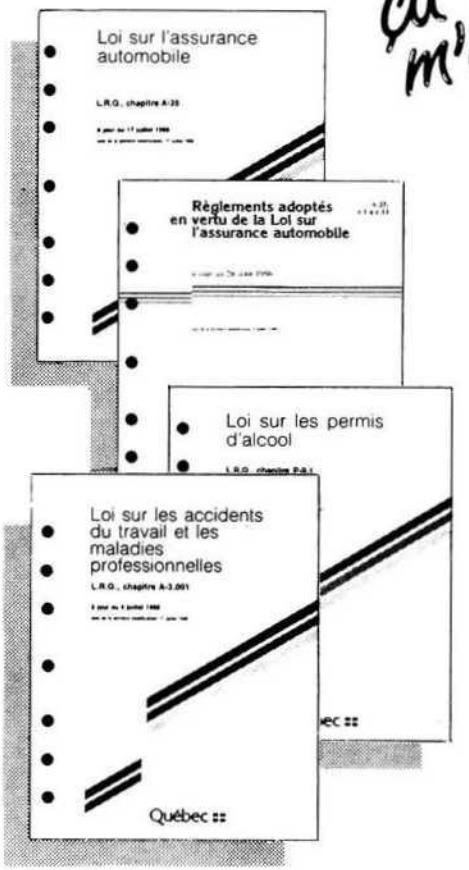

Loi sur l'assurance automobile
L.R.Q., chapitre A-25
à jour au 17 juillet 1986
EOQ 8258-6
6,90 $

Règlements adoptés en vertu de la Loi sur l'assurance automobile
à jour au 26 août 1986
EOQ 8170-3
10,25 $

Loi sur les permis d'alcool
L.R.Q., chapitre P-9.1
à jour au 13 janvier 1987
EOQ 23449-2
5,95 $

Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles
L.R.Q., chapitre A-3.001
à jour au 4 juillet 1986
EOQ 8121-6
11,55 $

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires, par commande postale et chez votre libraire habituel.

Les Publications du Québec
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Québec

LES LOIS ET RÈGLEMENTS

ça m'intéresse!

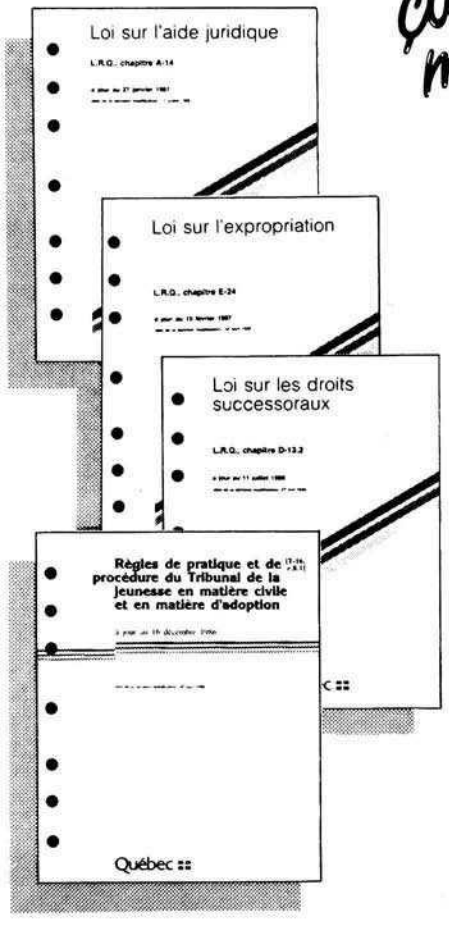

Loi sur l'aide juridique
L.R.Q., chapitre A-14
à jour au 27 janvier 1987
EOQ 23442-7

4,25 $

Loi sur l'expropriation
L.R.Q., chapitre E-24
à jour au 10 février 1987
EOQ 23444-3

4,65 $

Loi sur les droits successoraux
L.R.Q., chapitre D-13.2
à jour au 11 juillet 1986
EOQ 23109-2

3,00 $

Règles de pratique et de procédure du Tribunal de la jeunesse en matière civile et en matière d'adoption,
T-16, r.8.1
à jour au 16 décembre 1986
EOQ 23380-9

3,00 $

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires, par commande postale et chez votre libraire habituel.

Les Publications du Québec
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Québec

LES LOIS ET RÈGLEMENTS

ça m'intéresse!

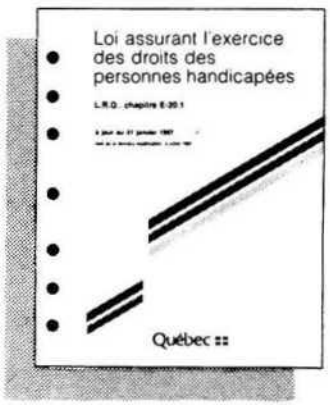

Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées

L.R.Q., chapitre E-20.1
à jour au 27 janvier 1987
EOQ 23454-2

4,00 $

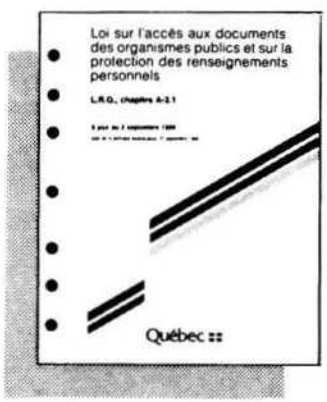

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

L.R.Q., chapitre A-2.1
à jour au 2 septembre 1986
EOQ 8159-6

5,95 $

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires, par commande postale et chez votre libraire habituel.

Les Publications du Québec
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Québec

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

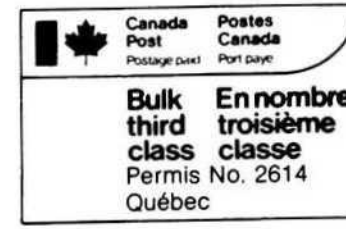

Éditeur officiel
Québec